

Jakez Gaucher

La Bretagne de A à Z

L'essentiel pour comprendre
ce qui nourrit l'âme,
la culture et l'unité de ce pays.



LA BRETAGNE
DE A à Z

Jakez GAUCHER

LA BRETAGNE DE A à Z

3^e édition

ISBN 2-84346-035-2

© éditions COOP BREIZH
Kerangwenn 29540 Spézet
Tous droits réservés

COOP BREIZH

DU MÊME AUTEUR

• *Histoire chronologique des pays celtiques*

Ouvrage de référence couvrant l'histoire des six pays de langue celtique (Île de Man, Irlande, Écosse, pays de Galles, Bretagne et Cornouailles), de l'Antiquité celtique (VIII^e siècle av. J.-C.) à nos jours, (200 photos, 32 cartes). (éd. A.K.I., Guérande, 1990).

• *Légendes et contes de Bretagne*

Deux légendes célèbres et quatre contes traditionnels de basse et de haute Bretagne illustrés par **Pascal Moguérou**. (éd. Coop Breizh, Spezed. 1994).

• *Historia cronolxica dos países celtas*

L'histoire des pays celtiques incluant la Galice. Traduit en galicien par **Carlos Sixirei Paredes**, professeur d'histoire à l'université de Vigo (edicios do Castro, A Coruña, 1996).

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les personnes qui ont bien voulu, par une relecture attentive et leurs suggestions, permettre une amélioration de l'ouvrage : **Iwan Guéhennec** (professeur d'anglais, de breton et de gallois), **Jean-Louis Latour** (ancien président de *Kendalc'h**, président du Conseil culturel de Bretagne), **Jacques Le Louette** (professeur au lycée d'imprimerie Coëtlogon à Rennes), **Bernard Le Nail** (directeur de l'Institut culturel de Bretagne*, Rennes), **Roparz Omnès** (professeur d'espagnol à l'Université de Bretagne occidentale à Brest), **Nadine Urvois** (professeur de breton, présidente de *Kendalc'h**), **Martial Menard** (directeur des éditions An Here), **Yvonig Gicquel**, président, **Yann Goasdoué**, directeur et **Yoran Delacour**, chef des ventes (Coop Breizh*).

PRÉFACE

C'est un tour complet de Bretagne auquel nous invite Jakez GAUCHER. Cet ouvrage, qui répertorie et décrit de façon claire et simple près de 150 rubriques, sera un guide précieux pour vous promener à travers la Bretagne.

Il répond à un des buts de Kendalc'h qui est de faire connaître les multiples visages du passé de notre pays mais aussi ceux d'aujourd'hui : il s'agit d'initier, de provoquer la recherche de chacun.

Puisse LA BRETAGNE de A à Z vous donner les clés permettant de découvrir votre histoire.

Nadine URVOIS, présidente de Kendalc'h.

D'un dro Vreizh eo e ped Jakez GAUCHER ac'hanomp. Al levr-mañ, ma vo kavet ouzhpenn 150 pennadig ennañ, a zo ul levr a-bouez evit lakaad an dud, kozh pe yaouank, da anavezont gwelloc'h Breizh.

Diskouez a ra ar pezh e oa Breizh gwechall met ivez ar pezh eo bremañ.

Ret e vo da bep hini kemer penn e hent evit gouzout hiroc'h, emichañs e roio al levr-mañ deoc'h alc'hwez enklask hoc'h istor.

Nadine URVOIS, prezidantez Kendalc'h.

LA BRETAGNE DE A à Z : MODE D'EMPLOI

Ce livre est d'abord un guide pratique qui permet de saisir en quelques lignes l'essentiel de ce qu'il faudrait savoir sur la Bretagne.

Toutes les rubriques étant classées par ordre alphabétique, il est aisé de faire des recherches. Cependant, une partie importante a été consacrée en fin de volume à l'histoire de Bretagne, un des deux piliers fondamentaux, avec la langue bretonne, de l'identité de notre peuple. Nous y avons adjoint un glossaire et une importante bibliographie permettant d'approfondir les connaissances de chacun.

Les titres des rubriques sont bilingues : soit français/breton (universités/*skolioù-meur*), soit breton/français (*kan ha diskan*/chant et reprise de chant). Certains termes bretons sont restés sans traduction, comme *emsav*, *fest noz*, le texte expliquant le terme.

Dans les rubriques, certains mots sont suivis d'un astérisque (*) : ce signe renvoie au titre d'une autre rubrique ; en vous y reportant, vous pourrez compléter votre information sur le sujet traité.

Les noms propres sont inscrits en gras.

À la fin de certaines rubriques, nous proposons un ouvrage de référence sur le thème abordé. Il est très recommandé de consulter la bibliographie en fin d'ouvrage.

INTRODUCTION

À la veille du XXI^e siècle, la Bretagne existe. Est-ce un miracle ou la volonté des Bretons de vouloir exister, en dépit du fait que notre pays se trouve réduit à l'état d'une région ordinaire, amputée d'un cinquième de notre territoire ?

Aujourd'hui, le monde change. Les problèmes économiques s'accumulent et forcent les gens à s'expatrier pour trouver un emploi hypothétique ailleurs. Et pourtant, les Bretons ne se sont jamais autant qu'aujourd'hui sentis attachés à leur langue, à leurs traditions, à leur culture : les *festoù-noz* fleurissent de Nantes à Brest, les maisons d'édition multiplient les titres relatifs à la Bretagne, les groupes musicaux n'ont jamais eu plus de succès, les gens qui apprennent le breton n'ont jamais été aussi nombreux : un lycée *Diwan* s'installe à Carhaix : son implantation va être source d'emplois. La langue bretonne, autrefois si méprisée, au point que plusieurs générations en ont été traumatisées, devient un critère supplémentaire à l'embauche...

Et pourtant... La culture et l'histoire ne sont pas encore intégrés aux programmes officiels des écoles ! Les enseignants seront-ils les derniers à comprendre que pour être bien dans sa tête, il faut aussi être enraciné ? Le jacobinisme le plus rétrograde, par la voix du Conseil d'État, ne vient-il pas de déclarer que la charte européenne pour les langues régionales* était « incompatible avec la Constitution de la République » ? Alors que la plupart des pays européens reconnaissent le droit à la différence pour chacune des communautés vivant sur leur territoire, la France reste le dernier État conservateur et centraliste, en compagnie de la Turquie (!), à refuser à ses citoyens d'employer officiellement une autre langue que le français...

Fidèle à ses objectifs d'éducation et de diffusion des traditions populaires, *Kendalc'h** a vivement encouragé l'auteur

à préparer avec LA BRETAGNE de A à Z un vade mecum de ce que TOUT BRETON devrait connaître. S'il existe aujourd'hui nombre d'ouvrages relatifs à la Bretagne, il nous a paru essentiel de présenter, dans un langage clair, les principaux caractères qui définissent notre pays : langues, cultures, traditions, économie, géographie, sports, etc. ; les Bretons cités dans ce livre ne sont pas forcément ceux que l'on trouve dans les dictionnaires : mais ils ont consacré une bonne part de leur énergie, ou donné leur temps à la défense de notre identité, de notre culture.

Un certain nombre de rubriques ne se trouvent nulle part ailleurs : c'est là une des originalités de ce livre. Pourquoi ? Parce que la Bretagne ne se définit pas par des critères standardisés : la Bretagne a ses propres critères, ses lois internes, son identité, uniques au monde.

Et si vous vous sentez si fiers de votre pays, nous vous donnons ici les moyens de savoir pourquoi : en vous donnant les éléments essentiels qui composent notre individualité, notre patrimoine, notre culture à travers toutes les rubriques de ce livre, en sachant que si l'on veut regarder l'avenir, il est nécessaire de bien connaître notre passé :

La Bretagne a été indépendante pendant près de 700 ans, puis elle a été étranglée par un centralisme napoléonien, qui perdure dans l'administration française ; si Paris tourne le dos à l'océan, la mer est une de nos grandes richesses, avec l'agro-alimentaire, notre économie est forte, et notre avenir dépend de notre volonté de nous assumer dans l'Europe des régions.

Mais tant que la Loire-Atlantique ne réintégrera pas la région Bretagne, il n'y aura pas de véritable démocratie dans ce pays. La BRETAGNE EST UNE ET INDIVISIBLE. Le charcutage jacobin bafoue notre identité.

« L'entité économique ne pourra s'imposer que si l'on rattache Nantes à la Bretagne... Celui qui rattachera Nantes aura sauvé la Bretagne et mon plus grand vœu pour notre région est que cela se fasse le plus rapidement possible. » (Édouard Leclerc, *Notre Histoire*, n° 22).

Tant que la langue bretonne ne sera pas reconnue officiellement dans la vie publique, tant qu'elle ne sera pas enseignée de l'école maternelle à l'université, tant qu'il n'y aura pas un véritable pouvoir politique breton capable de prendre en charge tous les problèmes propres à la Bretagne,

nous resterons un peuple minorisé. Alors que la plupart des autres peuples d'Europe se seront vus reconnaître leurs droits les plus élémentaires, resterons-nous encore longtemps dans la cour des petits en début de troisième millénaire ?

Un des objectifs de ce livre est de permettre à chacune et à chacun de se reconnaître à travers toutes les composantes de notre identité : se retrouver en tant que BRETON à l'aube du XXI^e siècle, voilà qui nous permettra de vivre debout dans l'ère nouvelle qui s'annonce.

Jakez GAUCHER

A

ABBAYE / ABATI

En Bretagne, l'art roman fut tardif par rapport à ses voisins normands et angevins ; il se développa surtout entre le dernier quart du XI^e siècle et le XII^e siècle. À Nantes, il ne reste que la crypte d'une cathédrale originelle fort bien restaurée. L'église de Loctudy (début XII^e) est un des plus beaux édifices romans de Bretagne. L'abbatiale de Redon a conservé sa grande nef, le transept et la coupole surmontée du clocher. Rennes n'a gardé que l'ancienne abbatiale bénédictine Saint-Melaine qui date de la fin du XI^e siècle. Guingamp, Bourbriac, Saint-Mathieu n'ont gardé que des traces de constructions romanes. Tréguier possède une grande tour qui jouxte la cathédrale. L'abbatiale Sainte-Croix de Quimperlé est un édifice inspiré du Saint-Sépulcre de Jérusalem. Il reste quelques ruines d'abbayes romanes à Saint-Gildas de Rhuys et à Fouesnant. La célèbre abbaye de Landévennec, fondée en 485 par **Gwenolé** est antérieure à l'art roman. Elle joua un grand rôle dans la diffusion du christianisme en Bretagne. Détruite en 913 par les Normands, ses ruines furent relevées en 1958.

Entre le IX^e et le XIII^e siècles, on édifia des abbayes cisterciennes : Le Relecq, Bon-Repos, Boquen, La Meilleraye-de-Bretagne. À partir du XIII^e siècle, commencent la construction de la cathédrale de Dol et celle de l'abbaye de Beauport (Kerity-Paimpol), ainsi que de nombreuses églises* et chapelles.

ABER

Le mot *aber* désigne l'embouchure d'un fleuve ou d'une rivière. En Bretagne, et notamment dans le Nord-Finistère, les côtes possèdent d'anciennes vallées submergées à la suite d'une remontée de la mer ; elles sont

entaillées d'estuaires par lesquels la mer remonte profondément à l'intérieur des terres. Les trois abers les plus connus sont l'Aber Benoît/Aber Benniget, l'Aber Ildut. Ildut était un saint breton originaire du pays de Galles où il donna son nom à plusieurs villes comme Llanelltyd, Llanilltud Fawr. Le troisième aber breton s'appelle l'Aber Wrac'h. De nombreuses villes galloises portent le terme *aber* dans leur nom : Aberystwyth, Abertawe, Abergavenny, Abergwyn... et en Écosse, citons Aberdeen.

Dans certains abers, la marée remonte très loin, comme à Auray, Hennebont, Châteaulin, Kemper, Redon... Les anciens moulins à marée (*milin vor*) utilisaient l'énergie produite par les marées ; l'usine marémotrice de la Rance utilise le même principe.

En Galice, les abers s'appellent des *rias*.

ACCORDÉON / AKORDEOÑS

Instrument à vent inventé en 1829 par l'Autrichien **Cyrril Damian**, l'accordéon a supplanté progressivement les instruments traditionnels bretons (biniou*, bombarde*, vielle, veuze*). En basse Bretagne*, l'accordéon est nommé boest avel (boîte à vent) ou boest an diaoul (boîte de diable). L'accordéon diatonique fut très populaire dans les ports où il accompagnait les chants de marins. Plusieurs groupes folks bretons, comme **Diaouled ar Menez**, **Bleizi Ruz**, emploient l'accordéon chromatique, mais l'accordéon diatonique est plus largement utilisé parmi les formations plus récentes.

En haute Bretagne*, on l'appelle souvent *bouèze* : les joueurs s'appellent les *accordéoneux* ou *bouézous*. La Bouèze est une association qui organise la Fête de la veuze rassemblant annuellement de nombreux joueurs d'accordéon diatonique en pays gallo*. Les joueurs les plus connus sont : **Yann Dour**, **Patrick Lefebvre**, **Alain Pennec**, **Yann-Fañch Perroches**, **Ronan Robert**, **Étienne Grandjean**...

ÂGE D'OR DE LA BRETAGNE / OADVEZH AOUR BREIZH

Le xv^e siècle est l'époque d'une grande prospérité qui a permis à la Bretagne de se développer dans tous les domaines, qu'ils soient économiques, culturels ou intellectuels.

Cet Âge d'or a suivi la Guerre de Succession de Bretagne (1341-1365). Ce développement a été encouragé par les ducs **Jean IV**, **Jean V** et **François II**, ainsi que par la duchesse **Anne***. Carrefour de navigation important entre l'Europe du nord et celle du sud, la Bretagne a pu recevoir dans ses ports des milliers de navires contribuant à sa richesse économique : l'exportation de sel de Guérande et de la baie de Bretagne, de toiles et de poissons débarqués dans les ports flamands, baltes, anglais, français, galiciens ou andalous, a permis à la Bretagne de jouer un rôle vraiment européen, tant dans les domaines économiques que politiques.

Le **xv^e** siècle vit également l'enrichissement de la vie littéraire avec l'introduction de l'imprimerie en Bretagne en 1484 au Gué de l'Île à Bréhan, grâce à **Robin Fouquet** et **Jean Crès**. Poètes et historiens, comme **Jehan Meschinot**, **Alain Bouchard**, **Pierre Le Baud**, eurent la faveur des ducs. L'art gothique flamboyant breton, issu d'une foi religieuse intense, s'épanouit dans de nombreuses églises* et chapelles, ainsi que dans les enclos paroissiaux*, sur les calvaires*, les jubés*, les retables, ainsi qu'à travers les milliers de croix qui parsèment encore de nos jours la campagne bretonne, de Nantes à Brest.

AGRICULTURE / LABOUR-DOUAR

La Bretagne est aujourd'hui la première région agricole française active : elle possède plus de 10 % de la population agricole totale, contre 53 % (544 000) en 1954...

Son système de production est essentiellement intensif : tournée principalement vers l'élevage. Plus de 12 % de la population bretonne appartient au monde agricole (France 6 %) : les zones principales d'emploi se situent dans les secteurs de Carhaix, Pontivy-Loudéac, Ploërmel, Vitré, Châteaubriant, Ancenis, Saint-Pol-de-Léon (La Ceinture dorée du Léon et du Goëlo produit plus de 70 000 t d'artichauts par an commercialisés sous le label Prince de Bretagne) ; le pays* nantais s'est spécialisé dans les cultures maraîchères (mâche, muguet). Les petites exploitations disparaissent, libérant des terres reprises par les plus grandes. Les fermes ont diversifié leurs activités vers des systèmes de polyculture et d'élevage. Le cheptel porcin s'est développé, entraînant des pollutions importantes et

graves de la terre et de l'eau*. Une prise de conscience récente de l'ensemble de la communauté agricole, accompagnée de règles plus draconiennes sur le développement des exploitations, devrait permettre à la Bretagne de retrouver eaux et cours d'eau de bien meilleures qualités dans quelques années. La course à la productivité a fait passer l'étable moyenne de 16 à 23 têtes entre 1980 et 1988, tandis que celle de porc doublait (256 têtes).

L'agro-alimentaire couvre de nombreuses activités (produits frais, surgelés, plats préparés et sous-vides, plats allégés, conserves). La Bretagne compte plus de 5 000 entreprises travaillant dans ce secteur qui exporte ses produits dans le monde entier : la plus grande d'entre elles, la COOPAGRI, fondée en 1911, compte actuellement plus de 42 000 membres.

ANKOU

Personnification de la mort dans la tradition armoricaine, l'*Ankou* est représenté par un squelette dont la tête tourne comme une girouette. Il est vêtu d'un *chupenn* et d'un *bragoù braz* (voir lexique). Selon cette même tradition, l'*Ankou* est l'âme du dernier mort de l'année dans la paroisse* : la lame de sa faux est montée à l'envers. Les trépassés sont emmenés par cet envoyé de la mort dans une charrette, *karrigell an Ankou*, tirée par un cheval efflanqué, et dont les roues grinçantes annoncent le passage... Celle ou celui qui les entend sait que cela annonce la fin prochaine d'un voisin ou d'un parent. La familiarité qu'ont les Bretons avec l'au-delà se retrouve aussi dans la mythologie celtique et par la présence des ossuaires* dans les enclos paroissiaux*.

Surnoms donnés à l'*Ankou* en basse Bretagne* : *Paotred e dreid marc'h* (le gars aux pieds de cheval) ; *Paolig* (Petit Pol) ; *Paol Gornek* (Paul le Cornu) ; *Gwilhou Gozh* (Le Vieux Guillaume).

Surnoms donnés en haute Bretagne* : *le Grand Biquion* ; *le Vieux Jérôme*.

ANNE DE BRETAGNE / ANNA BREIZH (1477-1514)

Anne de Bretagne naquit au château des ducs de Bretagne* à Nantes le 26 janvier 1477. Dernier souverain d'une Bretagne indépendante*, Anne devint duchesse à

l'âge de onze ans, après la mort de son père, **François II**. Après la défaite des armées bretonnes à Saint-Aubin-du-Cormier, le 28 juillet 1488, les troupes du roi de France envahirent la Bretagne. Pour sauver son duché, la duchesse épousa par procuration **Maximilien d'Autriche**, le 19 décembre 1490. Mais les grands seigneurs (**Rohan, D'Albret, Rieux**) trahirent Anne qui, finalement, dut épouser le roi de France, **Charles VIII** à Langeais (Touraine) le 6 décembre 1491. France et Bretagne étaient unies sous deux mêmes souverains, mais les droits du duché étaient maintenus.

Après la mort accidentelle de **Charles VIII** à Amboise en 1498, laissant son trône sans héritier mâle, Anne revint en Bretagne et reprit ses droits souverains, rétablissant la chancellerie. Le nouveau roi de France, **Louis XII**, cousin d'Anne, fit casser son propre mariage par le pape avec **Jeanne de France**, infirme et contrefaite, avec laquelle il était marié depuis 22 ans, afin d'épouser Anne le 8 janvier 1499 au château des ducs de Bretagne*, à Nantes. Le contrat précisait que la Bretagne aurait toujours un souverain distinct de celui du royaume de France ; de plus, Anne nommerait elle-même les officiers et on ne lèverait jamais d'impôts ni de soldats en Bretagne sans le consentement des états de Bretagne.

Mère de dix enfants, dont deux seulement survivront, Anne mourut le 9 janvier 1514 au château de Blois. Selon sa volonté, son cœur fut ramené à Nantes dans la sépulture de son père. Le reliquaire se trouve actuellement au musée Dobrée. Sa fille aînée, **Claude**, épousa, contre l'avis de sa mère, **François I^{er}**, roi de France : elle dut céder à son époux l'administration du duché, puis accepta la donation de la Bretagne à la France à titre perpétuel en 1515. (Voir histoire chronologique en fin de volume.)

ARGOAD, ARGOED

Ce terme signifie *Le pays bordant le bois*, l'intérieur de la Bretagne qui, il y a 2 500 ans, était couverte en grande partie de forêts*, qui allaient de l'extrême ouest – la forêt du Cranou – à la forêt de Fougères en passant par la légendaire forêt de Brocéliande*.

ARMOR / ARVOR

Ce terme signifie *le pays bordant la mer*. C'est la zone la plus peuplée où se concentre la majeure partie des activités économiques, industrielles et tertiaires. Son climat est doux et tempéré.

ARMORIQUE / ARVORIG

Nom donné autrefois à la Bretagne* jusqu'au v^e siècle environ, époque de l'immigration des Bretons qui lui donnèrent le nom de « *Breizh vihan* » (petite Bretagne). Le terme Armorique (latin *Armoricus*) est composé du préfixe *ar(e)*, qui signifie *près de*, et d'un dérivé de *mor*, mer : c'est donc *le pays bordant la mer*.

Cinq peuples occupaient la péninsule armoricaine du temps des *Celtes** :

- les **Redones** occupèrent la rive gauche de la Rance jusqu'à Messac, ainsi que la vallée du Couesnon, la forêt de Brocéliande* et le bassin de la Vilaine ;

- les **Namnètes** (entre Loire et Vilaine) ;

- les **Vénètes** (côte atlantique, entre la Vilaine et l'Ellé) ;

- les **Ossismes** (à l'extrémité de la péninsule armoricaine) ;

- et les **Curiosolites** (entre la forêt de Brocéliande* et la Manche, la rivière de Morlaix et la Rance). Les **Pictons**, qui ont donné leur nom au Poitou, occupaient le sud de la Loire, le pays de Retz : Rezé était un de leurs centres importants.

ART CELTIQUE / ARZ KELTIEK

Depuis les temps les plus anciens de la civilisation celtique (VIII^e-VI^e siècles av. J.-C.) jusqu'à la fin de son évolution (monachisme celtique, au Moyen Âge), l'art celtique a exprimé sa richesse et ses particularités : il a été influencé par des courants artistiques venus de l'Europe du Nord et du bassin méditerranéen. Il a atteint son apogée à l'époque de La Tène (de 500 à 100 av. J.-C.). Il a pu prospérer en Irlande de manière originale, jusqu'au Moyen Âge à travers les célèbres manuscrits, comme le *Book of Kells*. Les artistes étaient inspirés par le monde naturel, animal et végétal. Avec ses entrelacs et ses courbes délicates, l'art celtique, proche du fantastique, fut surtout utilisé dans l'ornementation et la décoration d'objets.

ARTHUR (Le roi) / ar roue ARZHUR

Son nom est mentionné pour la première fois dans l'*Historia Brittonum* (689). Il vient du latin *Artorius* : il apparaît pour la première fois dans un texte du IX^e siècle. S'il a existé, ce fut probablement un Breton romanisé qui dirigea la lutte contre les envahisseurs saxons de l'Île de Bretagne*, au V^e ou au VI^e siècle.

Selon la légende, **Arthur** était le fils d'**Uther Pendragon**, roi de l'Île de Bretagne*, et d'**Ygerne**, épouse du duc de Cornouaille. Il serait né par l'intervention de l'enchanteur **Merlin***. Plus tard, il réussira à ôter l'épée Excalibur du perron où elle avait été plantée, le faisant reconnaître comme roi. Il épousera **Guenièvre**, fille du roi **Léodegan** de Carmélide. Il rassemblera autour de la Table Ronde les meilleurs chevaliers du monde, dont les plus connus sont **Perceval**, **Lancelot du Lac***, **Gauvin**... Tous participeront à la Quête du Graal, coupe mystérieuse ayant contenu le sang du **Christ** qui fut ramenée en Bretagne par **Joseph d'Arimathie**. À sa mort, **Arthur** fut emmené dans l'Île d'Avalon, le paradis celtique, par sa demi-sœur, la fée **Morgane**. Les traditions affirment qu'il reviendra à la tête de ses chevaliers délivrer les Bretons du joug de ses oppresseurs.

De nombreux lieux évoquent le roi **Arthur** des deux côtés de la mer de Bretagne, en Cornouailles, au pays de Galles ou en Écosse, qui possèdent en commun ses légendes.

En Bretagne, la forêt* de Brocéliande* (voir le Centre de l'imaginaire arthurien au château de Comper), l'Île d'Aval (Trébeurden), Vannes, ville du roi **Ban** (père de **Lancelot**), la forêt du Huelgoat (camp d'Artus), sont autant de lieux pleins d'évocations arthuriennes...

B

BAGAD (pl. *bagadoù*)

Ensemble instrumental comprenant trois pupitres : cornemuses*, bombardes,* batterie (caisses claires, ténors, grosse caisse). Le premier *bagad* a été formé en 1948 par les cheminots de Carhaix-Plouguer. La plupart des *bagadoù* sont regroupés au sein de la fédération *Bodadeg ar Sonerion (B.A.S.)*, qui dispense un enseignement du biniou, de la bombarde, des batteries à travers toute la Bretagne. Elle organise des concours, dont le championnat national des *bagadoù* qui se déroule en épreuves de Printemps et d'Été. Les *bagadoù*, notamment ceux classés en 1^{re} catégorie, sont aujourd'hui des ensembles musicaux de très grandes qualités qui expriment avec les chanteurs, les sonneurs traditionnels en couple et les ensembles non traditionnels, la grande vitalité de la musique bretonne de cette fin du XX^e siècle.

BANDES DESSINÉES EN BRETON / BANDENNOÛ-TRESE T E BREZHONEG

Les premières bandes dessinées en breton furent l'œuvre de Herri **Caouissin** en 1934 : il créa *Per ar C'holin* dans le cadre de *Feiz ha Breiz ar Vugale*, supplément à la revue *Feiz ha Breiz*, qu'il créa en 1933 à la demande de l'abbé **Perrot** et dirigea jusqu'en 1939.

En 1978, les éditions Preder ont publié – à 10 000 exemplaires – *Asteriks e Breizh*, suivi par *Emgann ar Pennoù* (Le Combat des chefs). La même année, Skol an Emsav a publié une aventure de Lucky Luke *Ma Dalton* suivi en 1977 de *Pare Paotred Dalton* (La Guérison des Dalton). *An Ankou*, aventure de Spirou et Fantasio dessinée par **Fournier**, est parue en langue bretonne en 1978. Le premier album des aventures de Tintin et Milou, *Ar 7 boullenn-strink* (Les 7 Boules de cristal) a été publié par

Casterman en 1979 et douze albums sont parus depuis, publiés par les éditions An Here au Releg-Kerhuon. L'essor de la BD a permis à une association, Keit Vimp Bev, de se lancer dans l'édition de ce genre d'ouvrages en breton, dès 1978, avec la traduction de BD de Derib, Cosey, etc. Ce genre de livres a permis à de jeunes auteurs de renouveler le genre littéraire en breton et de toucher un plus large public.

BARDE / BARZH

Du temps de la civilisation celtique,* le barde était un personnage qui distribuait dans les cours royales ou princières des louanges ou des blâmes. Sous la chrétienté, ils étaient les gardiens de la tradition, de la mémoire de leur clan. En Bretagne, nos bardes eurent, comme au pays de Galles, des écoles bardiques qui enseignaient une métrique spécifique propre à la versification celtique : les rimes internes. Ils s'accompagnaient souvent de la harpe*. Les bardes gallois ont laissé leur nom et leurs œuvres à la postérité, comme **Taliesin** et **Aneirin**. **Merlin*** fut un barde commun à la Bretagne et aux autres pays celtiques* dans les légendes arthuriennes.



Stèle de Glenmor au Thabor.

En Armorique, le plus ancien barde connu est **Gwenc'hlan**, qui précéda **saint Hervé*** sur le site druidique du Méné Bré.

De nos jours, le vrai barde est reconnu comme un artiste inspiré, promoteur d'idées nouvelles, éveilleur d'âmes, à l'exemple de **Glenmor** ou **Stivell**. (Voir druide*.)

BARENTON (Fontaine* de) / Feunteun BARENTON

C'est au cœur de la forêt de Brocéliande*, près de cette fontaine, que **Merlin*** rencontra **Viviane** pour la première fois et en tomba amoureux. Cette source, creusée dans le sol, est encadrée de murets de pierre. Une tradition veut que si l'on verse quelques gouttes d'eau de la fontaine sur le Perron de



Fontaine de Barenton

Merlin, une grosse pierre située à proximité, se déclenche alors une averse ou divers phénomènes étranges... La fontaine de Barenton est un des hauts lieux de la mythologie arthurienne. (Voir Arthur*.)

BARZAZ BREIZ (En orthographe moderne, on écrira *Barzhaz Breizh*)

Anthologie de chants populaires bretons publiée en 1839 par **Hersart de La Villemarqué** (1815-1895) qui collecta une centaine de *gwerzioù** en sillonnant les bourgs de basse Bretagne*, au début du XIX^e siècle. Le *Barzhaz Breiz* (fr. *Chants de Bretagne*) est composé de trois parties : 32 chants mythologiques et historiques, 16 chants de fêtes et d'amour et enfin les 5 légendes religieuses, avec partitions.



La Villemarqué
(1815-1895).

BINIOU

Instrument de musique traditionnelle, le biniou fait partie de la famille des aérophones à anche - cornemuses*. Sa conception est simple : on gonfle la poche en soufflant dans un tuyau à soupape, le *sutell*. Le *levriad*, ou chalumeau, que l'on retrouve dans la cornemuse écossaise et dans la *gaïta* galicienne, est percée de trous que le musicien, ou *biniaouer*, ferme avec les

doigts pour jouer. Il était répandu en basse Cornouaille et en pays vannetais. Aujourd'hui, on peut raisonnablement estimer à 2 000/2 500 personnes le nombre de pratiquants de ces instruments sur l'ensemble de la Bretagne.

Il existe trois sortes de binious :

- le *biniau kozh* (vieux *biniau*), petite cornemuse à un seul bourdon, datant du XVIII^e siècle,

- le *biniau bras* (grand *biniau*) est une cornemuse écossaise, introduite en Bretagne entre 1920 et 1940. Il a trois bourdons (deux ténors et une basse) et il est plus grave d'une octave que le *biniau kozh*,

- la *veuze**, avec un seul bourdon, originaire de haute Bretagne.

BLÉ NOIR / ED DU

Originaire de Chine et du Népal, le blé noir, appelé également *sarrasin*, fut introduit et cultivé en Europe à partir du XV^e siècle. En Bretagne, sa culture atteignit son apogée au milieu du XIX^e siècle, où il constituait la base de l'alimentation paysanne. Cette production a régressé constamment avec le développement de l'élevage et la concurrence mondiale, jusqu'en 1987 : à cette époque, la Bretagne importait plus de 10 000 tonnes de blé noir en provenance de Chine, du Brésil et d'Afrique du Sud. Sous l'impulsion d'une poignée d'agriculteurs du *Kreiz Breizh* (Centre Bretagne), le *blé noir* est à nouveau cultivé chez nous : actuellement, il y a plus de 300 producteurs, une coopérative, cinq moulins associés, 250 crêperies de dégustation proposant une marque : *Harpe Noire - Tradition Bretagne*.

BOCAGE / BROUSKOAD

Le *bocage* breton est formé en principe de parcelles entourées de haies vives plantées d'arbres et d'arbustes feuillus sur des talus, doublés ou non de fossés. La plantation du talus se faisait sur une triple rangée. Il y a plusieurs types de talus, selon le pays : il en existe même en pierres sèches ou en ardoise (*pays* de Redon*). Leurs dimensions sont très variables.

Les talus, souvent appelés *fossés*, se sont développés depuis le Moyen Âge ; certains remontent à l'antiquité celtique. Ils comprennent le talus proprement dit, plus la douve qui le borde à l'extérieur, auxquels s'ajoute la haie plantée

d'arbres. Les paysans ont participé involontairement au boisement de la Bretagne en plantant par milliers des arbres sur des milliers de kilomètres de talus. C'est surtout le chêne têtard qui a été favorisé, à cause de son utilité en tant que bois de chauffage. Grâce aux talus, le bocage a pu conserver une vie sauvage jusqu'au début du XX^e siècle.

Mais si le développement de l'agriculture et le remembrement nécessaire pour regrouper de plus grandes parcelles étaient nécessaires, l'arasement des talus sur plus de 200 000 km a complètement détruit le paysage traditionnel et son écosystème : il est à l'origine des phénomènes d'inondation qui touchent régulièrement les campagnes. Cette catastrophe écologique, accompagnée de la pollution du sol et des eaux par les engrais et désherbants chimiques, a porté de graves atteintes au bocage et à l'identité même de la Bretagne.

BOMBARDE / BOMBARD

Cet instrument de musique, du latin *bombas*, bruit, est de la famille aérophones à double anche.

Sa forme actuelle date du XV^e siècle. Les bombardes sont généralement fabriquées en buis, bois fruitiers ou en ébène. Elles se démontent en trois parties : l'anche, le chalumeau et le pavillon. L'anche double est en roseau ; autrefois, elle était faite en corne. Elle est originaire de basse Bretagne*.

Le joueur de bombarde est appelé en breton *bombarder* ou *talabarder*. La bombarde est généralement accompagnée du biniou*, de la cornemuse*, parfois de la veuze*, de la vielle, de l'accordéon* ou du violon. Depuis une vingtaine d'années, la bombarde occupe une place de choix aux côtés de la guitare électrique, du synthétiseur et de la batterie dans les groupes de musique traditionnelle. Elle accompagne également l'orgue dans les églises* (les concerts de bombarde et orgue sont bien connus, notamment ceux donnés dans la Collégiale de Guérande). Elle est utilisée aussi bien pour la musique traditionnelle que pour la musique classique ou sacrée.

Plusieurs sonneurs sont devenus légendaires. Citons : **Matilin An Dall** (1789-1859), de Kemperle, et **Jean-Claude Jégat** (1941-1981), de Pontivy, qui fut *penn-sonner* de la Kerlenn Pondi et **Étienne Rivoallan**, de Bourbriac, décédé en 1961.

BREIZH ATA0

En 1918, **Henri Prado**, **Morvan Marchal** (créateur du *Gwenn ha Du**) et **Job de Roince** fondent le Groupe régionaliste breton et publient en janvier 1919 le n° 1 du journal *Breizh Atao* (Bretagne Toujours), qui donnera son nom au mouvement autonomiste breton d'entre les deux guerres mondiales. Plus tard, *Breizh Atao* sera dirigé par **Olier Mordrel**, **François Debauvais** et **Yann Bricler** qui se poseront en nationalistes, par opposition aux régionalistes romantiques d'avant 1914. En 1927, le nouveau Parti autonomiste breton aura une optique fédéraliste européenne. En 1932, il prendra le nom de Parti national breton (P.N.B.), dont le journal *Breizh Atao* sera interdit en 1937. Le mouvement sera dissous en 1939. À la Libération, le pouvoir profitera du fait que certains militants aient collaboré avec les Allemands pour lancer une campagne de discrédit sur tout le mouvement breton, l'*Emsav**, qu'il soit culturel ou politique et faire interner des centaines de personnes. (Voir histoire chronologique en fin de volume.)

BREIZH A GAN

Festival de chant choral en breton créé par *Kendalc'h** en 1982, est itinérant en Bretagne. Il s'est successivement déroulé à Guingamp (*Gwengamp*) en 1982, Auray (*An Alre*) en 1983, Morlaix (*Montroulez*) en 1984, Rennes (*Roazhon*) en 1985, Guérande (*Gwenrann*) en 1986, Lannion (*Lannuon*) en 1987, Vannes (*Gwened*) en 1988, Saint-Pol-de-Léon (*Kastell-Paol*) en 1989, Redon (*Redon*) en 1990, Nantes (*Naoned*) en 1991, Brest (*Brest*) en 1992, Lorient (*An Oriant*) en 1993, Tréguier (*Landreger*) en 1994, Quimper (*Kemper*) en 1995, Vannes (*Gwened*) en 1996, Rennes (*Roazhon*) en 1997, Guérande (*Gwenrann*) en 1998.

Cette manifestation annuelle a son prolongement dans le travail suivi d'une commission *Chant choral* au sein de *Kendalc'h* (20 chorales), par des créations :

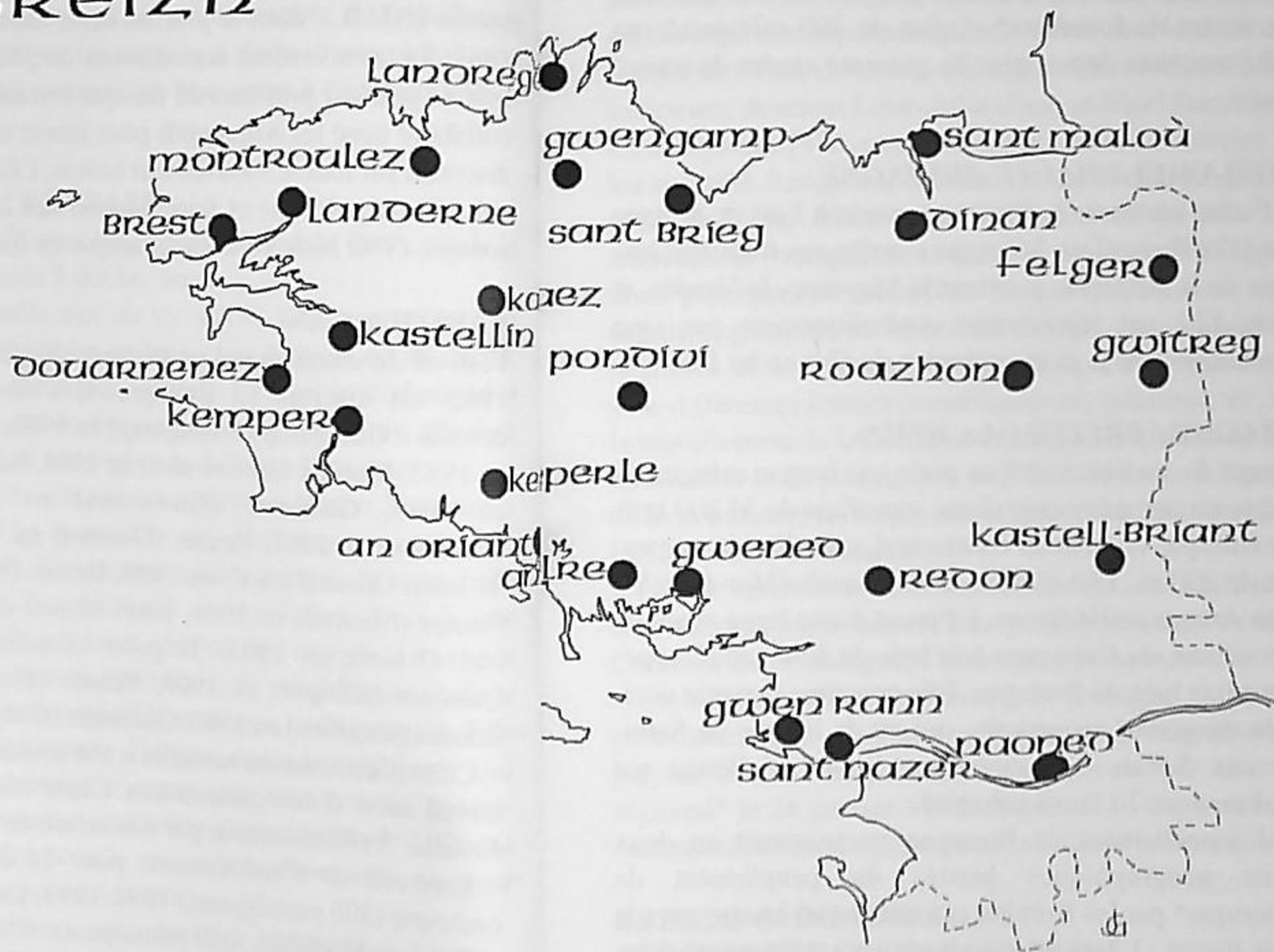
Kan evit ar Peoh/Cantate pour la Paix. Chœur et orchestre (300 participants) 1992-1993. Douze concerts.

Oratorio Morbihan. 250 participants. Chœur et orchestre 1995.

Création de Chœur féminin de Bretagne en 1994.

Cantate Penn ar Bed. 300 participants. Chœur et orchestre 1997.

Breizh



BREIZH-IZEL / BASSE BRETAGNE

La basse Bretagne est considérée comme la Bretagne bretonnante, située à l'ouest d'une ligne qui irait de Plouha (22) à Theix (*Teiz*, 56), près de Vannes. Symboliquement, la *basse Bretagne* est représentée dans le *Gwenn ha Du** (drapeau national breton) par quatre bandes blanches.

BREIZH SANTEL

Association créée par Gérard Verdeau en 1952 pour restaurer et conserver les monuments religieux bretons. D'abord circonscrite à la basse Bretagne*, *Breizh Santel* a étendu ses activités à l'ensemble du pays. Plus de 200 chapelles, autant de fontaines* et plus de 400 calvaires* ont ainsi été restaurés depuis plus de quarante années de travail bénévole.

BREIZH-UHEL / HAUTE BRETAGNE

C'est l'autre partie de la Bretagne, située à l'est de la ligne Plouha (22)/Theix (*Teiz*, 56) et qui s'arrête aux frontières historiques de la Bretagne, jouxtant la Mayenne, la Vendée, et l'Anjou. Elle est représentée symboliquement par cinq bandes noires dans le drapeau breton, le *Gwenn ha Du**.

BRETAGNE / BREIZH (abr. BZH*)

Seul pays du continent où l'on parle une langue celtique, la Bretagne est une péninsule d'une superficie de 34 200 km². Partie émergée du plateau continental, son altitude moyenne est de 200 m. Elle s'étend de la Manche/*Mor Breizh* à l'océan Atlantique/*Meurvor*, à l'ouest d'une ligne allant de l'embouchure du Couesnon à la baie de Bourgneuf, appelée autrefois baie de Bretagne. Elle constitue la partie occidentale du massif armoricain, qui va de la baie de Saint-Vaast aux Sables d'Olonne. Son littoral s'allonge sur 1 772 km, dont 70 % est urbanisé.

Traditionnellement, la Bretagne se reconnaît en deux espaces géographiques hérités du peuplement de l'Armorique* par les Bretons, qui ont donné à notre pays le nom de *Breizh* : l'*Armor** (bande côtière) et l'*Argoat** (l'intérieur) ; ainsi que deux espaces culturels distincts : la basse Bretagne/*Breizh Izel**, qui a conservé partiellement l'usage de la langue bretonne et la haute Bretagne/*Breizh Uhel** ou Bretagne galloise, au parler celto-roman, le gallo*.

Sur le plan religieux, la Bretagne était formée de neuf évêchés* qui sont symbolisés par les bandes noires et blanches du *Gwenn ha Du**, qui contient également les hermines* de l'ancien duché.

La Bretagne se retrouve à travers ses pays* qui constituent le fond du terroir traditionnel (costumes*, coiffes*, habitat, musique*, danses*, coutumes, légendes, etc.) auxquels les Bretons sont très attachés, malgré les efforts entrepris par le pouvoir central pour lutter contre les identités régionales depuis la Révolution de 1789.

Sur le plan politique, la Bretagne en tant que « province autonome » n'existe plus, depuis cette date. Son territoire a été découpé en cinq départements (Côtes-du-Nord, devenues à présent Côtes-d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, devenue Loire-Atlantique, et Morbihan). Avec la loi du 5 juillet 1972, entrée en application le 1^{er} janvier 1974, les autorités françaises, reprenaient un décret du gouvernement de Vichy (décret **Pétain-Darlan** du 30 juin 1941), amputant la Bretagne de la Loire-Atlantique. Les organisations politiques et culturelles bretonnes unanimes se sont depuis, regroupées au sein d'un Comité pour l'unité administrative de la Bretagne, le CUAB, qui ne cesse de lutter sous différentes formes (manifestations, pétitions, etc.) pour la réunification de la Bretagne et contre les actions de débrettonnisation et de propagande des Pays de Loire à l'encontre de la population de Loire-Atlantique. (Voir histoire chronologique en fin de volume.)

La Bretagne est aujourd'hui une nation sans État, comme de nombreux autres pays d'Europe (Écosse, pays de Galles, Cornouailles, Catalogne, Corse, pays Basque, etc.)

La régionalisation n'apporte à la Bretagne aucun statut particulier. Seule, la charte culturelle de Bretagne, adoptée par les 5 conseils généraux bretons puis par le conseil régional* le 28 janvier 1978, et qui dura cinq ans, eut des conséquences importantes pour la culture bretonne.

BRETAGNE INDÉPENDANTE / *BREIZH DIZALC'H* (845-1488-1532)

La Bretagne royale, fondée par **Nominoë** après la victoire de Ballons (845) sur les Francs de **Charles le Chauve**, devint progressivement un État moderne qui affirma son indépendance vis-à-vis de ses puissants voisins, la France

et l'Angleterre. Sous l'autorité des ducs **Jean IV**, **Jean V** et **François II**, la Bretagne eut des ambassadeurs auprès du pape, avec des représentants à la curie romaine, auprès des rois d'Angleterre, d'Espagne, du Portugal, de Hollande, etc.

L'administration ducale

Le duc était assisté immédiatement par les grands officiers : le gouverneur général ou trésorier, le chancelier, s'occupant des affaires intérieures et de la justice, et un magistrat, le président de Bretagne.

- Le conseil ducal, formé des grands officiers, de prélats et de seigneurs laïcs ;

- Le conseil privé : il ne comptait que des membres nommés à vie – une trentaine – dirigés par le chancelier. Il eut un rôle important et toucha les domaines judiciaire, administratif, de politique intérieure et internationale et financier. C'était un véritable gouvernement qui aidait le duc à diriger le pays.

Le parlement général

Il était formé des états et d'un tribunal d'appel : celui-ci en sera séparé en 1485. Les états étaient formés des trois ordres auxquels s'ajouteront les députés des *Bonnes Villes* au XIV^e siècle. Ils comptaient environ 200 membres : 56 pour le clergé, 48 pour le tiers état et une centaine pour la noblesse. Les états ont un grand rôle dans le domaine de la fiscalité, de la justice et des attributions politiques (ratification des traités, confirmer les constitutions, actes, lois et usages.)

La chambre des comptes

Elle siégeait à Nantes et supervisait tous les services financiers du duché, les comptes du grand trésorier ; elle menait même des enquêtes. Sous **François II**, elle dressa un état des finances, véritable budget de la nation bretonne. En 1485, les états abandonnèrent leur pouvoir judiciaire en faveur d'une nouvelle juridiction qui prit le nom de parlement de Bretagne*. (Voir histoire chronologique de Bretagne* en fin de volume.)

BRETAGNE AUTONOME / BREIZH EMREN (1532-1790)

Après son mariage avec **Louis XII** en 1499, **Anne de Bretagne*** fit préciser, en les améliorant, les conditions d'une véritable autonomie bretonne dans le cadre du royau-

me de France. L'union entre les deux pays fut uniquement personnelle jusqu'en 1532. Anne obtint notamment :

- le droit de ne payer que les impôts consentis par les états de Bretagne ;
- le droit d'appliquer les octrois uniquement à la défense du pays ;
- le droit pour les Bretons de n'être jamais jugés hors de Bretagne ;
- le droit pour la noblesse bretonne de ne servir hors de Bretagne que dans les cas d'extrême nécessité.

L'acte d'union de 1532, qui fut suivi d'un édit royal, stipulait que les *droits et privilèges seraient gardés et observés inviolablement... sans y rien changer et innover*. Ce véritable contrat bilatéral entre deux nations souveraines reconnaissait à la Bretagne, *province réputée étrangère*, une autonomie de fait et de droit.

Mais au cours des siècles qui suivirent, les conflits se multiplieront entre la Bretagne et le pouvoir absolutiste français : révolte du Papier Timbré (révolte urbaine brève), et révolte des Bonnets rouges (1675), révolte paysanne profonde qui sera durement réprimée, conspiration de Pontcallec (1720), Affaire de Bretagne (XVIII^e siècle). Les états de Bretagne, formés de la noblesse, du clergé, de bourgeois et de représentants de quarante villes, prirent à leur charge tous les impôts : ils en payaient le montant au Trésor royal et répartissaient eux-mêmes les dépenses entre les contribuables. Le parlement enregistrait les édits du roi de France : c'était une cour de justice siégeant à Rennes qui disposait de pouvoirs administratifs et politiques et pouvait intervenir en matière de religion, d'enseignement, de santé publique et de police. Le parlement de Bretagne* fut le défenseur de la légalité bretonne et du droit face aux excès du pouvoir royal.

Ce pouvoir avait mis en place, après 1532, une administration et des fonctionnaires : un gouverneur représentant le roi, un commandant-en-chef militaire et un intendant de justice, police et finance, sorte de préfet régional, dirigeant toute l'administration.

La Bretagne perdra son autonomie et ses droits à la Révolution de 1789.

BRETAGNE (Île de) / BREIZH VEUR

Appelée aujourd'hui *Grande-Bretagne*, l'Île de Bretagne fut d'abord habitée par les Bretons, à l'exception du nord de l'Écosse occupé par les Pictes. Puis, avec l'invasion des Angles et des Saxons, se forma l'Angleterre, qui finit par dominer politiquement toute l'île formée également de l'Écosse (Scotland, ou Alba en gaélique), du pays de Galles (Wales, ou Cymru en gallois). La Cornouailles (Cornwall, ou Kernow en cornique) est un comté de l'Angleterre. Le terme anglais *Britain*, qui sert actuellement pour désigner la Grande-Bretagne, vient du gallois *Prydain*. Ce mot se retrouve fréquemment dans la littérature médiévale sous le terme *Prydain Vawr* (Grande Bretagne) pour la distinguer de la Bretagne armoricaine. Dans les textes anciens, le nom de *Britannia* s'appliquait à la Bretagne insulaire, à l'exclusion de l'Écosse et de l'Irlande et recouvrait le territoire de l'Angleterre, du pays de Galles et du Cornwall (voir pays celtiques*).

BRETAGNE (Matière de) / DANVEZ BREIZH

La Matière de Bretagne est constituée de l'ensemble des légendes et récits mythologiques du monde celtique articulés autour du roi **Arthur***. Elle a constitué pour les écrivains et poètes d'Europe occidentale, du XII^e au XV^e siècles, une source inépuisable d'inspiration : aventures merveilleuses, symboles, objets mystérieux (le Graal...), monde de fées et de dragons et autres enchantements.

Diffusés à partir des trois pays de langue brittonique (Bretagne, Cornouailles, et pays de Galles), les grands thèmes de la littérature médiévale (légendes arthuriennes, légende du Graal, **Tristan** et **Yseult**) se sont propagés en Angleterre et dans la littérature française par l'intermédiaire de bardes* et trouvères du Moyen Âge, porteurs de la tradition orale, à partir du XI^e siècle. La transmission écrite s'est faite par l'*Historia regum Britanniae* de **Geoffrey de Monmouth** en 1136. Ce texte, rédigé en latin, connut un fort succès et servit d'inspiration à **Robert Wace** (*Roman de Brut*), puis à **Chrétien de Troye** (*Erec et Enéide*, *Le Chevalier à la charrette*, *Le Chevalier au lion*, *Le Conte du Graal*).

BRETON / BREZHONEG (voir LANGUES CELTIQUES)

BROCÉLIANDE (Forêt* de) /

Koad BREKILIEN, Koad BRESILIEN

L'actuelle forêt* de Paimpont, plus connue sous le nom légendaire de Forêt de Brocéliande couvre environ 7 000 hectares ; elle fait partie de l'ancien massif forestier qui occupait le centre de l'Armorique*. Elle fut souvent le théâtre de romans bretons, apparus dès le XII^e siècle et qui devinrent à la mode au XIX^e siècle. Bien des lieux évoquent les héros des chevaliers de la Table ronde* et de leurs dames : **Morgane et Lancelot** au Val-Sans-Retour, **Viviane et Lancelot** dans les étangs du château de Comper, **Merlin*** et **Viviane** à la fontaine* de Barenton, etc. **Chrétien de Troyes** fera connaître au monde médiéval européen ce haut lieu celtique. (Voir Arthur* et Matière de Bretagne*.)

BRO GOZH MA ZADOÛ (Le Vieux pays de mes pères).

L'hymne national breton (*Kan broadel Breizh*) fut inspiré de l'hymne national gallois *Hen Wlad Fy Nadau*, composé et écrit par **Evan James** et son fils **James James** en 1856. **Taldir Jaffrennou** (1879-1956) en publia une traduction en breton dans son livre *An Delen Dir*, en 1900, sous le titre *Bro gozh ma zadoù*. Lors de son congrès de Lesneven, l'Union régionaliste bretonne le choisit en raison de la fraternité qui rapprochait Bretons et Gallois. Le père de **Camille Lemercier d'Erm**, imprimeur à Niort, l'édita dans un album pour piano. En 1906, **Maurice Duhamel** écrivit une nouvelle harmonisation pour piano qui fut enregistrée en 1910 (Disques Pathé Frères). Depuis, le *Bro gozh* est devenu, et reconnu, comme l'hymne national de tous les Bretons. Il est chanté dans de nombreuses manifestations. (Voir pays celtiques* : pays de Galles.)

BZH

Abréviation du mot *Breizh* (Bretagne). Le macaron BZH appliqué à l'arrière des véhicules marque la nationalité bretonne du propriétaire. Les créateurs du sigle (**Martial Courtial**, **Hervé Gilbert** et **Jean-Claude Lenormand**) virent leur BZH interdit en 1967 par les autorités, mais l'application du décret resta lettre morte... Depuis sa création, le BZH n'a cessé d'être utilisé sous de multiples formes (autocollants, bombages), notamment en Loire-Atlantique pour marquer l'appartenance de ce département à la Bretagne (44 = BZH). (Voir Bretagne* et ZH*.)

C

CALVAIRE / KALVAR

L'art populaire religieux breton a trouvé dans le calvaire une expression originale de sa foi ardente au cours des siècles, notamment entre le xv^e et le xviii^e siècles, époque connue comme l'Âge d'or de la Bretagne*. Les calvaires les plus importants se situent en basse Bretagne* : Saint-Thégonnec, Guimiliau, Lampaul-Guimiliau, Sizun, Pleyben, La Martyre, Guéhenno. Les plus anciens sont ceux de Tronoën en pays bigouden et Kerbreudeur à Saint-Hernin en Poher. Ils comptent souvent de nombreux personnages, comme celui de Plougastel (150). D'autres sont moins importants : Cléden-Poher, Saint-Hernin, Kergrist-Moëloù, Maël-Pestivien, Gurunhuel, Lanrivain.

Les grands calvaires sont les éléments centraux des enclos paroissiaux*. Placés à côté de l'ossuaire* rappelant la présence de la mort, si familière aux Bretons, les calvaires sont aussi un symbole de la vie éternelle.

Le spectacle *La Passion Celtique/Ar Basion Vras*, de **Christian Desbordes** et **Goulc'hen Kervella**, joué par la troupe de théâtre *Ar Vro Bagan* en 1992, est inspiré des scènes représentées dans la pierre des principaux calvaires bretons.

CANAL DE NANTES À BREST / KANOL EUS NAO-NED DA VREST

Ce canal, reliant Nantes, Lorient et Brest, est long de 360 km et traverse la Bretagne intérieure en passant par Redon, Pontivy, Carhaix et Châteaulin. Mais ses 237 écluses, soit en moyenne une tous les 1 500 m, ont été un handicap majeur à son utilisation. Commencé en 1824, il ne fut terminé qu'en 1840. Trois types de bateaux à fond plat le fréquentèrent : les nantais, les péniches et les bateaux d'Hennebont, mais leur jauge ne devait pas dépasser

156 tonnes avec une charge maximum de 130 tonnes. Actuellement, le tourisme fluvial a pris la relève du bois, du sucre, des ardoises et des engrais, aidant au développement d'activités de loisir autour des bases nautiques installées en divers points de passage du canal.

CELTES / KELTED

Confédération de peuples qui vécurent entre le VIII^e et le I^{er} siècles avant Jésus-Christ ; originaires de la boucle du Danube, ils occupèrent progressivement la majeure partie de l'Europe occidentale.

La société celtique était surtout aristocratique et comprenait trois classes définies par des fonctions spécifiques : les prêtres ou druides*, la noblesse militaire et les artisans.

La langue celte, le celtique, s'est séparée en deux grandes familles :

les langues goidéliques (irlandais, erse ou gaélique d'Écosse et Man) et les langues brittoniques : le breton, le gallois et le cornique.

Les territoires occupés par les Celtes s'étendaient aux pays connus actuellement sous le nom de France (la Gaule), l'Allemagne du Sud, le nord de l'Espagne (les Celtibères), la Suisse (les Helvètes), l'Italie du Nord, la côte adriatique, la Bohême et la vallée du Danube. On pense que les premières vagues migratoires celtiques sont arrivées dans les Îles britanniques au début du premier millénaire avant J.-C., vers l'an 800. Les Celtes pratiquant la culture de La Tène (Suisse) sont arrivés vers l'an 200 avant J.-C. Les légions romaines de Jules César mirent fin à la civilisation celtique* : l'Île de Bretagne* sera conquise entre 55 et 54 avant J.-C. L'Irlande sera épargnée, ainsi que les Hautes Terres d'Écosse (les Highlands). L'ancienne religion celtique a laissé peu à peu la place au christianisme, pacifiquement, à partir de **saint Patrick / Padraig** en Irlande en 432, les druides* ayant été d'ailleurs les premiers à embrasser la nouvelle foi.

L'Armorique* romanisée redeviendra celtique et bretonne sous l'effet de deux vagues migratoires, aux IV^e-V^e siècles et au VI^e siècle ; durant cette dernière période, une migration bretonne gagnera la Galice. Cette colonie sera mentionnée au VII^e siècle (évêché de Bretoña).

(Voir pays celtiques* et langues celtiques*.)

CERCLES CELTIQUES / *KELC'H KELTIEK*

Ensemble de danseurs qui portent le costume traditionnel de leur terroir. Ils proposent des spectacles, des animations, participent à des défilés au cours de nombreux festivals et fêtes* qui ont lieu chaque été en Bretagne et ailleurs. Ils peuvent être accompagnés soit d'un *bagad**, soit d'un couple de sonneurs* ou de chanteurs traditionnels.

Les premiers cercles celtiques virent le jour avant la dernière guerre (Rennes, Nantes, Pontivy, Lorient, etc.), mais la grande majorité se constitua entre 1950 et 1960.

Il existe actuellement deux fédérations de cercles celtiques : *Kendalc'h** (130 associations) ; *War' l Leur* (57 cercles celtiques) organise des stages au centre Amzer Nevez de Ploemeur (56), ainsi que des expositions, des montages, des films sur la broderie, les coiffes*, la danse*.

CHANSONS POPULAIRES BRETONNES / *KANAOUENNOÙ BREIZH*

Si nous n'avons pas de traces écrites de chansons avant 1350, c'est qu'en Bretagne, comme partout dans le monde, la tradition était orale. Les premières collectes de chants traditionnels ne datent que de la fin du XVIII^e siècle : elles se sont prolongées et organisées jusqu'à nos jours grâce aux collecteurs et de nos jours au travail de *Dastum**. Les thèmes, transcrits sur feuilles volantes, traitaient de sujets d'époque et de la vie quotidienne : amour, mariages, cantiques, chansons satiriques, *gwerzioù**, *sonioù**.

Au XIX^e siècle, avec la mode celtique, des amateurs qu'on nommait des antiquaires, se mirent à collecter des chansons au cours de leurs voyages : parmi eux, citons **La Villemarqué** qui publia le *Barzaz Breiz**, **Luzel** et ses *Chants et chansons populaires de basse Bretagne (Gwerzioù ha Sonioù Breizh Izel)*, **Joseph Loth**, **Anatole Le Braz**, **François Vallée**, **Émile Ernault**, **Bourgault-Ducoudray**, **Maurice Duhamel**, **Loeiz Herrieu**, **Paul Sébillot**, etc.

Depuis, de nombreux chanteurs comme **Alan Stivell**, **Tri Yann**, **Gilles Servat** et surtout les chanteurs traditionnels comme **Yann-Fañch Kemener**, **Erik Marchand**, **Denez Prigent**, **Annie Ebrel**... et avant eux les sœurs **Goadec**, les frères **Morvan**, **Manu Kerjean**, ont repris les thèmes traditionnels de nos anciens et ont permis une large diffusion

d'airs dont certains célèbres (*Marv Pontkalleg, An Alarc'h, Gwerz Penmarc'h, La Jument de Michao, Dans les prisons de Nantes, etc*). **Stivell** créa le folk rock celtic, suivi par bien d'autres qui élargirent cette ouverture musicale avec le rock celtic (**Dan ar Braz, groupe Gwendal, Ar Re Yaouank, Glaz**, et bien d'autres !). Au cours des années soixante-dix, des chanteurs engagés comme **Gilles Servat, Kirjuhél, Gweltaz ar Fur**, reprirent dans leurs chansons les revendications sociales et politiques de l'époque.

CHARTRE EUROPÉENNE DES LANGUES RÉGIONALES OU MINORITAIRES /

KARTA EUROPAAR YEZHOUÛ BIHAN

En 1992, le Conseil de l'Europe a adopté la charte européenne pour les langues régionales ou minoritaires sous la forme d'une convention. Ce qui est très important parce qu'une convention est un traité qui engage juridiquement les États qui l'ont ratifié. En 1994, le Conseil de l'Europe a adopté une convention-cadre pour la protection des minorités nationales. À la base de la convention, le principe de la sauvegarde et du développement des droits de l'homme et des libertés fondamentales, y compris la liberté linguistique. Quatre États l'ont ratifiée : Finlande, Hongrie, Norvège et Pays-Bas. À ce jour, trois pays n'ont toujours pas signé cette charte : Turquie, Royaume-Uni et France... Toutefois, la charte ne deviendra une loi que lorsqu'un cinquième des États membres du Conseil de l'Europe l'aura ratifiée.

CHÂTEAU DES DUCS DE BRETAGNE /

KASTELL DUGELEZH BREIZH

Situé à Nantes au bord de la Loire, l'emplacement fut choisi par le duc **Alain Barbe-Torte** pour construire les premiers éléments du château. Au XIV^e siècle, le duc **Jean IV** le répara et y mourut. **Jean V**, puis **François II** y avaient leur gouvernement : les tours furent garnies de canons, de couleuvrines et d'arquebuses, ce qui permit de résister aux sièges soutenus par le roi de France **Charles VIII** en 1487. On y organisait des fêtes, des tournois de chevalerie, des pièces de théâtre. **Anne de Bretagne**[#] naquit dans ce château le 25 janvier 1477. Le Palais ducal, le Grand logis, les tours de la Boulangerie, du Pied de Biche, des Espagnols,

des Jacobins furent construites, suivant les plans de **Mathelin Rodier** : on y logeait plus d'une centaine de gentilshommes, le chancelier, le trésorier, des hérauts, des écuyers, des musiciens, les officiers de la couronne, un médecin, un confesseur, des gardes armés... **Anne*** y épousera le roi **Louis XII** le 8 janvier 1499. Elle fera construire la Tour du Port et la Tour de la Rivière.

Après l'édit d'union de la Bretagne et de la France (1532), le château des ducs de Bretagne fut déserté : il devint une prison, puis servit de caserne... Il failli être démoli en 1791, et en 1800, la Tour des Espagnols sauta. Le château fut récupéré par la ville de Nantes, en 1920 et devint un musée qui abrite plusieurs expositions.

Le château des ducs de Bretagne, symbole de l'appartenance du pays nantais à la Bretagne, fut le point de rassemblement de plusieurs manifestations pour la réunification de notre pays, actuellement amputé de la Loire-Atlantique. (Voir Bretagne*.)

CHOUCHENN (*hydromel*)

Réputée comme la boisson des dieux, du temps des Celtes*, l'hydromel breton a un haut lieu réputé : Rosporden. Mais on en fabrique un peu partout en Bretagne, essentiellement en Cornouaille, en vannetais et en pays nantais. Sa conception reste traditionnelle : il s'obtient par fermentation du miel sauvage mélangé à de l'eau de source chauffée à 30 °C. Ainsi, on peut obtenir une boisson de teneur en alcool montant à 18°C, qui doit se boire fraîche. Si le *chouchenn* est un nom breton, en pays gallo*, on l'appelle le *chamillard*. (Voir gastronomie*.)

Si des petits producteurs commercialisent leur production, des sociétés comme Warenghem à Lannion fabriquent, entre autres, le *chouchen* de manière industrielle.

CIDRE / CHISTR

Si la Bretagne dispute à la Normandie la réputation de son cidre, il faut dire que certains terroirs comme le pays de Fouesnant, le Val de Rance, de la région de Domagné (35) et de Guenrouet (44), font tout pour donner à notre boisson traditionnelle ses lettres de noblesse. Parallèlement à la production commerciale, de nombreux agriculteurs continuent la culture des pommiers et fabriquent eux-mêmes leur cidre.

La production annuelle de cidre se monte à environ 3 000 hectolitres. (Voir gastronomie*.)

CINÉMA / SINEMA

Au début du siècle, la Bretagne était très à la mode (parisienne) : elle a ainsi servi de cadre à la réalisation de films, mais la réalité bretonne n'a jamais vraiment été évoquée. Produits par des Parisiens venus en « province » sans connaître la personnalité ni la culture bretonnes, ce cinéma a ignoré la Bretagne. Les pionniers du cinéma breton militant furent les frères **Ronan et Herri Caouissin** qui créèrent la société Brittia Films et réalisèrent *Le Mystère du Folgoët* en 1953 avec des moyens financiers dérisoires...

Plus tard, plusieurs cinéastes engagés comme **René Vautier, Jean-Louis Le Tacon, Nicole et Félix Le Garrec** s'intéressèrent aux problèmes sociaux et culturels spécifiques aux Bretons : *La grève du Joint Français* (1972), *Avoir vingt ans dans les Aurès, Plogoff*, etc.

Deux grands festivals essaient de valoriser les films bretons, d'encourager les réalisateurs bretons, et de confronter la situation en Bretagne avec celle des autres pays celtiques et d'autres minorités nationales :

- Le Festival de cinéma de Douarnenez, qui en est à sa 22^e édition en 1998 ;
- Le Festival international du film et de la télévision des pays celtiques, qui se déroule chaque année dans un pays différent.

La Cinémathèque de Bretagne a été créée en 1985 à Ploërmel, au Centre des Carmes, dans les locaux de l'Agence technique régionale, avant de s'installer à Plérin (22) puis à Brest : elle dispose de 800 films se rapportant à tout ce qui a été tourné en Bretagne, et présentant un intérêt économique, ethnologique, sociologique. Son plus ancien film a été tourné en 1905.

CIVILISATION CELTIQUE / SEVENADUR KELTIEK

Les Celtes* sont parmi les peuples les plus anciens connus en Europe : avec eux commence vraiment l'histoire de notre continent. Peuples de l'âge des métaux, ils étaient d'habiles forgerons et connaissaient le principe de la trempe de l'acier. On a des traces de leurs exploitations de minerai. L'exploitation du fer et du cuivre, le transport du

minerais d'étain vers l'Île de Bretagne* donnaient lieu à un commerce prospère.

Ils étaient réputés comme potiers et la découverte d'anciens ateliers où de nombreux tessons portaient des signatures d'artisans a fait progresser la connaissance de la langue celtique*. Les Celtes* étaient également experts en cordonnerie, sellerie, tonnellerie, charronnerie, étamage et émaillerie. Ils savaient teindre les tissus.

Ils ont inventé des instruments aratoires (herse, faux) et utilisaient un genre de moissonneuse qui permettait de moissonner en un seul jour, alors qu'il fallait une semaine aux paysans romains...

Les Celtes* pratiquaient un commerce de métaux, de poteries, de boissons tant par voie terrestre (des pistes que les Romains emprunteront et perfectionneront), que maritime et fluviale. Ils connaissaient l'usage du savon, ignoré des Romains, conservaient leurs boissons (*chouchenn**, cervoise) dans des tonneaux, dont ils furent les inventeurs.

Les classes sociales étaient définies par des fonctions spécialisées :

- la classe sacerdotale, constituée des prêtres ou druides* ;
- la classe guerrière : la noblesse militaire, appelée *flàith* en irlandais ;
- la classe productrice ou des artisans.

Les Celtes* étaient polythéistes, mais le passage d'une religion purement celtique telle qu'elle nous est transmise par la mythologie irlandaise – *les Tuatha De Dànann* – aux dieux gallo-romains issus de la conquête romaine a donné une image très complexe de leurs croyances.

L'apogée de la civilisation celtique se situe aux époques de Hallstatt (Autriche) – vers 800 av. J.-C. – et de La Tène (Suisse), vers 100 av. J.-C. C'est vers 700 que datent les premiers témoignages grecs de la présence de tribus celtiques en Espagne, dans l'Île de Bretagne* et en Irlande. Vers 700, des contacts s'établiront entre les Celtes d'Europe centrale (Danube, Bavière) et les Grecs ; puis vers 500, cette période est marquée par les importations de céramique grecque en Bourgogne et les débuts du commerce étrusque (tombe princière de Vix, tombe royale de Hochdorf, dans le Wurtemberg). L'époque de La Tène verra un art linéaire et décoratif, inspiré parfois du style

grec : cet art se prolongera jusqu'au Moyen Âge avec les enluminures irlandaises, comme celles du *Livre de Kells*.

La destruction de la civilisation celtique sera précipitée par les conquêtes romaines de la Gaule cisalpine, puis de la Gaule (58-52 av. J.-C.), et ensuite de l'Île de Bretagne*.

La chute d'Alésia et la défaite de **Vercingétorix** marqueront la fin politique de la Celtie, qui sera suivie par une décadence religieuse (massacre des druides*, notamment dans l'île de Môn, au pays de Galles), et linguistique (disparition du celtique continental ou gaulois vers les VI^e-VII^e siècles).

CLARINETTE / TREUJENN-GAOL

Cet instrument, popularisé en Centre-Bretagne sous le nom de *treujenn-gaol* (tronc de chou), fut surtout en vogue vers le milieu du XIX^e siècle, où l'on compta environ 200 sonneurs entre 1880 et 1950. Depuis, quelques personnes, puis l'association *Dastum** se sont attachées à réhabiliter cet instrument. Les joueurs de clarinette en Bretagne ont créé une association, les *Paotred an Dreujenn gaol*.

COIFFES / KOEFOÙ

« Symbole d'une façon de penser et d'une façon de vivre », selon **Per-Jakez Helias**, les coiffes bretonnes ont été une manière élégante de se distinguer qui ajoutaient, aux femmes qui les portaient, un charme évident, quelque soit leur âge. Aujourd'hui, les coiffes ne sont portées essentiellement que par les cercles celtiques* et par des femmes du pays bigouden et de Plougastel-Daoulas qui les mettent quotidiennement. Il existe environ 70 sortes de coiffes différentes selon les terroirs, dont les plus célèbres sont les coiffes en menhir (Bro Vigouden), les *penn-sardin* de Douarnenez, la *giz-fouenn* de Fouesnant, la coiffe papillon d'Auray.

CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE / KUZUL RANNVRO BREIZH

Depuis 1974, la Bretagne administrative, réduite arbitrairement à quatre départements (Côtes-d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine et Morbihan) avait un statut d'établissement public régional, dont l'exécutif revenait au préfet de région. En 1986, par application de la loi de 1982, elle est devenue une collectivité territoriale dont le pouvoir exécutif est détenu par

le président du conseil régional. La mission de chaque région est de contribuer au développement économique, social, culturel, scientifique et à l'aménagement de son territoire. Le conseil régional dispose de compétences propres : formation professionnelle et apprentissage, construction et gestion des lycées, des établissements agricoles et maritimes ; il fournit des aides à la flotte de pêche et aux entreprises maritimes et s'occupe de l'exploitation et de l'aménagement des voies navigables. Le conseil régional prépare un plan de développement pour cinq ans ; il conclut des contrats de plan avec l'État et les collectivités locales. Il établit un budget annuel.

Depuis le 16 mars 1986, les 83 conseillers régionaux, (auxquels ils faudrait ajouter les 26 élus de Loire-Atlantique lors de la future réunification) sont élus au suffrage universel pour six ans. Ils élisent leur président et constituent six commissions de travail. Divers organismes prolongent l'action du conseil régional, dont le comité économique et social, le Conseil culturel de Bretagne (*Kuzul sevenadurel Breizh*), Institut culturel de Bretagne (*Skol-Uhel ar Vro**), Agence technique régionale.

COOP BREIZH

Parmi les premières entreprises de l'économie culturelle bretonne, la société anonyme coopérative Coop Breizh est née en 1957 à La Baule à l'initiative de militants de *Kendalc'h** dont l'objectif était de promouvoir la culture bretonne par une plus grande diffusion de son expression écrite et musicale. Après avoir intégré Diffusion Breizh en 1977, Coop Breizh s'est installée à Spezed au cœur des montagnes Noires et emploie aujourd'hui 30 personnes tant à son siège de Spezed (26 salariés), qu'à ses boutiques de Rennes (*Roazhon*) (3 salariés) et Lorient (*An Oriant*), ou la boutique de Paris, 10, rue du Maine, dont elle est propriétaire du fond.

Éditrice d'ouvrages-clés, productrice de révélations musicales et ambassadrice de la culture bretonne à travers le monde, Coop Breizh est présente dans les grands rendez-vous internationaux (Midem, Foire du Livre de Bruxelles, Salon du Livre de Genève, Salon du Livre de Paris, Foire du Livre de Francfort) ; elle représente environ 80 % de l'édition bretonne avec plus de 5 000 titres (livres, CD, cassettes, cédéroms, vidéos) et plus de 500 éditeurs et producteurs.

Elle dote chaque année trois prix littéraires portant le nom de grands serviteurs de la cause bretonne : Prix

Roparz Hemon et **Per Roy** attribués à des travaux et ouvrages en langue bretonne, Prix **Pierre Mocaer** attribué à des ouvrages de littérature en langue française. Elle dote également un prix du disque *Au cœur de la musique bretonne* attribué depuis 1997. (Voir édition en Bretagne*.)

CORNEMUSE / BINIOU BRAS

Les cornemuses désignent une famille d'instruments populaires dont la conception et la technique sont déjà très élaborées. Leur aire géographique s'est étendue au monde entier : on en trouve depuis la Suède jusque chez les Berbères du Maghreb, de l'Irlande à la Birmanie. C'est évidemment dans les *Highlands* d'Écosse que la cornemuse a acquis ses lettres de noblesse sous le nom de bagpipe. Cet instrument a été conçu au XVI^e siècle par une famille irlandaise installée en Écosse, les **MacGrimmon**. Leur savoir s'est transmis de génération en génération. Les sonneurs* écossais étaient des artistes professionnels attachés au chef de clan. Leur musique a fait école : elle est devenue LA musique classique de la cornemuse sous le nom *piobaireachd* en gaélique, plus connue sous le terme phonétique de *pibroch*. Parallèlement à cette évolution, s'est développée une musique pour danse et mélodie. Après la défaite des *clans* à Culloden en 1745, les Anglais ont formé des régiments écossais accompagnés de formations musicales, les *pipe-bands*, composés de cornemuses et de batterie, la batterie écossaise. Avec l'expansion de l'Empire britannique, la cornemuse a été adoptée au Pakistan, en Inde, en Jordanie, en Irak, jusqu'à Hong-Kong, aux États-Unis, au Canada, en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Afrique du Sud, etc.

La cornemuse écossaise a été introduite en Bretagne au début du XX^e siècle ; cependant, elle ne devint populaire qu'après la première guerre mondiale avec la formation de *bagadoù* où elle est accompagnée de la bombarde* et de la batterie écossaise. Des concours de cornemuse écossaise ont lieu chaque année en Bretagne : le Trophée Bowhill au centre Per-Roy/*Ti Kendalc'h* (voir *Kendalc'h**), ainsi que durant le Festival* interceltique de Lorient, où sont organisés le Championnat international de *pipe-band* et batteries ainsi que le Championnat national des *bagadoù*, et le Trophée MacAllan pour solistes de cornemuses.

Le *biniou* bras* est le terme breton désignant la cornemuse écossaise ; en Irlande, on utilise le uilean-pipe, sorte de cornemuse à soufflet qui se joue assis. En Galice, les *bandas* (*bagadou*) jouent de la *gaita*.

COSTUME TRADITIONNEL / DILHAD MOD-KOZH

L'ancien costume breton, s'il n'est plus porté de nos jours, sauf lors de fêtes folkloriques, a pu être sauvé et remis à l'honneur grâce au travail bénévole entrepris par les cercles celtiques* depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Les origines du costume traditionnel ne remontent pas au-delà du XVI^e siècle. Il s'est enrichi et développé selon les terroirs. Comme la coiffe*, il exprimait, souvent de façon très originale, la personnalité et la diversité des Bretons, selon le pays, la paroisse*... Le costume correspondait à une communauté qui se reconnaissait dans un clan. Certains costumes ont été plus popularisés que d'autres en raison de la richesse de leurs broderies et de leurs tissus. Parmi les plus connus, citons ceux de Pont-Aven, de Pont-l'Abbé, du pays bigouden, de Kemper et du pays glazik, d'Elliant en pays duik, de Kastellin en pays rouzik, de Plougastel, de Pontivy et du pays des Moutons blancs, du pays pourlet, du pays paludier (Guérande), etc.

D

DANSES BRETONNES / DANSOÙ BREIZH

Grâce à l'action entreprise par les cercles celtiques* et leurs confédérations – *Kendalc'h** et *War'l Leur* – depuis la fin de la dernière guerre, la plupart de nos danses ont pu être sauvées de l'oubli : elles sont aujourd'hui pratiquées par des milliers de gens chaque semaine à l'occasion de *festoù noz**, de bals, de mariages.

Il existe plus de 600 danses répertoriées en Bretagne : chaque pays, ou *bro*, chaque paroisse* a son mode de danse, ses pas, ses traditions propres. La mise sur fiches, l'enregistrement sur cassettes audios et, plus récemment de cassettes vidéos, a permis de fixer avec précision les danses de nos terroirs. D'après le *Guide de la musique bretonne* édité par *Dastum**, on peut ranger les danses bretonnes en trois catégories :

- Le fonds ancien avec ses suites qui se pratiquent en chaînes, ouvertes, fermées ou mixtes : *an dro*, *hanter dro*, *laridé*, *ridée*, *dañs tro* (*gavotte*, *plinn*, *fisel*, *ronde*).

- Une famille plus récente influencée par les danses britanniques du XVII^e siècle et par la contre-danse française du XVIII^e siècle : *jabadao*, *bals*, *pach-pi*.

- Troisième catégorie : les danses en couple introduites en Bretagne aux XIX^e et au XX^e siècles : *polkas*, *mazurkas*, *scottishes*.

On peut également opérer un classement géographique en distinguant les danses de haute Bretagne* et celles de basse Bretagne*.

a) Les danses de basse Bretagne.

Chacune d'entre elles, comme la gavotte par exemple, peut se différencier, selon le terroir : gavotte de l'Aven, gavotte des montagnes, gavotte pourlet, gavotte bigoudène, gavotte glazik, gavotte du Cap.

Il en est de même des *bals* qui sont à deux, à quatre ou à huit temps avec des figures différentes dans toute la

Cornouaille, de même avec le *jabadao* ou le *piler-lann*, la fameuse *dañs à dal*.

Il est des danses plus spécifiques comme la *danse des vieilles* de Plougastel, le *Pach-Pi*, la *Jigolodenn*, la *dañs ar Ristored*, la *dañs ar Belerined* de Pouldaouen et des montagnes Noires (*Mene-joli du*), la *Dérobée* de Guingamp qui comporte des variantes en groupes avec galop et figures, la *dañs fivel* (Rostren), la *dañs Pañch*, la *dañs plann*, le *Kost-er-C'hoad* de Rostrenen, la *Tro Leur* et le quadrille de *Kernascléden* : ajoutons les très populaires *An dro/En dro* du Bro Wened (danse à 6 temps), dont il existe plus de 50 variantes (!), *V'hanter dro*, le *laride*, le *kas a-barh*...

b) Les danses de Haute Bretagne

• Les quadrilles et leurs innombrables variantes nommées les *En avant-deux* (quadrilles, trimpenses, balancières, etc.)

• Ajoutons les danses de travail comme les *filées*, les *pelotes*, auxquelles il faut adjoindre les nombreux *ronds* (ronds galustiers du pays guéméné, rond de Sauton, rond de Loudéac), les *halls* plus connus sous le nom d'*aéropplanes*.

Dans le pays de Retz, la *marche* est commune avec la Vendée.

e) Les danses non-bretonnes intégrées au répertoire traditionnel des cercles se dansent couramment dans les *festaù mor* : les *valses*, les *polkas*, les *scotchies*... sans parler du *rond breton* !

DASTUM

Dastum (en français, *recueillir*), rassemblant le collectage bénévole, fut créée en 1972. Sa mission : la collecte, la conservation et la diffusion de la culture populaire traditionnelle bretonne. Elle possède des médiathèques locales à Ploemeur, Carhaix, Lannion, Loudéac et Nantes, coordonnées par la médiathèque centrale de Rennes.

Le collectage a permis de rassembler plus de 50 000 chants et airs de musique, 25 000 photographies, 55 000 coupures de presse, des milliers d'autres documents mis à la disposition du public : 1 000 disques et cassettes, 25 000 documents manuscrits et imprimés. *Dastum* a également édité 50 titres de livres et publie régulièrement un mensuel, *Musique Bretonne*. Un service de bases de données 2 500 références de la production discographique bretonne

depuis les origines du disque vient compléter celui existant déjà sur Minitel (3615 dastum).

DÉPARTEMENTS BRETONS / DEPARTAMANTOUÛ BREIZH

	<i>superficie</i>	<i>population (1)</i>	<i>préfectures</i>	<i>communes</i>
Côtes d'Armor	6 996 km ²	547 077 hab.	Saint-Brieuc	272
Finistère	6 733 km ²	839 849 hab.	Quimper	283
Ille-et-Vilaine	6 775 km ²	838 911 hab.	Rennes	361
Loire-Atlantique	6 815 km ²	1 089 900 hab.	Nantes	221
Morbihan	6 823 km ²	635 513 hab.	Vannes	261
Bretagne	34 142 km ²	3 945 250 hab.		1 498

(1) Estimations faites au 1^{er} janvier 1996. Prochain recensement : 1999.

DIWAN ET L'ENSEIGNEMENT DU BRETON / DIWAN HA KELENNADUR AR BREZHONEG

En 1977, quelques familles du Léon, appuyées par un comité de soutien, créaient l'association *Diwan* (en breton *germe*) à Lampaul-Ploudalmézeau (Lambaol-Gwitalmeze). Ces familles ouvrirent la première école maternelle entièrement en breton, sur le modèle des écoles basques *Ikastolak*. Après un accroissement du nombre d'enfants et d'écoles – il fallut ouvrir de nouvelles écoles maternelles, puis des écoles primaires, puis des collèges, un lycée à Brest et enfin un second lycée à Carhaix qui ouvrira ses portes en 1999 – *Diwan* connut des problèmes financiers importants qui mirent sa survie en question. Enfin, fut signé en 1994 avec



Skolaj Roparz Hemon

*Evel ma sav ar raden
E gwasked ar man
Ra gresko stank ha laouen
Bugallgoù Diwan*

Anjela DUVAL

l'Éducation nationale un protocole d'accord donnant à ses écoles le statut d'établissements privés, selon la loi de 1959, l'État prenant à sa charge le personnel, mais devenant responsable de l'orientation et de la formation pédagogique.

À la rentrée 1996-1997, *Diwan* comptait 1 250 élèves pour la maternelle et le primaire, et 250 pour le secondaire (collèges et lycée) avec une augmentation de 40 % des effectifs dans le second degré et de 4,5 % dans le primaire.

Regard sur la rentrée scolaire 1997

	1996	1997	croissance
Ensemble des Etablissements	1498	1753	17 %
1^{er} degré (ensemble)	1251	1426	14 %
écoles maternelles	641	752	17 %
écoles primaires	610	674	10,50%
2^e degré (ensemble)	247	327	32 %
collèges	200	268	34 %
lycée	47	59	26 %

Effectif du Premier Degré par département

	1996	1997	croissance
Côtes d'Armor	201	205	2 %
Finistère	772	877	14 %
Ille-et-Vilaine	44	60	36 %
Loire-Atlantique	89	113	27 %
Morbihan	145	171	18 %

RENTREE SCOLAIRE 1997

Répartition des élèves bilingues par systèmes et niveaux pour la Bretagne

	Matern.	Primaire	Collège	Lycée	Total	Evolution	En %	Nombre de sites
Diwan	752	674	268	56	1753	+ 255	+ 17 %	26
Public	581	512	149	41	1283	+133	+ 11,6 %	23
Privé	488	421	65	1	975	+ 204	+26 %	26
Total	1821	1607	482	101	4011	+ 592	+ 17,5 %	75

Répartition des élèves bilingues par systèmes et départements pour la Bretagne

	29	56	22	35	44
Diwan	1135	171	274	60	113
Public	377	334	411	161	0
Privé	401	493	81	0	0
Total	1913	998	766	221	113
Evolution	+ 20 %	+ 15 %	+10 %	+ 37 %	+ 29 %
Nombre de sites	34	24	11	3	3

À l'université, 200 étudiants étaient inscrits à Rennes II (50 licences en 1992) et 25 à Brest. À l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM) de Saint-Brieuc, un seul professeur des écoles était en formation tandis que cinq autres préparaient l'admission. Enfin quatre postes étaient offerts au CAPES de breton.

Un conseil consultatif, dont le but est de former des enseignants de breton, a été mis en place à Rennes en 1993.

L'enseignement du breton

Depuis 1932, Skol Ober dispense des cours de breton par correspondance à des milliers de personnes, non seulement en Bretagne, mais dans le monde entier. D'autres associations donnent également des cours : Ar Skol Vrezoneg et Ar Falz. De plus, il existe actuellement de nombreux ouvrages publiés en breton, des dictionnaires, des grammaires, des revues, qui permettent de se perfectionner. Et dans les villes, des cours du soir, des stages sont organisés toute l'année, ainsi que des universités d'été (Lorient) et des *crash courses* de l'université de Rennes.

DOLMEN / TAOL-VAEN

Pour donner une définition scientifique du *dolmen*, citons Jacques Briard : « Un dolmen est un monument mégalithique de type varié composé de grandes dalles ». Ils datent en moyenne de 5 000 ans et sont très nombreux en Bretagne. Les plus anciens sont de grands tumulus avec dolmens à couloir, comme ceux de Dissignac (Saint-Nazaire) et de Barnenez, près de Morlaix. Dans le pays de Carnac, il existe des tertres allongés ou circulaires comme le tumulus Saint-Michel, celui de Mané er Hroëk à Locmariaquer ainsi que le tumulus du Bono, près d'Auray. Plus tardivement, les dolmens se modifièrent : au lieu d'un

couloir menant à une chambre, les monuments comportèrent plusieurs couloirs ou des cabinets latéraux (Pomic). Certains dolmens sont coudés ou en équerre (Les Pierres plates, Locmariaquer). On peut classer les dolmens en différents types : les dolmens simples (les plus anciens), à couloir, coudés, angevins (La Roche aux Fées), transeptés.

DRUIDE / DROUIZ

Le nom *druide* signifierait « les très savants ». Dans un sens traditionnel, il désigne les hommes de la connaissance, les sages de la Celtie, semblables aux brahmanes de l'Inde, avec lesquels il existe de nombreuses similitudes. Son nom irlandais est *druí* ; en gaulois, *druis*. Ils étaient les dépositaires de la tradition celtique, les piliers de la société. C'est la raison pour laquelle ils ont été pourchassés par les légions de **Jules César** lors de la conquête de la Gaule et de l'Île de Bretagne*.

Le terme de *druide* s'appliquait à tous les membres de la classe sacerdotale. Il assumait diverses fonctions ou spécialisations : prêtre, juge, enseignant, poète, médecin, mage...

Son rôle politique et religieux le plaçait au-dessus du chef de tribu. Il officiait dans un sanctuaire appelé *nemeton*. Quatre fêtes majeures marquaient le calendrier celtique, où le druide avait un rôle prépondérant :

- *Imbolc* (1^{er} février) : fête de lustration et de fécondité qui marquait la fin de l'hiver.

- *Beltan* ou *Beltaine* (irl.) (1^{er} mai) : fête du feu de *Belenos*, le dieu solaire.

- *Lugnasad* (1^{er} août) : nom irlandais donné en l'honneur du dieu *Lug*. Fête royale qui célèbre le début de l'automne.

- *Saman* ou *Samhain* (irl.) (1^{er} novembre) : fête militaire obligatoire. On célèbre les morts, les ancêtres. La tradition a été christianisée par la Toussaint.

N'ayant pas laissé de trace écrite, la tradition druidique s'est dissoute dans la chrétienté : son savoir s'est transmis aux moines et aux bâtisseurs de cathédrales.

Dans le domaine poétique, les bardes* gallois et les *filid* irlandais conservèrent un style de poésie et de versification propre jusqu'à nos jours.

Actuellement, il existe plusieurs groupements néo-druidiques en Bretagne. (Voir *Gorsedd**)

E

EAU / DOUR

Du temps des Celtes*, les druides* employaient l'eau pour chasser les maléfices et avaient le pouvoir de « lier et de délier » les eaux des rivières pour soumettre leurs adversaires. Jusqu'à nos jours, l'eau a tenu un grand rôle en Bretagne, par la ferveur que les Bretons avaient envers leurs sources et leurs fontaines* dans lesquelles ils reconnaissaient des vertus de guérison, de purification et de régénérescence. On retrouve ces qualités dans nos traditions populaires dans les pardons*, ainsi que dans nos contes* et légendes. Malheureusement, le développement d'une agriculture intensive et industrielle a détruit notre bocage* et empoisonné notre terre. L'eau de nos sources, de nos rivières et de nos nappes phréatiques est polluée par les nitrates, les pesticides et les insecticides. Alors que le taux de nitrates ne dépassait pas 5 milligrammes par litre au début des années 1960, il atteignait 50 mg/l dans la plupart des rivières en 1995 : 80 % des rivières sont touchées, ainsi que 20 % des nappes phréatiques. Un plan d'urgence « Bretagne eau pure » a été mis en place pour essayer d'enrayer la pollution grandissante. L'élevage important de truites saumonées dans le bassin de l'Elorn, avec deux stations de pisciculture et la vigilance d'associations comme Eaux et rivières permettra peut-être de retrouver une certaine qualité d'eau dans nos rivières...

ÉCONOMIE BRETONNE / ARMERZH BREIZH

Les bases principales de la richesse économique de la Bretagne sont :

- l'agriculture* et sa filière agro-alimentaire, ainsi que la pêche* et les industries liées à ces deux activités : engrais, aliments du bétail, abattoirs, laiteries, biscuiteries, conserveries, etc.

• *l'industrie** (mécanique, construction navale, aéronautique et automobile).

Chacune de ces activités occupe six actifs au kilomètre carré. Les télécommunications, qui étaient d'un niveau mondial pour la recherche (Rennes, Lannion), sont en pleine crise avec le projet de suppression de plus de 600 emplois chez Alcatel (Lannion) en 1997...

• le secteur tertiaire (Marine nationale, grandes écoles, services ministériels, centres de recherches, établissements de thalassothérapie).

• les nombreux retraités qui vivent actuellement en Bretagne (20 personnes/km²).

• le tourisme, dont la durée saisonnière est de plus en plus courte en raison de la situation économique actuelle, emploie environ 120 000 personnes auxquelles il faut ajouter 25 000 emplois saisonniers. Ce secteur intéresse 84 % des communes du littoral et constitue la seconde activité économique après l'agriculture. Les 2/3 des équipements sont concentrés sur la côte atlantique, tandis que sur la côte nord, l'activité touristique intéresse surtout le Trégor et le pays* de Saint-Malo. Plus de la moitié des capacités d'hébergement est constituée par les résidences secondaires, principalement concentrées dans les régions de La Baule, Lorient, le golfe du Morbihan (Vannes, Auray), la presqu'île de Quiberon.

ÉDITION EN BRETAGNE / *EMBANN E BREIZH*

Avec près d'un millier de titres publiés chaque année dans les cinq départements bretons, la Bretagne est après l'Île de France, l'une des régions de l'hexagone qui publie le plus de livres. L'édition représente plus d'une centaine d'emplois directs. Les éditions Ouest-France viennent en tête par leur chiffre d'affaires et le nombre de titres parus (environ 1 400), devant les éditions Chasse-Marée Ar Men qui elles-mêmes, précèdent Coop Breizh. Le plus ancien des éditeurs bretons actuels est Jos Le Doaré, de Châteaulin (1898). Depuis une quarantaine d'années, un certain nombre de maisons d'édition ont vu le jour : Coop Breizh*, Calligrammes, Artus, Le Petit Véhicule, La Digitale, Ar Men, Folle Avoine, Ubacs, Ressac, Séquences, L'Atalante, Beltan, Terre de Brume, Keltia Graphic, Apogée, Liv'Éditions, Skol Vreizh, An Here...

Plusieurs éditeurs se répartissent le marché de l'édition en langue bretonne, parmi lesquels Brud Nevez, Preder, Skol Vreizh, Keit Vimp Bev, Mouladurioù hor yezh, An Tour Tan, An Here, Skolig al Louarn, Al Liamm. Presque tous ces éditeurs travaillent bénévolement et sont aidés financièrement par l'Institut culturel de Bretagne*. Le secteur du livre de jeunesse est le plus dynamique en raison du développement des écoles *Diwan** et des classes bilingues. Plus de 80 auteurs travaillent pour l'édition en breton. Les plus fortes ventes sont induites par l'édition de manuels, grammaires et dictionnaires. Les titres en breton représentent un peu moins de 10 % de la production totale de livres en Bretagne.

Afin de faire connaître et de promouvoir par tous les moyens la production de livres, l'association des Éditeurs de Bretagne, qui compte environ 80 membres, est présente dans différents salons du livre (Paris, Francfort, Bruxelles) et publie un catalogue annuaire collectif des éditeurs de Bretagne.

ÉMIGRATION / *DIVROEREZH*

Comme les autres pays celtiques, ainsi que de nombreux pays d'Europe durant la seconde moitié du XIX^e siècle, la Bretagne a été touchée par une émigration importante. **Grégoire Le Clech**, le grand spécialiste de la question, a donné les chiffres suivants pour une période allant de 1880 à 1970 :

- Vers l'Argentine et l'Uruguay : 15 000 Bretons
- Vers le Canada : 45 000 Bretons
- Vers les États-Unis : 55 000 Bretons
- Vers l'Australie (de 1948 à 1970) : 4 à 500 Bretons.

Durant la même période, plus de 800 000 Bretons émigraient vers diverses régions françaises, essentiellement la région parisienne, la Normandie (Rouen, Le Havre), l'Anjou (les ardoisières de Trélazé) et l'Aquitaine (recensement 1990).

Les causes de l'émigration bretonne sont multiples : fuite devant la misère, morcellement des terres suite à des partages successifs, effondrement des structures artisanales du pays durant l'ère industrielle, etc. Le premier courant a d'abord touché les pays de la toile (Uzel, Moncontour, Loudéac), puis la région de Guingamp et de Lannion. Vers

1880, les tisserands de Coray, spécialisés dans la fabrication du tissu pour les vêtements bretons (toile et *pilou*, voir *pilhaouer**) dans la Cornouaille des Montagnes Noires furent victimes de la mécanisation du tissage des draps.

Le pays des ardoisières (Gourin, Roudouallec, Langonnet, Leuhan, Saint-Goazec) fut touché par la crise ardoisière, et devint terre d'émigration. C'est le *pays des Américains...*

Puis la crise de la pêche toucha la région de Paimpol : la grande pêche à Terre-Neuve et en Islande, connue depuis le XVI^e siècle a cessé avec la fermeture aux zones de pêche, d'abord progressivement puis définitivement depuis 1993 ; sur la côte sud, les ports du Sud-Finistère s'étaient développés prodigieusement au XIX^e siècle : thon blanc, maquereau et surtout sardine pour l'industrie de la conserve. Mais la sardine ayant déserté les côtes bretonnes à plusieurs reprises, plongea des milliers de familles dans la misère, les forçant à partir...

Les départements les plus touchés furent le Finistère, les Côtes-d'Armor et le Morbihan. Les Bretons émigrés se sont organisés en associations locales, dont la plupart sont regroupées au sein de l'Organisation des Bretons de l'extérieur.

Les migrations actuelles marquent un exode net d'actifs (- 19 000 entre 1982 et 1990), touchant une grande majorité de diplômés (baccalauréat et au-delà). L'exode intérieur se fait au profit des villes et des grandes métropoles.

ENCLOS PAROISSIAUX / *PORZHIOÙ-BERED*

Les enclos ont succédé aux nemeton ou enceintes sacrées des Celtes*. À l'origine, ils comportaient seulement une église et un cimetière entouré d'un mur. Pourtant, le génie breton a pu créer, essentiellement dans le Léon, des ensembles architecturaux uniques au monde. Des conditions économiques favorables (voir Âge d'or de la Bretagne*) ont permis, durant deux siècles – XV^e et XVI^e – la construction de tels ensembles. La foi religieuse locale trouvait les ressources nécessaires grâce aux généraux de paroisses*, sortes de conseils de notables qui géraient les affaires avec le recteur et le représentant du seigneur. Au XVI^e siècle, l'enclos était constitué tel qu'il est à présent : l'arc de triomphe à l'entrée, le calvaire* racontant la

Passion du Christ, l'ossuaire* et l'église qui s'enrichira de clochers, de porches et, plus tard, de sacristies.

La plupart des enclos paroissiaux* se situent en Finistère (Guimiliau, Saint-Thégonnec, Sizun, Lampaul-Guimiliau, La Martyre) : ils sont construits avec le fameux granit* de Kersanton, près de Daoulas. Citons également ceux des Côtes-d'Armor (Kergrist-Moëlou, Lanrivain, Locquémeau), et Guéhenno en Morbihan.

ÉVÊCHÉS DE BRETAGNE / *ESKOPTIOÙ BREIZH*

La Bretagne primitive comptait sept évêchés qui furent fondés par les sept saints* nationaux : Vannes (**saint Patern**), Quimper (**saint-Corentin**), Saint-Pol-de-Léon (**saint Pol-Aurélien**), Tréguier (**saint Tugdual**), Malo (**saint Malo**) et Dol-de-Bretagne (**saint Samson**), auxquels s'ajoutèrent, durant le Moyen Âge, les évêchés de Rennes et de Nantes. Les neuf évêchés sont représentés symboliquement sur le *Gwenn ha Du** par des bandes noires et blanches.

La tradition veut que chaque Breton fasse au moins une fois un *Tro Breizh** dans sa vie. **Napoléon I^{er}** supprima deux des évêchés bretons, Dol et Saint-Malo, qui furent rattachés à celui de Rennes.

F

FAÏENCE / FEILHANS

On ne peut évoquer la faïence sans parler de Quimper/Kemper où, dès l'époque romaine, on produisait des céramiques. À la fin du XVII^e siècle, en 1690, s'est implantée la première manufacture. De multiples influences apportèrent à la production quimpéroise son style particulier qui puise son inspiration dans les thèmes bretons (costumes, fleurs, scènes de la vie paysanne). Des artistes de talent comme **Mathurin Méheut**, **Guillevic**,



René-Yves Creston, donnèrent une image moderne de la Bretagne à travers les faïences au cours des expositions des arts décoratifs de 1925 et 1937. En 1968, les faïenceries **Hubaudière-Bousquet** et **Henriot** fusionnèrent sous le sigle **HB**. Elles seront rachetées par des Américains en 1984. En 1993, **HB** a repris la faïencerie **Keraluc**. Un musée de la faïence est installé sur les bords de l'Odet, à Kemper. À noter également les faïenceries d'art de Pornic, en pays* de Retz, et celles de St-Jean-Brévelay qui ont repris la tradition de St-Jean-la-Poterie, près de Redon.

FEST NOZ

Originnaire de basse Bretagne, cette fête de nuit purement paysanne venait clore autrefois par des danses une journée de travail ou un événement (noce, baptême, battage). Elle a été renouvelée par **Loeiz Roparz**, à partir de Poullaouen.

Animés par des couples de sonneurs* et de chanteurs, les *festoù noz* sont devenus très populaires au cours des années soixante-dix, d'abord avec les couples de chanteurs et de sonneurs, puis par des groupes devenus célèbres depuis : **Diaouled ar Menez**, **Sonerien Du**, **Bleizi Ruz**, **Ar Re Yaouank Carré Manchot**. Il existe également des *festoù deiz* (fête de jour). Durant les années quatre-vingt-dix, les *festoù noz* connaissent un regain extraordinaire de popularité tant en Bretagne que dans l'émigration. À l'origine localisé au seul terroir de danses, le *fest noz* est devenu un véritable bal de danses bretonnes.

FÊTES ET FESTIVALS / GOUELIOÙ

La fête, en Bretagne, est différente de celle que l'on trouve ailleurs en Europe. Ici, elle est avant tout communication, convivialité, mais aussi sens du beau, pudeur et religiosité. Malgré le déferlement touristique qui aurait pu dénaturer les manifestations folkloriques ou populaires, la fête est restée authentique. La plupart sont animées par des groupes ou cercles celtiques* et des *bagadoù**.

Principales fêtes folkloriques :

Les Filets Bleus (Concarneau), Fête des Terre-Neuvas (Paimpol), Fête des Brodeuses (Pont-l'Abbé), Fête des Fleurs d'Ajones (Pont-Aven), Fête des Fraises (Plougastel)...

Principaux festivals (musique bretonne et celtique, danse, littérature) :

Festival interceltique de Lorient (260 manifestations, plus de 300 000 spectateurs), Festival de Cornouailles (Quimper), premier festival européen consacré aux arts et traditions populaires, Festival En Arwen (Klegereg), Tombées de la Nuit (Rennes), Celtomania (Nantes), Festival celtique (Guérande), Festival Anne de Bretagne (Guérande, Clisson, Pornic, Châteaubriant), Fête de la musique gallèse (Monterfil), Breizh a gan*, Festival de chant choral, Kan ar Bobl (Lorient), La Bogue d'Or (Redon), Kan al loar (Landerneau), Festival de la Saint-Loup (Guingamp), la Bouèze, etc.

À ces festivals, il faut ajouter de grandes manifestations littéraires (Festival international du livre d'aventures et de voyages « Étonnants voyageurs », à Saint-Malo, Salon du livre maritime à Concarneau, Festival du livre en Bretagne à Carhaix, etc.), ou maritimes (Brest 92, Brest 96, Douarnenez 98).

Une université* d'été consacrée à la Bretagne et aux pays celtiques* se tient chaque année durant le Festival interceltique de Lorient.

FONTAINES / FEUTEUNIOÙ

Selon une spécialiste, Sylvette Denèfle, on compte plus de 5 000 fontaines sacrées, en Bretagne : d'abord vénérées par les Celtes*, puis christianisées, la ferveur religieuse et populaire a permis, des siècles durant, de les sauvegarder.

Nombre d'entre elles avaient des vertus curatives et presque tous les lieux de pardons* et les chapelles possèdent une fontaine à proximité, placée sous la protection d'un saint guérisseur, ou d'une sainte : on pouvait y soigner les rhumatismes, les fièvres, la rage. D'autres avaient le pouvoir d'aider à la fécondation ou étaient vouées à la protection du bétail.



Fontaine de Sainte-Barbe.

Les fontaines ont des petits sanctuaires souvent ornés de sculptures et accompagnés de la statue du saint. Hélas, la plupart d'entre elles possèdent une eau* impropre à la consommation actuellement, en raison de pollutions diverses. (Voir Barenton*).

FORÊTS / KOADEGOÛ

Essentiellement composées de chênes, de hêtres, de bouleaux et de résineux, les forêts ont souffert d'une exploitation intensive jusqu'à la fin du XIX^e siècle pour des raisons économiques : construction navale, charbon de bois, forges. La plus célèbre est la forêt de Brocéliande*, qui occupait, du temps des Celtes*, une grande partie du centre de l'Armorique*. Grâce au bocage, la Bretagne garde une apparence boisée bien qu'elle ne soit pas une grande région forestière.

Les forêts bretonnes sont privées sur 93 % de leur surface : c'est le pourcentage le plus élevé de France. Cependant, elles ne sont guère étendues : 70 % des parcelles occupent moins de 10 hectares et à peine 10 % du territoire, représentant environ 310 000 hectares inégalement répartis sur l'ensemble des cinq départements bretons. La tempête d'octobre 1987 a endommagé près de 50 000 hectares de forêts, dont 20 000 sont en cours de reconstitution.

Les principales forêts de Bretagne sont :

Côtes-d'Armor : Loudéac (2 800 ha), Lorge-L'Hermitage, Coat-an-Noz (Belle-Isle-en-Terre), Caurel, Beffou (Loguivy-Plougras), Lann-ar-Waremm (Pleumeur-Bodou),...

Ille-et-Vilaine : Domaine de Trémelin (Iffendic, 300 ha), Fougères (1 500 ha), forêt de Paimpont (ou de Brocéliande*), à cheval sur l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan, Villecartier, Liffre (3 000 ha).

Finistère : Landevennec (forêt domaniale, Voir abbaye*), Huelgoat (forêt domaniale), Le Cranou (Hanvec, Le Faou, Rumengol), Le Fréau (Poullaouen).

Loire-Atlantique : Blain, forêt du Gâvre (forêt domaniale la plus grande de Bretagne).

Morbihan : Lanvaux (forêt domaniale), Paimpont (dont une partie est occupée par le camp militaire de Coëtquidan), Jugon, Lanouée, Quénécan, Pontkalleg ; le Morbihan compte de nombreuses forêts de superficie modeste.

F.L.B.

(FRONT DE LIBÉRATION DE LA BRETAGNE)

Mouvement clandestin qui organisa, ou à qui furent attribués, de nombreux attentats, qui ne firent jamais de victimes

parmi les cibles visées. Les plus nombreux furent perpétrés entre 1966 et 1978, la plupart du temps visant des perceptions ou des gendarmeries, des palais de justice, résidences secondaires de promoteurs... L'attentat le plus spectaculaire fut celui organisé contre le garage des C.R.S. de Saint-Brieuc, en 1968. D'autres, plus médiatiques s'attaquèrent à des symboles puissants, comme le relais TV de Roc-Trédudon, dans les Monts d'Arrée et le château de Versailles, en 1978. Le but de ces actions était d'obliger les médias à parler de la question bretonne.

Suite à ces attentats, il y eut des vagues d'arrestations et, à chaque procès, les militants étaient traduits devant une cour d'exception, la cour de sûreté de l'État à Paris.

L'association humanitaire Skoazell Vreizh, dont le siège est à Guérande, fut créée pour venir en aide aux prisonniers et à leur famille.

G

GALLO (pays) / GALLOUEG (Bro c'hallou)

Nom donné à la haute Bretagne*. Le gallo ou britto-roman est un terme générique pour désigner l'ensemble des parlers romans de la langue d'oïl, qui étaient en usage dans la moitié orientale de la Bretagne et étaient très voisins de ceux parlés en Anjou et dans le Maine. Certains d'entre eux employés dans des régions où on avait parlé breton, ou situés près de la limite linguistique, comportaient des mots et des expressions provenant du breton. On ne connaît pas de textes écrits en gallo dans les siècles passés : sa proximité du français incitant les auteurs ou collecteurs de contes, de chansons ou autres formes de littérature orale à les transcrire en français.

Longtemps considéré avec mépris ou indifférence, le gallo a commencé à faire l'objet d'étude dans les années 1930 à l'initiative de militants culturels comme **Jean Choleau** et **Marie Drouard**. Mais c'est surtout dans les années 1960, alors que les parlers gallos sont en train de disparaître, que les efforts se multiplient pour conserver, collecter et transcrire cette littérature orale. Actuellement, deux centres d'enseignement diffusent la culture gallaise : à Concoret en Brocéliande et à Ploërmel. On assiste à une renaissance de la culture populaire du pays gallo à travers le conte et le chant (concours de musique traditionnelle gallèse de Monterfil (35), Festival de La Bogue d'Or du pays de Redon).

GASTRONOMIE BRETONNE / BOUED BREIZH

La qualité et la diversité des produits bretons caractérisent la cuisine régionale. La Bretagne produit tous les ingrédients nécessaires à la confection d'une gastronomie de qualité : fruits de mer, poissons, viandes, charcuterie, fruits, crêpes, gâteaux ou friandises, ainsi que leur accom-

modation (sel, salicorne, beurre salé), boissons (eaux minérales, vins du pays nantais, bière). En ce sens, la Bretagne est un pays de cocagne du bon manger et du bien boire, même si l'alcoolisme a été et reste encore un de nos plus grands fléaux..., et malgré la production de type industriel !

Boissons :

Chouchen* : Baye, Scaër, Le Faouët (l'Abeille vivante) et nombreux apiculteurs locaux.

Cidre* : Dol, vallée de l'Arguenon, val de Rance, Messac, Guenrouet (Kerisac), Fouesnant, Beg Meil, Domagné.

Bière : Morlaix (la Coreff), Saint-Servan-sur-Oust (Cervoise, Telenn Du, Duchesse Anne, La Blanche Hermine, produites par Lancelot). Gwenva (Loire-Atlantique), Olde Breizh et Warengheim qui produit la « Breizh » en Côtes-d'Armor. Liger (Nantes), Drmmwel (Trégor), Sainte-Colombe (Ille-et-Vilaine).

Apéritifs : Lannion (whisky breton, liqueurs), Rennes (apéritif BZH*, liqueurs).

Vins : Muscadet* et Gros Plant du pays Nantais, Gamay des Marches de Bretagne, Groleau du pays de Retz.

Eau-de-vie : le *Lambig*, la Fine de Bretagne.

Digestifs, liqueurs : La Fine de Bretagne est une spécialité des établissements Seguin à Machecoul (pays de Retz), Pommeau de Plomelin.

Produits de la mer : coquillages, crustacés, poissons, langoustes, langoustines, palourdes, coquilles Saint-Jacques (baie de Saint-Brieuc), huîtres (Riec-sur-Belon, golfe du Morbihan, Cancale, Le Croisic, Étel, Penerf, rivière de Morlaix, Tréguier, *Prat ar Koum* (Brest), etc. Les palourdes, coques ou rigados (en diminution) ; le cabillaud, séché ou salé, a fait la fortune des Terre-Neuvas (Paimpol, Saint-Brieuc, Binic). Les moules de bouchot sont exploitées dans la baie de Saint-Brieuc, à Paimpol, Saint-Cast.

Soupe de poissons : la *cotriade*, dans les ports de pêche.

Les poissons peuvent être accommodés au *beurre blanc* (Pays nantais).

En conserves de poissons : Quiberon (La Belle Îloise).

Condiments : la salicorne, cueillie dans les marais salants de Guérande.

Poissons de rivières : truites (abers*, Monts d'Arrée, montagnes Noires), aloses et civelles (Loire, Vilaine), lamproies, carpes.

Viandes : moutons de prés salés (gigot à la bretonne), poulets, volailles (label rouge, label noir), canard nantais (au Muscadet*, à la crème) ; charcuterie familiale, artisanale, industrielle : jambon, lard, boudin, andouille (Guéméné, Lesneven, Kemperle), andouillette, pâté (pays bigouden), saucisses (souvent grillées).

Légumes : Pommes de terre, artichauts et choux-fleurs (Ceinture dorée), tomates (Nantes, Léon), endives douces, poireaux, salades (mâche nantaise), choux frisés.

Fruits : melons, fraises (Plougastel, Nantes), pommes, poires, cerises, châtaignes (Redon), vigne (pays* nantais, voir Muscadet et Gros-Plant*).

Beurre : Les Bretons mangent par tradition du beurre salé (Cornouaille, Léon, pays nantais, pays d'Ancenis, pays rennais).

Produits laitiers : yaourt, gruyère, fromage frais, ainsi que des spécialités : le lait ribot (qui accompagne les galettes), *gwel* (lait caillé de la vache *Pie Noire*).

Crêpes, galettes, gâteaux, friandises :

La galette de blé noir* remonte au xv^e siècle. Elle se mange salée avec divers accompagnements.

La galette de sarrasin, de froment, la crêpe dentelle (Kemper, Dinan), se mangent sucrées et/ou accompagnées de mets sucrés.

Les biscuits : la biscuiterie nantaise (BN, filiale de PEP-SIC), galettes Saint-Michel (Pays de Retz), galettes de Saint-Guénolé (Bourg-de-Batz), galettes et quatre-quarts LA TRINITAINE, la biscuiterie LU (La Haie-Fouassière, groupe DANONE), Traou Mad (Pont-Aven), Pain d'Avoine (Quintin), Pralinés (Rennes), Berlingots (Nantes), Craquelins (Saint-Malo, Dinard, Pleurtuit, Plumaudan), *kouign-amann* (gâteau au beurre originaire de Douarnenez), *farz* (originaire du Léon) aux pruneaux, aux raisins, au rhum, *farz forn* (farz au four).

Plats spécifiques : Le *kig ha farz* (pot-au-feu, originaire du Léon/Poher), le *kig-sal* (soupe au lard), le *yod kerc'h* (bouillie d'avoine), la *fricassée* ou tripes à la bretonne.

GOÉMON / BEZHIN

Principalement exploité sur les côtes du Léon et du Trégor, le goémon est traditionnellement utilisé comme engrais naturel par les paysans qui, comme autrefois, venaient avec leurs charrettes tirées par des chevaux de trait, ramasser le goémon sur les plages. Actuellement, les goémoniers utilisent des bateaux munis de grues hydrauliques qui arrachent les algues accrochées aux fonds rocheux. Deux usines installées à Lannilis et à Landerneau extraient du goémon des alginates employées dans l'industrie textile, en papeterie, en pharmacie et dans l'agro-alimentaire (crèmes, desserts). On a répertorié plus de 800 espèces d'algues sur les côtes bretonnes. Des chercheurs et des entreprises bretonnes s'emploient à promouvoir la consommation des algues alimentaires, très développées en Asie, notamment au Japon et dont les qualités diététiques sont indéniables.

GORSEDD (*GOURSEZ* en breton)

Ce mot signifie *trône, assemblée*, en gallois. Cette institution du pays de Galles fut fondée en 1819 à Carmarthen par **Iolo Morganwg**, qui créa trois ordres : les druides*, les bardes* et les ovates. Après la visite d'**Hersart de La Villemarqué** (voir *Barzaz Breiz** au pays de Galles en 1838, des Bretons qui avaient assisté en 1899 à l'*Eisteddfod* national du pays de Galles à Cardiff et au Congrès panceltique de Dublin en 1900, créèrent la même année à Guingamp la *Gorsedd* de Bretagne, intitulée *Breuriez Breiz*, puis *Breudeuriez Drouized*, *Barzed hag Ovizion Breiz* (Fraternité des druides, bardes et ovates de Bretagne) pour « maintenir vivants le pays et la langue bretonne ».

Son premier grand druide fut **Le Fustec** (de 1901 à 1903). Ses successeurs furent **Erwan Berthou Kaledvoulc'h** (de 1903 à 1933), **Frañsez Jaffrennou Taldir** (de 1933 à 1956), **Per Loisel Eostig Sarzhaw** (de 1956 à 1978) et **Gwenc'hlan Le Scouëzec** depuis cette date.

Cette Fraternité étudie la philosophie druidique. Chaque année, elle tient une *Gorsedd Digor*, une assemblée ouverte à tous, qui se tient en plein-air. (Voir *Bro gozh ma zadoù** et druide*).

GOUREN (*lutte bretonne*)



Le *gouren* est attesté en Bretagne depuis le XIV^e siècle au moins. Nul ne sait exactement les origines de cette lutte qui fut très pratiquée dans les pays celtiques* jusqu'au XVI^e siècle, époque à laquelle les échanges des deux côtés de la Manche

étaient intenses. Il était pratiqué notamment lors des pardons* et des rassemblements populaires.

Sport très populaire en basse Bretagne* jusqu'au début du siècle, le *gouren* a retrouvé une nouvelle vitalité à partir de 1928 avec le premier tournoi interceltique organisé à Kemperle par le Comité de lutte bretonne, sous l'égide du docteur Cotonnec, qui attira 6 000 personnes ! En 1929, fut créée la Fédération des Amis des Luites et Sports Athlétiques Bretons (FALSAB), qui publia un règlement des luites et délivra des licences sportives. En 1980, la FALSAB regroupe la Fédération de *gouren* et la Fédération nationale des sports athlétiques bretons. De nos jours, le *gouren* est pratiqué par plus de 800 licenciés regroupés dans une cinquantaine de *skolioù* (clubs), en Bretagne et en Île-de-France.

Ti ar Gouren est une structure d'accueil installée à Berrien, au cœur des Monts d'Arrée, où sont organisés des stages toute l'année, ainsi que des rencontres et des stages internationaux, des camps de plein-air, des classes nature.

GRANIT / GREUVAEN

En Bretagne, ce noble matériau est associé à l'ardoise dans notre architecture et nos paysages. Si le schiste est plus familier aux habitants de haute Bretagne*, notamment dans le pays rennais, par contre le granit est commun au reste de la Bretagne, de Nantes à Brest. Pendant des siècles, les maisons ont été construites à l'aide de matériaux extraits sur place ; cependant, il est un granit qui a atteint ses lettres de noblesse, le granit rose de la région de Perros-Guirec, dont les teintes vont du rose au bleu, avec différentes nuances, et qui est exploité à présent dans le bassin de La Clarté, où

10 000 tonnes sont extraites chaque année. Une partie est exportée vers les États-Unis, l'Italie, le Canada et l'Allemagne. Mais il existe d'autres types de granits : celui du Huelgoat, le jaune de Bignan (56), le bleu de Louvigné-du-Désert (35), le gris celtique, le rose clarté de Ploumanac'h (22), le bleu de Lanhélin (35) et celui de Languédia.

GWENN HA DU

Le drapeau breton moderne, *blanc et noir*, fut pensé et conçu en 1923 par le militant **Morvan Marchal**, un des fondateurs du mouvement nationaliste Breizh Atao*. Il fut arboré officiellement pour la première fois sur le pavillon de la Bretagne à l'Exposition des arts décoratifs à Paris en 1925, puis en 1937 à l'Exposition internationale de Paris.



Le gwenn ha du devant la cathédrale de Nantes.

Interdit après la fin de la seconde guerre mondiale, le *Gwenn ha Du* est désormais reconnu comme l'emblème de la Bretagne : il flotte sur de nombreuses mairies.

Il comporte neuf bandes : cinq bandes noires qui symbolisent les évêchés* de haute Bretagne* (Rennes, Nantes,

Dol, Saint-Brieuc, et Saint-Malo) et quatre bandes blanches qui représentent les évêchés* bretonnants de basse Bretagne* (Kemper, Landreger, Gwened et Kastell-Paol). Dans le quart gauche est placé un quartier d'hermines sur fond blanc. Le drapeau est porté à bout de bras au-dessus de la tête.

L'ancien drapeau ducal, le *Kroaz Du*, était composé d'une croix noire sur fond blanc : il avait été attribué par le pape Grégoire VII à la Bretagne en 1188, à la veille de la troisième Croisade pour distinguer les Croisés bretons de ceux des autres nations. Il flottera sur tous les navires bretons durant le Moyen Âge jusqu'au XVI^e siècle. Le blason blanc semé d'hermines* des ducs de Bretagne est apparu au XIII^e siècle, sous le règne de Pierre Mauclerc.

GWERZ, pl. GWERZIOÙ

Complainte, poème épique composé d'un mode mineur et contant une histoire triste, comme le départ à l'armée, la mort d'une personne aimée, d'un personnage célèbre (*Gwerz marv Pontkalleg*), de marins (*Gwerz Penmarc'h*). Certaines *gwerzioù* ont plus de 50 couplets et sont chantées lors de pardons* (*Gwerz ar Seiz Sant e Parrez Plouared*). D'autres sont plus lugubres, inspirées par la mort (*Gwerz ar Garnel*, la complainte de l'ossuaire). François-Marie Luzel (1821-1895) fut le plus important collecteur de *gwerzioù* et *sonioù** qu'il publia entre 1868 et 1890.

Actuellement, des chanteurs se sont spécialisés dans la *gwerz* : Yann-Fañch Kemener, Erik Marchand, Iffig Troadeg, Denez Prigent, Annie Ebrel, de même Albert Poulain en pays* gallo*.

H

HARPE CELTIQUE / *TELENN GELTIEG*

Instrument à cordes pincées, la harpe existait déjà en Égypte et au Moyen-Orient (le **Roi David**) vers 1 300 av. J.-C. Il semble que les Bretons venus lors des migrations du V^e-VI^e siècles l'aient apportée avec eux en Armorique*. **Saint Hervé***, patron des bardes* et des aveugles, l'utilisait, de même que le harpeur officiel du comte de Cornouailles **Hoel V, Cadiou**, en 1069. La harpe celtique fut utilisée largement durant tout le Moyen Âge, comme le témoigne la harpe dite du roi **Brian Boru** (mort en 1014). Plus tard, il fut détrôné par le luth. Au XVIII^e siècle, la harpe classique supplante cette harpe diatonique. Elle sera mise à l'honneur en Irlande grâce à **Carolan** (1670-1738).

C'est **Jord Cochevelou** (1889-1974) qui créera le prototype de harpe celtique : elle sera présentée en 1953 à la Maison de la Bretagne à Paris par son fils, **Alan Stivell**. Inspiré par son professeur **Denise Mégevand**, **Stivell** contribuera largement à faire connaître la harpe, jouée actuellement par plus de 600 Bretons, dans le monde entier. À l'initiative de **Myrdhin (Rémi Chauvin)**, un concours international de harpe celtique a lieu chaque année à Dinan. Plusieurs harpistes sont bien connus : **Dominig Bouchaud**, **Anne Auffret**, **Soizig Noblet**, **Kristen Noguès**, **Mariannig Lac'hantec**, **Jakez François**, **Gwenola Roparz**, **Anne-Marie Jan**, les frères **Queffélec** (groupe *Triskell*). L'association *Telennourien Vreizh* (Harpistes de Bretagne) regroupe la grande majorité des artistes qui pratiquent cet instrument.

HERMINE / *ERMINIG*

C'est au duc capétien **Pierre I^{er} Mauclerc**, comte de Dreux, gardien du duché de 1213 à 1250, que nous devons l'hermine en tant que symbole de la Bretagne : celle-ci fut

introduite dans les armes duciales ainsi que dans les armoiries de la plupart des villes de Bretagne. La légende veut que cet animal fut choisi à cause de son courage, dont la devise *Plutôt la mort que la souillure* fut reprise par **Anne de Bretagne***.

L'hermine* fait partie du drapeau national breton, le *Gwenn ha Du**. L'Ordre de l'Hermine fut créée en 1381 par le duc **Jean IV**, après la bataille d'Auray, afin d'affirmer la prééminence ducale sur l'ensemble de la noblesse bretonne et la volonté de **Jean IV** d'unir les seigneurs bretons autour de lui. Cet ordre avait la particularité d'être ouvert tant aux femmes qu'aux hommes.

Depuis 1988, l'Institut culturel de Bretagne* honore chaque année quatre personnalités ayant particulièrement bien servi la Bretagne en les décorant du collier de l'Hermine, perpétuant ainsi l'ordre de chevalerie fondé par **Jean IV**.



Glenmor honoré du collier de l'Hermine en 1994 à Vannes.

HERVÉ (saint) / SANT HERVE

Barde* aveugle originaire du Léon, **Hervé** est né en 515. Il devait sa cécité à sa mère **Riwanon** qui avait demandé à Dieu que son fils ne vit jamais la lumière du soleil afin qu'il puisse se consacrer à la vie intérieure. Il vécut en ermite dans la région du Méné Bré, la montagne* sacrée du Trégor. Guérisseur et exorciste, il est représenté accompagné d'un loup qu'il avait domestiqué. Selon la légende, ce

dernier avait remplacé l'âne d'un paysan qu'il avait dévoré. **Hervé** est le saint patron des bardes* et des aveugles.

HUITRES / ISTR

La mise au point des techniques de captage des naissains d'huîtres remonte à 1826. Mais l'élevage intensif des huîtres ne s'est développé en Bretagne qu'un demi-siècle plus tard, à Locmariaquer. Actuellement, la production se monte à près de 70 000 tonnes par an, l'immense majorité étant composée d'huîtres creuses, les huîtres plates ne représentant qu'un nombre infime (300 tonnes). Les principaux bassins de production sont : Cancale, Paimpol, la rivière d'Auray, Morlaix-Penzé, les abers*, la rade de Brest, l'Aven-Belon, la rivière d'Étel, Quiberon, le golfe du Morbihan, Pénerf, Le Croisic et la baie de Bourgneuf. L'huître plate est élevée surtout à Belon. Les huîtres bretonnes portent un écusson rond vert et bleu comportant le label *huîtres de Bretagne*.

I

ÎLES BRETONNES / INIZI BREIZH

Les îles bretonnes se répartissent tant dans la Manche (Bréhat/*Enez-Vriad*, Batz/*Enez-Vaz*, Sept-Îles/*Ar Jentilez*), que dans l'océan Atlantique (Houat/*Houad*, Hoëdic/*Edig*, Groix/*Enez-Groe*, Belle-Île/*Ar Gerveur*, Sein/*Enez-Sun*, Ouessant/*Enez-Eusa*, Glénan/*Inizi Glenan*), sans oublier les îles du golfe du Morbihan (Gavrinis/*Gavriniz*, Île-aux-Moines/*Enizenac'h*, Île-d'Arz/*An Arz*, etc.). Les îles sont très variées : la plupart sont habitées depuis l'antiquité : les unes sont à vocation agricole, comme l'île-de-Batz ; d'autres sont orientées vers la mer (Belle-Île, Groix), tandis que d'autres ne sont que des îlots déshérités ou des réserves ornithologiques, comme les Sept-Îles, au large de Perros-Guirec. Certaines ont des vocations plus récentes comme les Glénan, qui consacrent leurs activités à la voile. Beaucoup d'îles possèdent un microclimat qui permet la culture de plantes exotiques (Île-de-Batz/*Enez-Vazh*).

Le XX^e siècle impose une brusque rupture avec le mode de vie traditionnel et les îles voient leur population diminuer dangereusement : Même la pêche périclité et le tourisme est devenu, comme sur tout le littoral breton, un moyen de subsistance important. Chaque été, les îles sont envahies par des milliers de visiteurs, créant de graves problèmes (désertification par les îliens qui vendent leurs maisons, transformées en résidences secondaires, alimentation en eau, coût de la vie plus élevé que sur le continent). L'île-d'Ouessant/*Enez Eusa* voit passer chaque année plus de 100 000 navires à l'entrée en Manche, une des plus grandes voies maritimes du monde : le phare du Créac'h, un des plus puissants du monde, fait partie des 300 phares et balises installés sur les 1 857 km de côtes que compte la Bretagne. L'association pour la promotion et la protection des îles du Ponant tente de valoriser les activités maritimes

et de canaliser l'industrie touristique ; une Réserve de la biosphère d'Iroise a été labellisée en 1988 par l'UNESCO, qui concerne les archipels de Molène ainsi que les îles d'Ouessant et de Sein. Un projet de Parc naturel marin est à l'étude.

INDUSTRIE / GREANTEREZH

Hormis la basse Loire, poumon industriel de la Bretagne qui lui fournit l'énergie à partir des centrales thermiques de Cordemais et la couronne rennaise, l'industrie n'occupe qu'un peu moins d'un actif sur cinq. L'agro-alimentaire* (transformation de la viande et du lait), la production de biens d'équipement, la construction navale civile et militaire, la construction automobile (Rennes) qui emploie 14 000 personnes et la production de matériel téléphonique sont les axes principaux de l'industrie bretonne. Cette spécialisation tend à se renforcer dans les années quatre-vingt, au profit de l'industrie agro-alimentaire et au détriment de la production des biens de consommation. Port-Atlantique (Nantes-Saint-Nazaire) est devenu un pôle énergétique important pour l'importation de matières premières vitales pour l'économie : Donges avec le pétrole, Montoir-de-Bretagne pour le gaz, le charbon et l'agro-alimentaire, l'ensemble étant complété par l'aérospatiale, la liaison roll-off avec Vigo (Galice), la construction navale (Chantiers de l'Atlantique) et le marché international du bois à Nantes-Cheviré. Le pôle industriel Nantes-Saint-Nazaire concerne directement 48 000 travailleurs (1990), soit 42 % des effectifs industriels.

Ailleurs, l'industrie est très inégalement concentrée selon les bassins d'emploi : c'est dans les zones de Rennes, Kemper et Saint-Malo qu'elle est la plus diversifiée. Par contre, des régions comme Lamballe, Carhaix (agro-alimentaire) et Lannion (électronique professionnelle) sont très spécialisées.

INSTITUT CULTUREL DE BRETAGNE / SKOL-UHEL AR VRO

Créé en 1981 par le conseil régional de Bretagne* avec la participation du conseil général de Loire-Atlantique, l'Institut culturel de Bretagne/Skol-Uhel ar Vro a pour objet de coordonner le développement et la diffusion de la

culture bretonne dans son acception la plus étendue et la plus diversifiée. Il est composé de 16 sections représentatives de la culture bretonne qui sont chargées d'étudier les problèmes qui leur sont spécifiques et de proposer des projets d'action, soit dans le domaine de la recherche, soit dans le domaine de l'animation culturelle : préhistoire et archéologie, histoire, géographie, ethnologie, langue et linguistique, littérature écrite, littérature orale et techniques d'expression dramatique et audiovisuelle, musique et danse, art et architecture, sports et jeux, la terre et les hommes, la mer et les hommes, religion, protection de la nature et de l'environnement, pathologie, relations inter-celtiques.

À ces sections, s'ajoutent trois commissions chargées de questions précises :

- commission de signalisation et de toponymie,
- comité breton du bicentenaire de la Révolution française,
- commission audiovisuelle.

L'Institut procède chaque année à la remise du collier de l'Hermine (voir Hermine*). Il publie deux revues : *Sterenn* pour les membres et les mairies, et *Bretagne des Livres*.

J

JEUX TRADITIONNELS / C'HOARIOÙ BREIZH

Avec le *gouren**, les jeux traditionnels faisaient partie de la vie rurale, non comme un sport, au sens moderne du terme, mais comme des défis lancés pour défendre sa fierté, sa paroisse*, son clan. Aujourd'hui, ils ont pu être sauvés par l'action de quelques-uns et leur popularité retrouvée montre qu'ils font partie de notre culture.



Jeux traditionnels.

Ar maen pouez La pierre lourde ; *ar vazh yod* Le bâton de bouillie ; *an ahel-karr* L'essieu de charrette ; *gwernian ar berchenn* Le lever de perche ; *chech fun* Le tir à la corde ; *redadeg gant ur samm a gant lur* La course relais avec une charge de 50 kg ; *ar voutelem* La gerbe ; *ar c'hravaz* La brouette.

a) Les jeux traditionnels.

Kilhoù kozh, les palets sur planche, *ar vazh a-benn*, *an uhel-karr* (lever d'essieu de charrette), la boule bretonne plombée, les palets sur terre, le *boultenn*, les quilles de Muel, la galoche sur billot, les quilles du Léon, le *bouloù-pok* de Guerlesquin.

b) Les sports athlétiques bretons.

La Fédération nationale des sports athlétiques bretons a sélectionné huit jeux depuis 1980, dont elle a défini et réglementé l'organisation :

e) **La soule.**

Le jeu traditionnel considéré comme l'ancêtre du rugby, la *soule* a aujourd'hui disparu, à cause de sa brutalité. On mettait en jeu la *soule*, sorte de ballon bourré de son cru, que l'on plaçait à mi-chemin entre deux *paroisses** : les habitants de chaque village devaient ramener le trophée par tous les moyens... En fait, il n'y avait aucune règle et tous les coups étaient permis, ce qui laissait la place aux règlements de comptes et faisait souvent des victimes, parfois des morts... La *soule*, qui était pratiquée une fois par an, fut finalement interdite.

JUBÉ / KADOR-AN-AVIEL

Le jubé est un ensemble de clôtures de bois sculpté surmontées d'une tribune. Les jubés bretons furent construits entre le *XV^e* et le *XVIII^e* siècles, durant l'Âge d'or de la Bretagne*, essentiellement sous le règne de la duchesse Anne*. Les retables, comme les jubés montrent le goût breton pour les lignes sinueuses et courbes, les entrelacs de la tradition celtique. C'est dans le gothique flamboyant qu'il s'exprima le mieux, enrichi par le maniérisme des architectes lavallois et de la vallée de la Loire. Cette époque est considérée comme la grande époque du baroque breton. Les principaux jubés sont situés en basse Bretagne* :

En Côtes-d'Armor : Loc-Envel, Ploubezré (Kerfons) et Plélauff ; en Finistère, les plus beaux jubés font partie d'enclos paroissiaux* : Plouzévédé (N.-D. de Berven), La Roche-Maurice, Le Folgoët ; le Morbihan a certainement les jubés les plus riches : Le Faouët (chapelle Saint-Fiacre, 1480), Priziac (chapelle Saint-Nicolas), Melrand (chapelle Saint-Fiacre), Saint-Barthélémy (chapelle Saint-Adrien) et Plunéret, près d'Auray (chapelle Sainte-Avoge).

K

KAN HA DISKAN (*chant et reprise de chant*)

La tradition du *kan ha diskkan* est originaire du Centre-Bretagne/*Kreiz Breizh* : Monts d'Arrée/*Menezioù Arre* et montagnes Noires/*Menezioù du*. (Voir Montagne*). Tout comme les sonneurs de biniou* et de bombarde*, les chanteurs se relaient pour interpréter à deux, trois ou plus, des danses*, des mélodies. Quand l'un reprend son souffle son



Marcel Guilloux et Annie Ebrel.

compère poursuit le chant après avoir accompagné la fin de la phrase de son camarade pour qu'il n'y ait pas de coupure. Les sœurs Goavec, de Carhaix, les frères Morvan, de Saint-Nicodème, qui fêtent leurs 40 ans de scène en 1998, et bien d'autres, sont devenus des figures emblématiques du *kan ha diskkan*. La popularisation de cette tradition doit beaucoup à Loeiz Roparz. (Voir *fest noz**).

KENDALC'H

La Confédération culturelle bretonne *Kendalc'h* (*Maintenir*), créée en 1950, anime et coordonne les activités de 130 associations (groupes de danse, chorales, centres culturels, ...) qui œuvrent dans le domaine des arts et traditions populaires de Bretagne.

Une revue interne *Keleier*, un département *éditions*, des expositions, une vidéothèque de la danse traditionnelle, des

concours, des formations, des stages divers, un festival de chant choral de langue bretonne *Breizh a gan** (1^{er} dimanche de décembre) et la participation de ses groupes dans les festivals en Bretagne et à l'étranger sont les principaux supports de son action qui, à partir de ses racines profondes, se veut tournée vers l'avenir. (Voir Coop Breizh*).

Ar gengreriad sevenadurel breizhek Kendalc'h, bet krouet e 1950, a ro buhez da 130 kevredad (strolladoù korollerien, lazoù-kanañ, kreizennoù sevenadurel...) hag a genurzh o oberezhioù war tachenn arzoù ha hengounioù pobl Breizh.

Ur gazetenn diabarzh *Keleier*, un ti-embann, ur gase-daoueg klewel-benn an dansoù hengounel, diskouezadegoù, kenstrivadegoù, stummadurioù ha stajoù a bep seurt, ur gouel al lazoù-kanañ brezhoneg *Breizh a gan* ar 1^{añ} sulvezh a Gerzu kemer perzh er gouelioù e Breizh hag en estrenvro a ra diazez labour Kendalc'h, a zo sanket don he gwrizioù en hengoun ar vro ha troet he sell ouzh an dazont.

KORRIGANS / KORRIGANED

Évoqués dans les contes traditionnels de basse et de haute Bretagne*, le petit peuple de la nature, appelé-les *korrigans*, vivrait dans le monde souterrain, les grottes dans lesquelles il amasserait d'immenses trésors, souvent convoités par les humains. D'humeur capricieuse, les *korrigans* pourraient aussi jouer de mauvais tours aux gens qu'ils rencontrent. Ils seraient aussi considérés comme les génies de la nature qu'ils aident à développer. Les *korrigans* portent différents noms en Bretagne, selon les pays* : *nandons*, *ozeganed*, *kerions*. On retrouve également ces lutins sous d'autres appellations dans tous les pays du monde.

L

LANGUES CELTIQUES / YEZHOU KELTIEK

À l'époque de la civilisation celtique* (VI^e-I^{er} siècles av. J.-C.), les Celtes* parlaient une langue appelée le celtique sur un territoire recouvrant les pays d'Europe occidentale : Suisse (les Helvètes), Belgique (les Belges), France (les Gaulois), Italie du Nord (Gaule cisalpine), Espagne septentrionale (Celtibères) ; en Europe centrale, le celtique était parlé sur les bords de la mer Noire, jusqu'en Asie Mineure (les Galates).

Durant l'Empire romain, le latin se substitua au *celtique* et supplanta le *gaulois*. Cependant, de nombreux mots d'origine gauloise ont subsisté dans la langue française, comme *alouette, arpent, bercer, blaireau, boue, bouleau, bruyère, charpente, charrue, chêne, grève, lande, mouton, petit, pièce, saumon, tonneau, etc.*

Les langues celtiques se divisent en deux rameaux :

• 1^o le **rameau goidélique**, qui comprend l'irlandais (dialectes de Munster, du Kerry et du Donegal), le gaélique écossais ou *erse* (*Scottish Gaelic*) et le *manx*.

• 2^o le **rameau brittonique** qui comprend le breton (quatre dialectes : Léon, Trégor, Cornouaille et Vannetais), le gallois (dialecte du Nord et dialecte du Sud), et le cornique.

1^o Le rameau goidélique :

a) L'irlandais/*gaeilge/irish*.

L'irlandais restera la langue de la grande majorité de la population jusqu'au début du XIX^e siècle, bien que la politique de plantation de colons anglais et écossais entreprise par Londres ait réussi à imposer l'anglais dès le XVIII^e siècle, dans les rares régions urbaines (Dublin) : elle était devenue la langue de l'élite, des institutions et du gouvernement. La Grande Famine (1846-1848) qui affligea le

pays, toucha essentiellement les régions de l'ouest, de langue irlandaise. Après l'indépendance de l'Irlande du Sud (26 comtés sur 32), l'irlandais eut une place officielle, avec l'anglais, mais sans grand succès. Actuellement, plus d'un million d'Irlandais se disent bilingues, mais peu le pratiquent quotidiennement (environ 80 000). Certaines régions à majorité gaélique, les *Gaeltacht*, ont statut spécial (enseignement, installation d'entreprises, etc.). Mais, seulement 2 % des programmes télévisés de la RTE sont en irlandais...

En Irlande du Nord, la langue ne dispose d'aucun statut particulier, mais des cours sont organisés dans certaines écoles. Depuis 1981, la BBC diffuse 2 h 30 hebdomadaires en irlandais. Jusqu'au XVII^e siècle, l'immense majorité de la population des six comtés d'Ulster parlaient irlandais. De nos jours, environ 10 % de catholiques l'utilisent régulièrement...

b) Le gaélique écossais ou *erse/gàidhlig/scottish gaelic*

Le gaélique s'est imposé en Écosse au V^e siècle, avec l'arrivée des Scots de Dàl Riada, peuple du nord de l'Irlande. L'aire géographique du gaélique s'étendra à toute l'Écosse grâce à l'évangélisation entreprise par saint Columba et ses successeurs au VI^e siècle. Jusqu'au XII^e siècle, le gaélique est la langue commune aux Écossais et aux Irlandais. Puis, progressivement, la langue des Saxons, l'anglais, gagne les Basses-Terres (les *Lowlands*) du sud de l'Écosse et devient la langue de la cour royale. Cet anglais dialectisé deviendra le *lallans* ou *scotch*, parlé par une grande partie de la population de ces régions frontalières produira des œuvres littéraires et poétiques, surtout au XVIII^e avec **Robert Burns**. La Bible a été traduite trop tardivement en *scotch*, dont le poète **Hugh MacDiarmid** fut un de ses grands promoteurs...

Actuellement, le gaélique n'a aucun statut spécial, mais il est enseigné dans quelques classes bilingues des *Highlands* (Hautes-Terres) : environ 80 000 personnes (1,6 % de la population écossaise) parle gaélique, essentiellement dans les Îles de l'Ouest.

c) Le *manx/ghailckgh/manx-gaelic*

Langue gaélique de l'Île-de-Man, commune avec l'irlandais et le gaélique écossais, elle fut parlée jusqu'au début du siècle : 4 598 personnes recensées étaient parfaitement

bilingues (manx/anglais) en 1901. Mais le dernier locuteur de naissance parlant le manx est mort en 1974. À présent, on estime à quelques centaines le nombre de personnes parlant une langue désormais enseignée dans quelques écoles et collèges.

2° Le rameau brittonique

a) Le gallois/*cymraeg/welsh*

Jusqu'à la fin du VIII^e siècle, rien ne distingue le gallois du breton et du cornique. Le gallois moyen est parlé et écrit durant tout le Moyen Âge, du XII^e au XIV^e siècles : c'est la période la plus riche de la littérature du pays de Galles, qui nous léguera le célèbre *Mabinogion*, manuscrit relatant douze légendes galloises. En 1588, la traduction de la Bible en gallois par **William Morgan** permet une réelle diffusion de la langue écrite dans les milieux populaires, grâce aux écoles itinérantes et aux écoles du dimanche/*Ysgolion Sul*. La deuxième moitié du XIX^e siècle voit une véritable renaissance culturelle galloise (édition de nombreux ouvrages et de journaux en gallois, création d'une université Aberystwyth, 1872, Cardiff, 1883 et Bangor, 1884 ainsi que d'une bibliothèque nationale à Aberystwyth en 1907). La création du Parti nationaliste gallois, le *Plaid Cymru* (**Saunders Lewis**) en 1925 et son émergence politique dans les années soixante-dix grâce à **Gwynfor Evans** aboutirent à l'élection de quatre députés nationalistes à Westminster en 1992.

Actuellement, le gallois est enseigné de la maternelle à l'université et près de 19 % de la population parle, lit et écrit le gallois. Une chaîne de télévision, *Sianel Pedwar Cymru* S4C, diffuse plus de 70 heures d'émission en gallois par semaine. Près de 19 % de la population, soit environ 500 000 personnes, parlent gallois actuellement.

b) Le cornique/*kernevek/cornish*

La langue cornique commença à apparaître comme langue distincte du gallois vers l'an 936, quand la Cornouaille fut séparée du pays de Galles par l'extension saxonne dans le Wessex. Le cornique médiéval se confondit avec le gallois jusqu'au XII^e siècle qui nous a laissé une littérature religieuse et un long poème, *Le Mont Calvaire*. Il reste du cornique moderne des essais, des lexiques, des poésies, des traductions de la Bible, des grammaires. La

langue cornique cessa d'être utilisée comme langue vernaculaire au début du XIX^e siècle, mais resta en usage chez les pêcheurs de l'ouest du pays jusqu'au début du XX^e siècle. En 1904, **Henry Jenner**, le père de la langue cornique, publia un livre, *Handbook of the Cornish Language*, qui marqua la renaissance de la langue. Il existe trois orthographes de la langue (*United Cornish, Common Cornish, Modern Cornish*), ce qui ne facilite pas sa diffusion, puisque le cornique n'est parlé que par quelques centaines de personnes.

c) le breton/*brezhoneg*

Le breton est la seule langue celtique parlée actuellement en Europe continentale. La langue bretonne/ar *brezhoneg* fut implantée en Armorique* à partir du IV^e siècle, pays où se parlait le celtique, langue qui disparut ailleurs en Gaule vers le VI^e siècle.

Le breton fut apporté par les dizaines de milliers de Bretons venus de l'Île de Bretagne, qui s'établirent en plusieurs vagues successives jusqu'au VI^e siècle (voir histoire chronologique, en fin de volume). Il fut parlé jusqu'au XI^e siècle à l'ouest d'une ligne allant de Dol à Donges. La toponymie nous indique la zone bretonnante des noms de lieux commençant par *ker, loc, plou, plé, plu, lan...* Aujourd'hui, la limite de la langue s'étend à l'ouest d'une ligne allant de Plouha, près de Saint-Brieuc, à Theix, à l'est de Vannes. Mais, avec les mouvements de population, il existe de fortes communautés bretonnantes en haute Bretagne* ainsi que parmi l'émigration*.

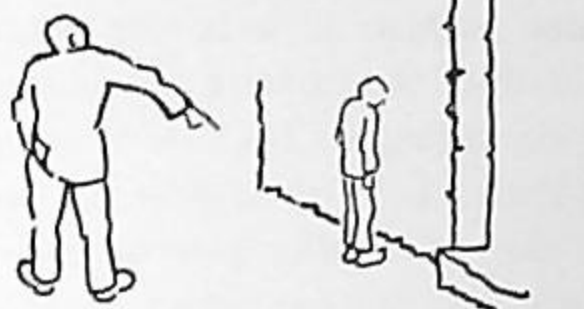
La langue bretonne est formée de quatre dialectes relativement homogènes :

- le vannetais/*gwenedeg*, parlé dans le Morbihan, sauf dans les cantons de Gourin et du Faouët, qui sont en Cornouaille, le canton d'Arzano et quelques communes du sud des Côtes-d'Armor ;

- les trois autres, qui sont regroupés sous le sigle KLT : cornouaillais/*kerneveg* ; léonard/*leoneg* ; trégorois/*tregereg*.

La France refuse toujours de reconnaître officiellement les différentes langues parlées sur son territoire (allemand [dialecte alsacien], basque, breton, catalan, corse, flamand, occitan), en dehors du français, qui est devenu selon la Constitution, la *langue de la République*.

Ablamour m'en deus
KOMZET BREZONEG!
 (Parce qu'il a parlé breton!)



Dessin de Yann Sohier.

En 1936, l'enquête d'*Ar Brezoneg er Skol* auprès des mairies dénombrait 850 000 bretonnants.

En y ajoutant les émigrés, on peut porter ce nombre à environ 1 200 000 le nombre de bre-

tonnants dans le monde. Mais la politique de purification linguistique entreprise par la III^e République à la fin du XIX^e siècle, la saignée terrible de la première guerre mondiale, les infamies entreprises par l'école pour évincer le breton (port du *symbole*), et les persécutions à l'encontre de tout ce qui était breton à la fin de la deuxième guerre mondiale firent chuter la pratique de la langue.

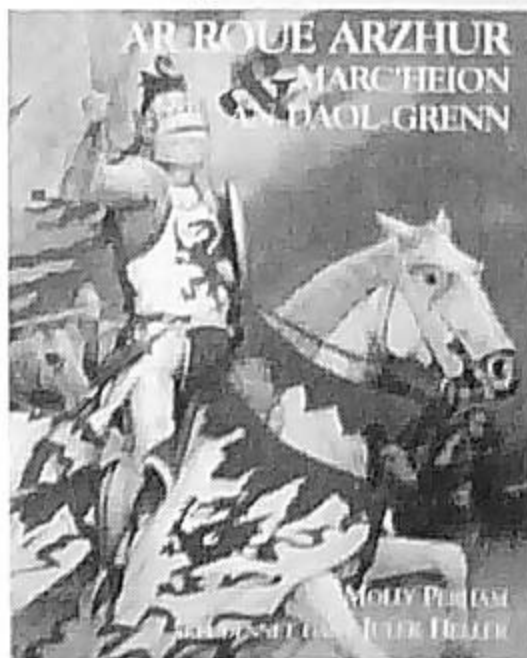
En 1990, l'INSEE dénombrait 266 000 personnes bretonnantes de naissance, la plupart âgées de plus de 55 ans. Environ 33 000 Bretons ont appris le breton par l'enseignement et 6 000 d'entre eux le parlent régulièrement. Toujours suivant l'INSEE, on peut donner les chiffres suivants :

Sur les 666 000 bretonnants (266 000 de naissance, 367 000 par immersion et 33 000 par enseignement), on estime que 523 000 comprennent bien le breton, 363 000 le parlent plutôt bien, 135 000 le lisent plutôt bien mais peu d'entre eux suivent les émissions en langue bretonne (61 000). L'avenir repose, entre autres, sur les écoles *Diwan*^{*}, l'ensei-

gnement de la langue, l'édition^{*} en breton, une télévision entièrement en breton, que beaucoup réclament... mais que nous n'avons toujours pas! (Voir littérature bretonne^{*}).

La Fête nationale de la langue bretonne, *Gouel Broadel ar Brezhoneg*, a

Ar Roue Arzhur Marc'heion an Daol Grenn. Co-édition internationale An Here.



lieu tous les ans au mois de mai depuis 1986. Lancée à l'origine par *Stourm ar brezhoneg* et *Emgann*, cette fête culturelle et revendicative met à l'honneur la langue bretonne sous tous ses aspects de la vie courante ; elle est organisée par un collectif d'associations, *Brezhoneg a Gevred*. (Voir pays celtiques*).

langues gaéliques			langues brittoniques			
Irlandais écossais	gaélique	manx	gallois	cornique	breton	français
<i>bard</i>	<i>bard</i>	<i>barlagh</i>	<i>bardd</i>	<i>barth</i>	<i>barzh</i>	<i>barde*</i>
<i>broc</i>	<i>broc</i>	<i>brock</i>	<i>broch</i>	<i>brogh</i>	<i>broc'h</i>	blaireau
<i>droch</i>	<i>droch</i>	<i>drogh</i>	<i>drwg</i>	<i>drock</i>	<i>drouk</i>	mauvais
<i>dubh</i>	<i>dubh</i>	<i>doo</i>	<i>du</i>	<i>du</i>	<i>du</i>	noir
<i>inis</i>	<i>innis</i>	<i>innys</i>	<i>ynys</i>	<i>enys</i>	<i>enez</i>	île
<i>iseal</i>	<i>iosal</i>	<i>injl</i>	<i>isel</i>	<i>ysel</i>	<i>izel</i>	bas
<i>maith</i>	<i>math</i>	<i>mie</i>	<i>mad</i>	<i>mas</i>	<i>mat</i>	bon
<i>tine</i>	<i>teine</i>	<i>tarroo</i>	<i>tân</i>	<i>tan</i>	<i>tan</i>	feu

LIAISONS MARITIMES ET AÉRIENNES / BEAJOÛ DRE-VOR HA DRE-AER

La vocation maritime de la Bretagne a favorisé de tous temps les liaisons avec les autres pays celtiques et les autres régions d'Europe. Sous l'impulsion d'Alexis Gourvennec et la détermination des paysans du Léon, une ligne maritime trans-Manche voit le jour en 1972 et un port en eau profonde est aménagé à Roscoff.

Les liaisons maritimes trans-Manche sont assurées par la Brittany Ferries (B.A.I.) qui exploite six lignes au départ de Roscoff, Saint-Malo, Caen, Cherbourg, et Plymouth. En 1995, la B.A.I. avait transporté 2 818 868 passagers et 744 038 véhicules de tourisme et plus de 185 000 camions sur ses lignes. Actuellement, la libre concurrence a permis à la compagnie *Irish Line* de s'installer à Roscoff pour faire la liaison avec l'Irlande (Cork).

Le transport aérien se répartit sur 8 aéroports ; la Bretagne a reçu en 1995 environ 2,5 millions de passagers : Nantes se taille la part du lion avec 1 150 000 passagers ; les autres aéroports se partagent le reste : Brest (536 000), Rennes (238 000), Lorient (201 000), Quimper (172 500), Lannion (75 000), Dinard (49 000) et Saint-Brieuc (16 600).

La *Brit' Air*, compagnie d'aviation bretonne a développé de nombreuses liaisons aériennes inter-régionales et internationales au niveau européen : en 1993, ses vingt avions ont transporté plus de 600 000 passagers.

Un projet d'aéroport inter-régional à Notre-Dame-des-Landes (44) est à l'étude.

LITTÉRATURE BRETONNE / *LENNEGEZH BREIZH*

La littérature de langue bretonne remonte aux origines de notre pays. En occupant progressivement l'Armorique* à partir du IV^e siècle de notre ère, les Bretons venus de Bretagne insulaire (voir pays celtiques*) apportèrent avec eux leur organisation sociale, leur langue et leur littérature. Cette littérature, de forme épique ou poétique, était commune aux Bretons des deux côtés de la Manche/Mor Breizh. Elle était composée et interprétée musicalement par les bardes*, tels que **Taliesin**, contemporain de **Merlin*** ou **Myrddin** en gallois, qui aurait séjourné plusieurs fois en presqu'île de Rhuy, au VI^e siècle.

• Le *vieux-breton/then-vrezhoneg* fut la langue de l'aristocratie féodale qui a été à l'origine de la création du royaume de Bretagne (VII^e-XII^e siècles). Elle était également la langue d'une élite religieuse qui nous a laissé des *manuscrits* dont le plus ancien est conservé à l'université de Leyde, aux Pays-Bas : il date de la fin du VII^e siècle. C'est un fragment d'un ancien traité de botanique écrit en latin et *vieux-breton*. *Le manuscrit breton de Leyde est antérieur au plus ancien texte écrit en vieil-allemand et roman, le traité de Verdun (843), considéré comme l'acte officiel de naissance du français*. Des milliers de *gloses* marginales



ont été retrouvées sur des manuscrits latins entre le VI^e et le XI^e siècles, qui témoigne du bilinguisme des clercs bretons. Cependant les guerres britto-carolingiennes et les invasions vikings qui ravagèrent la Bretagne pendant un siècle-et-demi (IX^e-X^e siècles) entraînaient la destruction totale des monastères – l'abbaye* de Landévennec fut mise à sac en 914 – et la perte de très nombreux manuscrits. Beaucoup de manuscrits furent dispersés : on en connaît plusieurs dizaines en Europe et en Amérique du Nord. Le *Cartulaire de Redon*, recueil de chartes (titres de propriétés) d'une richesse exceptionnelle, a été partiellement conservé, mais il en existe d'autres.

• La période du **moyen-breton/brezhoneg krenn** (XII^e-XVII^e siècles) va voir l'abandon du breton par l'élite : les thèmes pan-celtiques vont disparaître au profit d'œuvres de caractère plus religieux et plus continentaux. C'est surtout entre le XIV^e et le XVI^e siècles que datent les grands textes de **moyen-breton**, comme la pièce de théâtre *La Vie de sainte Nonn* et des poèmes (*Le Mirouer de la Mort*). En 1499, **Jehan Lagadeuc** imprime à Tréguier le premier dictionnaire latin-breton-français à l'usage des clercs : le *Catholicon*. Jusqu'au début du XVII^e siècle, en basse Bretagne*, les textes imprimés utilisent encore la métrique bretonne, très complexe, héritage celtique fort en usage également au pays de Galles.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, à part des ouvrages de grammaire et de lexicographie publiés par le **père Maunoir** (1659), **Grégoire de Rostrenen** (1732) et Dom **Le Pelletier** (1752), la production littéraire bretonne est sans éclat et de peu d'importance.

La renaissance linguistique et littéraire s'effectue au XIX^e siècle avec Jean-François **Le Gonidec**, qui créa une orthographe simple, codifia la grammaire et épura le vocabulaire. Parmi ses disciples, figurent deux grands noms de notre littérature : **Théodore Hersart de La Villemarqué**, auteur du célèbre *Barzaz Breiz**, et **Auguste Brizeux**. Divers poètes, folkloristes et conteurs ont jalonné le XIX^e siècle : **Prosper Roux**, de Poullaouen, **François-Marie Luzel**, de Plouaret, collecteur inlassable de contes, *sônes** et *gwerzioù**.

À l'aube du XX^e siècle, la Bretagne perd un de ses plus grands poètes vannetais de langue bretonne, **Yann-Ber Calloc'h**, dont les plus beaux poèmes ont été publiés dans

un recueil, *Ar en deulin* (À genoux). La naissance d'une littérature moderne se fera à partir d'un homme, **Roparz Hemon**, et d'une revue, *Gwalarn* (Noroît), lancée en 1925, qui réunira une pépinière d'écrivains comme **Jakez Riou**, **Youenn Drezenn**, **Maodez Glandour**, **Jarl Priel**. À côté de *Gwalarn*, citons également la revue en vannetais de **Loeiz Herrieu**, *Dihunamb* (Réveillons-nous).

Durant les dernières décennies, des écrivains bretonnants de valeur ont participé à ce renouveau littéraire : **Tanguy Malmanche**, **Abeozen** (Fañch Elies), **Anjela Duval**, **Xavier de Langlais**, **Maodez Glandour**, **Ronan Huon** (revue *Al Liamm*), **Youenn Olier**, **Fañch Morvannou** (revue *Planedenn*), l'auteur de l'*Assimil* breton, **Reun ar C'halan**, **Ernest ar Barzhig**, **Per Denez** et ses méthodes d'enseignement (*Brezhoneg buan ag aes*), **Per-Jakez Helias**, auteur du célèbre *Cheval d'Orgueil*, écrit en breton sous le titre *Marh al Iorh*. Et, aujourd'hui, **Alan Botrel**, **Tudual Huon**, **Gwendal Denez**, **Fulup Oillo**, **Anaïg Renault**...

M

MARAIS D'EAU DOUCE / GWERNIOÙ

Les principaux marais d'eau douce en Bretagne sont la Grande Brière, les marais de Redon, de Dol, de Grandlieu et le Yeun Elez, dans les Monts d'Arrée.

• **La Grande Brière**, appelée le Pays noir en raison de la couleur de la tourbe, est la propriété indivise des Briérons et des 21 communes qui l'entourent ; elle occupe plus de 40 000 hectares de terres, dont une partie est inondable l'hiver. Deux poètes ont été inspirés par la Brière : **Alphonse de Châteaubriant** et **René-Guy Cadou**. (Voir Parcs naturels*).

• **Les marais de Dol**, ancienne métropole de Bretagne, couvrent environ 15 000 hectares, aujourd'hui drainés de terres cultivables.

• **Le lac de Grandlieu** (3 500 à 7 000 ha, selon la saison), au sud de Nantes, grande réserve d'oiseaux migrateurs, se réduit en raison de son envasement.

• **Le Yeun Elez[#]** est un marais tourbeux situé au pied du Menez Mikael, au cœur des Monts d'Arrée. Une centrale nucléaire fonctionna de 1966 à 1985 à Brennilis, près du réservoir Saint-Michel. Lieu de légendes, il serait considéré comme une des portes de l'enfer, le *Youdig*.

• **Le marais de Redon** : 10 000 ha inondés l'hiver mais très réduit actuellement depuis la construction du barrage d'Arzal en 1969.

MARAIS SALANTS / PALUDOÙ HOLEN

Les marais salants de Guérande, exploités depuis plus de 1 000 ans, couvrent près de 2 000 hectares répartis sur deux zones de la presqu'île guérandaise : les marais de Guérande, Batz, La Turballe et Le Croisic ; les marais de Mesquer, Saint-Molf et Assérac, plus au nord. Pays de langue bretonne - la dernière bretonnante de naissance s'est



Marais salants.

éteinte au début des années 1960, cette région est appelée le *pays blanc*, ou *pays guérandais* (en breton *Bro Gwenrann* ou *Bro Gwenn Rann*).

Le sel breton de Guérande et de la baie de Bretagne (Bourgneuf, en pays de Retz) constitua une des plus grandes richesses du duché de Bretagne, entre le XIV^e et le XVI^e siècles (voir *Âge d'or de la Bretagne**). Anne de Bretagne* anoblit les salines, exemptant les paludiers de divers impôts en 1489 et leur accorda le privilège de la troque (1490). Après l'annexion de la Bretagne par la France (1532), la production déclina, faute de débouchés en Europe. En 1992, il n'y avait plus que 210 paludiers, contre 2 353 en 1840... De même, le nombre d'œillettes exploitées est tombé de 20 000 en 1973 à 7 500 en 1980... La production de sel breton s'élève en moyenne à 10 000 tonnes par an, selon le temps. Le Groupement des paludiers (180 paludiers actuellement) s'est organisé pour vendre la production des récoltants sous le label *L'Armoricain*. Ils ont obtenu le Label rouge en 1992.

Le classement des marais salants, où vivent 180 espèces d'oiseaux, en grand site naturel (1996) permettra au moins de protéger les 3 610 hectares de marais, dont 2 000 composent le bassin de culture du sel face aux appétits immobiliers.

(À visiter : le musée intercommunal des marais salants au bourg de Batz et la Maison des paludiers à Saillé).

MARÉES NOIRES / LANVIOÛ DU

Dans la nuit du 16 au 17 mars 1978, l'*Amoco Cadiz*, un pétrolier géant de 230 000 tonnes heurtait des récifs au large de Portsall, sur les côtes du Léon, sinistrant 27 communes. C'est la plus grande marée noire que la Bretagne ait connue. Une bataille juridique a permis de récupérer 132 millions de dollars d'indemnités en février 1989. D'autres pétroliers avaient déjà souillé nos côtes et la mer : en 1967, c'était un pétrolier de 30 000 t, le sinistre *Torrey Canyon* ; puis, ce fut l'*Olympic Bravery* (2 000 t) qui s'éventra à Ouessant, suivi la même année du *Bohlen* (10 000 t) dans la même zone. En 1980, le *Tanio* lâchera 7 000 t sur Perros-Guirec, suivi en 1988 de l'*Amazon* et ses 3 000 t de fuel lourd...

À la suite de ces catastrophes, un rail de circulation sera mis en place au large d'Ouessant pour régler le passage des milliers de bateaux qui circulent à proximité de nos côtes. (Voir îles*).

MÉGALITHES / MEIN-VEUR

La Bretagne est une terre célèbre pour ses nombreux mégalithes, constructions de pierres connues sous les noms correspondant à leur fonction : dolmen*, menhirs*, allées couvertes ou tumulus (voir dolmen*). La civilisation mégalithique est universelle puisqu'on trouve ces constructions aussi bien en Amérique, en Afrique, en Asie (Inde, Tibet, Japon) qu'en Europe. Mais c'est la Bretagne qui en possède le plus grand nombre : les plus anciens datent du V^e millénaire av. J.-C. dont l'édification s'est étalée sur 3 000 ans



Dolmen - Allée couverte du Mougau (Commana).

environ, de 5 000 à 2 000 avant J.-C. Si de nombreux sites ont été détruits, mutilés comme l'ensemble de Barnenez (4700 à 2000 av. J.-C.) ou christianisés depuis plus de mille ans, il nous reste des témoignages prestigieux comme les alignements de Carnac, qui est un des hauts lieux mégalithiques mondiaux et le récent site de Monténeuf (56). (Voir menhirs*).

MENHIR / PEULVAN

Le terme *men hir* (pierre dressée) est un néologisme. Dans la toponymie celtique, le mot *peulvan* est utilisé pour désigner un menhir. On utilisait essentiellement des pierres extraites des carrières locales : granit*, schistes ou quartz. Les plus grands menhirs se trouvent dans le Léon, comme celui de Kerloas en Plouarzel, haut de 9,50 m au-dessus du sol. Mais le plus célèbre est celui de Locmariaquer, brisé en cinq morceaux : le *Mané Er Hroec'h* (pierre de la sorcière). C'est le plus grand menhir du monde : s'il était debout, il mesurerait 20,30 m de haut, avec un poids de 347 tonnes ! Il côtoie la non moins célèbre Table des Marchands, un beau dolmen*.

La construction des menhirs, dont les derniers datent de 1800 à 1500 av. J.-C. a donné lieu à plusieurs interprétations quant à leurs usages : repères astronomiques, culte des eaux*, ou fonction curative, régulateur d'énergie.

Les lieux qui concentrent le plus de menhirs sont Carnac et ses 2 935 menhirs ainsi que celui de Monténeuf (plus de 500 menhirs en schiste). Le site de Carnac étant surfréquenté, celui-ci s'est vu entouré de grillages en interdisant l'accès (1993), ce qui suscite bien des contestations.

D'importants alignements ont été malheureusement détruits, comme celui de Crozon. Il reste d'autres sites moins importants : Médréac, Langon et Saint-Just, près de Redon, Plestin-les-Grèves.

Les cercles de menhirs sont improprement appelés cromlechs, qui désigne dolmens en gallois... Signalons les cercles d'îlots d'Er Lannic, dans le golfe du Morbihan, qui sont partiellement recouverts par la mer à marée* haute.

MERLIN ET VIVIANE / MARZHIN HA VIVIANA

Selon la légende, *Merlin* aurait reçu à sa naissance des dons supranormaux qui lui auraient permis de se transfor-

mer à sa guise et de connaître tant les faits passés que ceux à venir. Enfant, il devint conseiller du roi **Uther-Pendragon** qu'il aida à recouvrer son trône usurpé par l'infâme **Vortigern**. Puis il éleva le futur roi **Arthur*** et organisa la célèbre Table ronde qui réunissait les meilleurs chevaliers du monde. Il rencontra **Viviane** au bord de la fontaine* de Barenton*, en forêt* de Brocéliande* où l'on peut voir une pierre appelée le *Perron de Merlin*. Il lui donna un château enchanté construit au fond d'un lac dans lequel elle éleva **Lancelot** et lui enseigna la magie. Tombé amoureux de la belle, celle-ci l'ensorcela et le retient depuis dans une prison d'air...

Sur le plan historique, **Merlin** aurait été un poète ayant vécu au sud de l'Écosse au VII^e siècle. Devenu fou, il se serait embarqué pour l'Armorique*, poursuivant sa quête druidique dans la forêt de Brocéliande*...

MOBILIER TRADITIONNEL / ARREBEURI BREIZH

L'art populaire breton s'est exprimé – et continue à le faire – à travers le mobilier, qui était construit pour durer des générations. Les sculpteurs sur bois s'installaient à la ferme pour fabriquer à la demande l'armoire, le lit-clos/*gwele kloz*, en usage en basse Bretagne* et en Morbihan gallo* depuis le XVII^e siècle et le banc-coffre/*bank tossel* nécessaires pour le mariage de la fille ou du gars. Les décors sur les meubles étaient simples : fleurs, soleils, oiseaux, rosaces, entrelacs. Les fermiers les plus riches pouvaient se payer des vaisseliers ou des gaines d'horloges.

MONTAGNES / MENEZIOÙ

Les montagnes de Bretagne sont plutôt de hautes collines que l'on désigne en breton sous le terme de *Menez*, *Mené*, *Mané*, selon la topographie locale. Elles sont formées d'anciennes roches (granit, grès, quartzites, schistes) qui formaient à l'ère primaire des plissements hercyniens très élevés couvrant le massif armoricain. Ces montagnes furent arasées par l'érosion. On distingue deux lignes de hauteurs :

a) Un alignement parallèle à la côte nord, et comportant d'est en ouest :

• **La chaîne des Monts d'Arrée/Menezioù Arre**, dont le *Tuchenn Kador* (384 m) marque le point culminant de la Bretagne, proche du Mont-Saint-Michel-de-Brasparts/*Menez Mikael* (382 m), les crêtes du Cragou, de Roc'h Trevezel, de Roc'h Trédudon (défigurée par l'antenne du relais TV), dominant les marais* tourbeux du *Yeun Elez*.

• **Le Mené Bré/Menez-Bre** (302 m), ancien lieu de pèlerinage à *saint Hervé** : c'est la montagne sacrée du Trégor.

• **Le Mené/Ar Menez**, que domine le Signal de Bel-Air (340 m), prolongé par les buttes de Bécherel (la Cité du Livre), Fougères et Saint-Aubin-du-Cormier.

b) Une série de hauteurs orientées nord-est/sud-est, parallèles à l'océan atlantique :

• **Les montagnes Noires/Menezioù Du**, dont les sommets sont *Toul-al-Laeron* (326 m), entre Spézet et Gourin, et le *Ménez-Hom/Menez-C'homm* (330 m), qui domine la baie de Douarnenez (voir *Ville d'Is**).

• **Les Landes de Lanvaux/Lennegi Lanvaz** (altitude maximum de 175 m) et le *Mané-Guen/Manez-Gwenn*, près de Guénin, qui s'étendent du Blavet à la Vilaine.

• Une série de collines basses, entre 90 et 100 m, qui s'étaient de Redon à Nantes : le **Sillon de Bretagne**.

MUSCADET ET GROS-PLANT

Le vignoble du **Muscadet** s'étend sur près de 9 000 hectares, tandis que celui de son voisin le **Gros-Plant** couvre 2 000 hectares. En plus, le vignoble nantais possède 12 000 hectares réservés aux vins de consommation courante.

La vigne s'étendait pourtant au siècle dernier sur le littoral breton jusqu'à la presqu'île de Rhuys où l'on trouvait 2 000 hectares de vignes et le rivage de l'Erdre était couvert de vignobles. Le **Muscadet** fut presque anéanti par les gelées de 1709. Il redémarra grâce aux Hollandais installés à Nantes qui introduisirent un nouveau plant, le Melon de Bourgogne.

Le **Gros-Plant** est un cépage d'origine charentaise, la Folle Blanche, introduit en pays nantais au xv^e siècle. En 1926, l'appellation *Muscadet de Sèvre-et-Maine* fut créée pour protéger le vin breton, de même que l'appellation *Gros-Plant du pays nantais*, *Muscadet des coteaux de Loire* et *Grolleau*, un rosé produit dans le pays de Retz, au sud de

la Loire. Le pays d'Ancenis produit un **vin des Marches de Bretagne**, dont le vignoble s'étend au sud-est de Nantes jusqu'à la barrière d'Ingrandes, ancienne douane entre la Bretagne et l'Anjou qui taxait les vins venus de France.

Les producteurs nantais ont institué l'Ordre des chevaliers des Bretvins pour donner au Muscadet ses lettres de noblesse. Mais il est dommage que l'appellation Vin de Bretagne/*Gwin Breizh* ne soit pas systématiquement mentionnée sur les étiquettes...

O

OSSUAIRE / *KARNEL*

L'ossuaire fait partie de l'enclos paroissial* qui avait pour centre le cimetière : la vie spirituelle était centrée sur la communauté des morts. La mort, symbolisée par l'*ankou**, était familière à nos ancêtres. Autrefois, les ossements étaient entassés dans cet édifice car les corps devaient être fréquemment exhumés en raison de l'exiguïté des cimetières entourant l'église, elle-même ceinturée d'un muret de pierre. Plus tard, les ossuaires devinrent des reliquaires et servirent de chapelles funéraires aux paroissiens. À présent, ils ont été désaffectés et vidés de leurs ossements.

P

PANNEAUX BILINGUES / PANELLOÙ-HENT DIYEZHEK

Il a fallu bien des combats pour que la langue bretonne soit utilisée pour retranscrire les noms de villes ou de lieux qui avaient déformé, francisé des formes anciennes d'origine celtique. Des militants, suivant l'exemple des Gallois, employèrent le coaltar pour redonner aux panneaux leur nom originel breton. Puis, les élus, suivant une forte demande de la population (78 %, selon un sondage TMO-Ouest de 1992), commencèrent à installer des panneaux en breton, sous le panneau officiel, d'abord dans les Côtes-d'Armor puis dans le Finistère : Nantes (*Naoned*) fut la première ville bretonne à se réapproprier son nom breton. La Commission de toponymie et de signalisation, créée en 1986 au sein de l'Institut culturel de Bretagne* a permis à bon nombre de communes de poser des panneaux en breton dans une orthographe correcte : elle a publié un répertoire bilingue, *Lec'hanvadur Breizh/Répertoire bilingue des noms de lieux de Bretagne*, qui permet de retrouver la forme bretonne authentique de toutes les villes et rivières de Bretagne.

PARCS NATURELS / PARKOÙ AN NATUR

La Bretagne possède deux parcs naturels régionaux : le Parc naturel régional d'Armorique/*Park an Arvorig* et le *Parc naturel régional de Brière*. Le label *Parc naturel régional* est attribué par le ministre de l'Environnement pour une période de dix ans renouvelable.

Le Parc naturel régional de Brière

La Grande Brière Mottière (Loire-Atlantique) tient son statut juridique d'un privilège qui date de 1461, époque où la Bretagne était indépendante : c'est en effet le duc **François II** qui proclama par lettres patentes que la Brière

serait propriété indivise des 14 paroisses* riveraines. À présent, les Briérons continuent à jouir de cette propriété collective concernant les 21 communes bordant le marais. Le Parc, créé en 1970, couvre une superficie de 40 000 hectares, dont 16 000 sont occupés par des zones humides couvertes de roseaux servant à couvrir les chaumières de la région. Beaucoup d'oiseaux migrateurs fréquentent la Brière. Autrefois, les Briérons se chauffaient avec la tourbe ou motte et utilisaient les *mortas* (arbres fossilisés), restes d'une forêt préhistorique qui couvrait le marais, il y a plus de 8 000 ans. (Voir marais d'eau douce*).

Le Parc naturel régional d'Armorique /

Park an Arvorig

Il fut créé en 1969 et regroupe 39 communes rurales du Finistère, soit une superficie de 172 000 hectares, incluant de nombreux sites inscrits. Le Parc possède en propre plus d'un millier d'hectares. Son territoire, assez morcelé, englobe des zones maritimes (île* d'Ouessant, îlots de Molène, lande côtière de Crozon, Cap de la Chèvre), les Monts d'Arrée (voir montagnes*), une grande superficie de talus et les forêts* du Cranou et du Huelgoat. Ce territoire est habité par environ 60 000 personnes. Depuis 1990, le Parc d'Armorique est jumelé avec le Parc national du Pembrokeshire, au pays de Galles (voir pays celtiques*). La beauté sauvage de ses sites et la qualité de son eau font du parc une région encore très préservée de Bretagne.

PARDONS / PARDONOÙ

Ce terme, propre aux fêtes religieuses en Bretagne, désigne la célébration d'un saint* local, avec toutes les activités qui s'y rattachent. Certains pardons ne concernent que de petites chapelles, d'autres couvrent la paroisse*. Des pardons, plus célèbres, attirent des milliers de pèlerins et touristes, comme Sainte-Anne-d'Auray, Sainte-Anne-la-Palud, Le Folgoët, très populaires au Moyen Âge (*Salaün ar Fol*) et dont le site fut parfois occupé à la préhistoire, comme à Locronan (voir troménie*).

• Sainte-Anne-d'Auray, fête la sainte Anne* le 26 juillet. Le pardon remonte à 1626, date à laquelle Yves Nicolazic vit apparaître *Madame sainte Anne, vêtue de blanc, un cierge allumé à la main*. Un mémorial fut construit à proximité en 1932 où sont inscrits 154 000 noms de victimes des

cinq départements bretons tombés pendant la Grande Guerre (1914-1918).

- Sainte-Anne-la-Palud en Plonévez-Porzay attire le dernier dimanche d'août les Bretons venus de toute la Cornouaille.

- Notre-Dame-du-Folgoët, dans le Léon, fête son *pardon* le dimanche le plus proche du 8 septembre dans sa superbe basilique du XIV^e-XV^e siècles.

- Le pardon de **saint Yves*** (le 19 mai) a lieu à Tréguier/Landreger dans la cathédrale Saint-Tugdual et à l'église de Minihiy, la paroisse* natale du saint patron des avocats, rassemblant tous les Bretons du Trégor, et bien au delà !

Des dizaines d'autres pardons ont lieu surtout l'été, comme au Faouët, à Rumengol, à Rostren, Josselin, Quelven, Gwengamp, N.-D. de Pontmain, près de Fougères...

Il existe même des pardons plus spécifiques comme le pardon des musiciens à Gourin, celui des motards à Porcaro (56), des marins de la Marine nationale à Larmor-Plage, des chevaux* à Port-Blanc, sans oublier le pèlerinage des Sept-Saints à Vieux-Marché, en Trégor.

PARLEMENT DE BRETAGNE /

PARLAMANT BREIZH

Construit de 1618 à 1655, sous le règne du roi de France **Henri IV**, le palais du parlement fut l'œuvre de **Salomon de Brosse**. Ses membres, installés à Rennes depuis 1562, étaient en majorité des nobles : ils n'étaient pas élus, mais étaient les héritiers d'une charge qu'ils pouvaient acheter. Ils avaient le droit d'enregistrer des édits et les lettres royales, de vérifier leur conformité avec la tradition bretonne, la Matière de Bretagne*. Ils pouvaient faire des remontrances au roi, des observations dans le cadre juridique. À plusieurs reprises, le parlement de Bretagne montra son indépendance face au pouvoir royal déjà fortement centralisateur.

Un incendie, éclatant dans la nuit du 4 au 5 février 1994, détruisit la majeure partie du bâtiment qui abritait le palais de justice de Rennes. Les causes de sa destruction restent obscures, mais il est en cours de reconstruction avec l'aide de fonds publics et d'une souscription.

PAROISSE / PARREZ

Lors de la seconde vague d'immigration des Bretons en Armorique*, vers le v^e-vi^e siècles, sous la conduite de moines, dont de nombreux devinrent des saints*, ceux-ci instituèrent les paroisses qui sont à l'origine des fondations de la Bretagne celtique et chrétienne. De nombreux noms de paroisses possèdent le préfixe *Plou*, ancienne forme de *Ploe* (qui vient du latin *plebem*, peuple) comme *Plou Fragan*, la paroisse de Fragan, proche de Saint-Brieuc.

On dénombre 70 noms de communes commençant par *Plou* : (*Ploudaniel/Plouzeniel*, *Plouézoc'h/Plouezoc'h*, *Plouguerneau/Plougerne*, *Plouray/Plourae*, etc.).

Mais d'autres commencent par :

Plo : (*Plogonnec/Plogoneg*, *Plomelin/Ploveilh*, *Plomodiern/Ploudiern*, etc.),

Plé : (*Plélo/Pleuloc'h*, *Plérin/Plerin*, *Plésidy/Plijidi*),

Plu : (*Pluherlin/Pluhernin*, *Plufur/Plufur*,

Pluvigner/Pleuwigner).

Plus tard, ce furent les recteurs, dont le pouvoir illimité s'étendait tant au domaine spirituel que profane, qui prirent la direction des paroisses, dont les limites correspondent à peu près à celles des communes actuelles. Mais certaines paroisses en *Plou* sont restées des hameaux...

Elles étaient des structures sociales et culturelles fondamentales auxquelles les Bretons montraient leur attachement et leur appartenance par les costumes*, les danses*, les clans : luttes et rivalités entre paroisses étaient fréquentes, et restent encore très vivantes. Les paroisses étaient parfois divisées en trêves/*treffioù*, termes que l'on retrouve dans de nombreux noms de lieux, en Côtes-d'Armor (40) et en Finistère (20). Par contre, d'anciennes trêves, (comme Tréméneuc, Tréméoc...) sont devenues des paroisses.

PAYS / BRO, BROIOÙ

Le pays, *bro* (pluriel *broioù*) en breton, est un espace géographique particulier au sein duquel les gens se reconnaissent à travers un terroir commun défini par des coutumes, des costumes*, des danses*, des jeux traditionnels* (galoche bigoudène, palet rennais), des dialectes (trégorois, cornouaillais, vannetais, léonard, parler gallo*), une architecture spécifique (chaumières briéronnes, maisons

en torchis ou en schiste du pays rennais), une économie propre. Les limites des pays sont assez floues, les traditions pouvant être à cheval sur plusieurs cantons. Depuis plusieurs années, un certain nombre de communes se sont regroupées pour former des pays d'accueil (pays de Vilaine, pays de Brocéliande, pays des abers*, pays de Lorient, pays de Rance, pays d'Ancenis, etc.) ainsi que des Maisons de Pays/*Tiez ar Vro*, qui sont, à présent, fédérées.

Les pays de langue bretonne

Ils couvrent une zone géographique appelée basse Bretagne/*Breizh Izel** située à l'ouest d'une ligne allant de Plouha (22) à Theix/Teiz (56). Elle comprend la Cornouaille/*Kerne, Bro Gerne*, le Léon/*Leon, Bro Leon*, le Trégor/*Treger, Bro Dreger*, l'ouest du vannetais/*Gwened, Bro Gwened*, l'ouest du Goëlo et le Poher, en Centre-Bretagne. Au sein de chaque bro, se trouve souvent plusieurs *broioù* définissables par leurs coutumes et leurs danses*.

1) La Cornouaille / *Kerne, Bro Gerne*

Son territoire correspond à l'évêché* fondé par saint Corentin / sant Kaourintin, dont la capitale est Quimper/Kemper (qui signifie *confluent*), cité de Gradlon, le légendaire roi de la ville d'Is*. L'ancien royaume de Cornouaille fut rattaché au duché de Bretagne en 1066.

La haute Cornouaille/*Kernev Uhel* comprend les pays traditionnels suivants :

Bidar (Brasparts), *Chtou* (Gourin), *Bro Fisel* (Rostren, Gouarec), le *Bro Fañch* (Corlay), le *Poher* (Carhaix), *Dardoup* (Châteauneuf-du-Faou), *Fisel* (Gouarec).

La basse Cornouaille/*Kernev Izel* comprend les pays* traditionnels suivants : *Bro Porzay* (*Penn-Sardin*) (Douarnenez), *Bro Vigouden* (*pays bigouden*) (Pont-l'Abbé), *Bro C'hlazig* (Kemper), *Duig* (Rosporden), *Bro Velenig* (Elliant), *Bro Aven* (Pont-Aven), *Bro Zuig* (Rosporden, Kemperle, Arzano), *Cap Sizun*, *Rouzig* (Châteaulin), et Plougastel.

2) Le Léon / *Leon, Bro Leon*

Traditionnellement appelé la *Terre des Prêtres*, le Léon est limité au sud par l'Elorn. Ancien évêché* fondé par Pol-Aurélien, il fut un vicomté puis une principauté. Il se

partage en trois *pays* : le *Bro Ac'h* (Le Conquet, Brest, Landerneau, Sizun), le *bas Léon*, le *pays Julod*, le *Gorre Leon (haut Léon)* (Saint-Pol-de-Léon, Landivisiau) et le *Bro Pagan*, zone littorale du Léon (Lesneven, Plouguerneau). Le Léon est le pays des enclos paroissiaux*. (Voir pardons*).

3) Le Trégor / *Treger, Bro Dreger*

Ancien évêché de Tréguier/Landreger, le Trégor est limité à l'ouest par la rivière* de Morlaix, au sud par les Monts d'Arrée (voir montagnes*) et à l'est par la Leffe et le Trieux. Il comprend trois pays : le **grand Trégor** (Tréguier, Lannion, Morlaix – le Pays de Morlaix est à cheval sur le haut Léon et le petit Trégor –, le **petit Trégor** (Guingamp) et l'ouest du Goëlo bretonnant, le *Bro Welo* (Paimpol).

4) Le pays vannetais bretonnant /

Gwened, Bro Wened, Bro Erec

Le pays vannetais correspond approximativement au département du Morbihan et à l'évêché* de Vannes fondé par saint Patern. Seule la partie ouest du vannetais (jusqu'à Theix/Teiz) parle breton : le **bas vannetais** comprenant le *Bro Poured* (Guéméné-sur-Scorff, Pontivy – le pays des Moutons blancs), le *Bro An Oriant* (Lorient, Kemperle, Baud, l'île-de-Groix), le *Bro An Alre* (Auray, Quiberon); le *haut vannetais* (Vannes, Saint-Jean-Brévelay, Baud), Belle-Île, Houat et Hoëdic, ainsi que la presqu'île de Rhuys.

Pays de langue française ou galloise

Ils concernent l'est du pays appelé haute Bretagne* qui comprend les évêchés* traditionnels de Nantes, Rennes, Dol, Saint-Malo et Saint-Brieuc (sauf le Goëlo trégorois) auxquels il faut ajouter l'est du vannetais.

1) Le pays vannetais gallo /

Gwened, Bro Wened, Bro Erec

Il couvre la partie est du vannetais, c'est-à-dire l'ouest du pays de Redon (Rochefort-en-Terre, Redon, Muzillac)

2) Le pays nantais / *Bro Naoned*

L'évêché* de Nantes comprend le pays nantais (Nantes) qui englobe trois autres terroirs : le **Vignoble** (Vallet,

Clisson - Voir Muscadet*), le **pays d'Ancenis** et le **pays de la Mée** (Châteaubriant, Nozay), appelés **pays des Marches de Bretagne**, étant limitrophes avec l'Anjou.

Le **pays de Retz** concerne le sud-ouest de la Loire-Atlantique (Pornic, Machecoul). Au nord de l'estuaire de la Loire se trouve le **pays de Guérande/Bro Gwenrann**, qui comprend deux terroirs bien particuliers : le **pays blanc** (marais salants*) et le **pays métayer** (ouest de la Brière).

3) Le pays rennais / *Bro Roazhon*

Il couvre une partie de l'évêché de Rennes et englobe, outre le pays rennais autour de la ville, les **pays de Vilaine** (Maure-de-Bretagne, Bain-de-Bretagne) – dont l'appellation aujourd'hui couvre l'ensemble du pays de Redon – le **pays guerchois** (La Guerche, Retiers), le **pays de Vitré** et le **Vendelais** qui forment les **Marches de Rennes** (Vitré et Fougères), le **Désert** (Louvigné-du-Désert) et le **Coglès ou Coglais** (St-Brice-en-Coglès).

4) L'ancien évêché* de Dol

Métropole de Bretagne sous le règne de **Nominoë**, il le restera jusqu'au XII^e siècle. Il comprend le **pays dolois** (Dol-de-Bretagne) et le **Clos Ratel**.

5) L'ancien évêché* de Saint-Malo

Créé en 1146, il comprend le **Clos Poulet** (Saint-Malo), le **Poudouvre** (pays de Dinan) et le **Porhoët** (Josselin, La Trinité-Porhoët, Ploermel).

6) L'ancien évêché* de Saint-Brieuc

Il comprend le **Goëlo gallo** (Saint-Quay-Portrieux, Binic), le **pays de Saint-Brieuc** (Saint-Brieuc, Quintin), le **Penthièvre**, ancien duché du XII^e au XV^e siècles, (Lamballe, Montcontour, Plancoët), le **pays du Mené** (Saint-Gilles-du-Mené), le **pays de Loudéac** (ou pays d'Oust et du Lie) (Loudéac, Mur-de-Bretagne).

PAYS CELTIQUES / *BROIOÙ KELTIEK*

Héritiers de la civilisation celtique*, ces pays ont réussi partiellement à conserver leur langue et/ou leur culture originale, en dépit des agressions de leurs puissants voisins (Angleterre, France). On peut les classer en trois catégories :



« Pays celtiques », (Carte de Jakez Derouet).

1) Les pays gaéliques

Irlande; *Iwerzhon* (breton); *Eire* (gaélique); *Ireland* (anglais)

• République d'Irlande (26 comtés). Capitale : Dublin. Superficie : 68 895 km²; Population : 3 600 000 habitants; Langues officielles : irlandais et anglais.

• Irlande du Nord (6 comtés, partie du Royaume-Uni de G.B. et d'Irlande du Nord). Capitale : Belfast. Superficie :

13 000 km²; Population : 1 600 000 habitants. Langue : anglais. Un accord de paix a été signé à Belfast le 10 avril 1998, mettant fin à 30 ans de guerre civile qui a fait plus de 3 400 morts en Irlande du Nord. L'accord de Stormont, approuvé par le référendum du 23 mai 1998 (plus de 71 % de oui en Ulster, 94 % de oui en République d'Irlande), prévoit la mise en place de trois organismes : une assemblée d'Irlande du Nord, le *Stormont*, avec 108 membres élus, un conseil nord-sud (comprenant des ministres de l'Eire et du Stormont), et un conseil est-ouest (comprenant des députés de l'Eire et du Parlement britannique).

Irlandais célèbres : saint Brandan, Carolan, James Connolly, The Chieftains, Eamon De Valera, James Joyce, Patrick Pearse, Planxty, The Wolfe Tone, W.B. Yeats, Enya, Mary Robinson, Samuel Beckett, Seamus Heany, Bram Stoker, Gerry Adams...

Écosse; *Bro Skos* (breton); *Alba* (gaélique); *Scotland* (anglais)

Capitale : Edinburgh. Superficie : 77 773 km²; Population : 5 200 000 habitants, dont environ 80 000 parlent le gaélique dans les Îles de l'Ouest et les Highlands. La langue gaélique n'a pas de statut particulier.

Royaume ayant fusionné avec l'Angleterre en 1707 (Acte d'union). Possède certaines prérogatives (monnaie, justice...) et un secrétariat d'État pour l'Écosse (*Scottish Office*).

Le référendum du 11 septembre 1997 a donné une large majorité de oui. Un Parlement écossais sera élu en 1999 qui pourra légiférer dès l'an 2000 dans tous les domaines, exceptées la défense, la diplomatie et la monnaie.

Écossais célèbres : Robert Bruce, Kenneth Mac Alpine, John Knox, MacDonald (clan des), Rob Roy, Marie Stuart, William Wallace, Tannahill Weavers, New Celest, Runrig, Sean Conery...

Île-de-Man; *Enez Vanav* (breton); *Ellan Vannin* (gaélique); *Isle of Man* (anglais).

Située dans la mer d'Irlande. Possède son propre parlement, le *Tynwald*. Statut particulier : île appartenant à la couronne britannique, ne fait pas partie de l'Union européenne. Langue : anglais. Le manx ayant disparu, il est à nouveau enseigné dans certaines écoles.

Capitale : Douglas. Superficie : 588 km². Population : 65 000 habitants.

Manxois célèbres : Douglas Fargher, saint Maughold, Colin Jerry...

2) Les pays brittoniques

Pays de Galles ; *Bro Gembre* (breton) ; *Cymru* (gallois) ; *Wales* (anglais)

Capitale : Cardiff/*Caerdydd*. Superficie : 20766 km². Population : 2 913 000 habitants (densité : 139 hab./km²). Langues : gallois (18 % de la population) et anglais.

Principauté, le pays de Galles fut annexé à l'Angleterre en 1536 et 1542. Possède un secrétariat d'État pour le pays de Galles (*Welsh Office*) et certaines prérogatives (enseignement, économie...). Des lois spécifiques ont été votées à Londres pour l'emploi de la langue galloise dans la vie publique. Le Référendum du 18 septembre 1997 a donné une étroite majorité au *oui*. Le pays de Galles disposera d'une Assemblée bilingue (gallois-anglais) aux pouvoirs restreints et qui sera consultée sur de nombreux domaines (éducation, culture, santé, transports, environnement).

Le titre de prince de Galles est porté par le prince héritier de la couronne britannique.

Gallois célèbres : Dafydd ap Gwilym, Dewi Sant (saint David, patron du pays de Galles), Gwynfor Evans, Evan et James James (créateurs de l'hymne national gallois) (voir *Bro gozh**), Saunders Lewis, Iolo Morganwg, Lloyd George, Owain Glyndwr, Kate Roberts, Dylan Thomas, Taliesin, Dafydd Iwan, Richard Burton, saint Patrick, Tom Jones...

Cornouaille ; *Kernev-Veur* (breton) ; **Kernow** (*cornique*) ; **Cornwall** (anglais).

Comté d'Angleterre, sans statut particulier. La régionalisation veut intégrer ce comté celtique dans un ensemble formé d'un regroupement de comtés du sud-ouest de l'Angleterre...

Capitale : Redruth. Superficie : 3 546 km². Population : environ 468 000 habitants (densité : 131 hab./km²). Langue : l'anglais.

Cornouaillais célèbres : Richard Trevithick (1re locomotive), Thomas Flamank, Henry Jenner, Joseph

Michael « An Goff », saint Meriasek, Mortan Nance, Brenda Wootton, Dolly Pentrez...

3) Les pays de cultures et de langue latines qui clament leur identité celtique.

La Galice / Galiza (galicien); **Galicia** (castillan).

Communauté autonome d'Espagne depuis 1981 disposant d'un Parlement régional (*Xunta de Galicia*) et de pouvoirs locaux étendus.

Capitale : Saint-Jacques-de-Compostelle. Superficie : 29434 km². Population : près de 3 millions d'habitants. Langues : galicien (80 % de la population) et castillan.

Galiciens célèbres : **Alfonso Rodriguez Castelao**, **Rosalia de Castro**, **Alvaro Cunqueiro**, **Celso Ferreira**, **Milladoiro**, **Carlos Nuñez**...

Les Asturies

Communauté autonome d'Espagne depuis 1981 disposant d'un Parlement régional et de pouvoirs locaux étendus. Le titre *Prince des Asturies* est donné depuis 1388 à l'héritier du trône d'Espagne.

Capitale : Oviedo. Superficie : 10565 km². Population : env. 1 200 000 habitants. Langues : asturien et castillan.

Asturiens célèbres : **Pelayo** (fondateur du royaume des Asturies), **Guzman de Bueno**...

• **La Ligue Celtique**. Organisation qui regroupe des militants des 6 pays celtiques, avec pour principal objectif une fédération interceltique. Elle publie une revue trimestrielle, **CARN** (anglais et langues celtiques). Contact : Jakez Derouet 14, route de Kemper, 29000 PLUGUN.

• **Le Congrès celtique international** aide au maintien de la culture, des idéaux et des langues des pays celtes par le développement des contacts intellectuels et une coopération étroite entre les associations et organisations des différents pays membres. C.C.I. 5 straed Berlioz, 29600 Plourin-Montroulez.

PÊCHE / PESKETAEREZH

La pêche est, avec l'agriculture* et le tourisme, une des principales ressources de la Bretagne. Depuis toujours elle a été une activité importante de gens de mer exploitant des milieux spécifiques (pêcheurs, aquaculteurs, paludiers, mareyeurs, etc.).

Actuellement, l'exploitation des ressources marines génère environ 25 000 emplois. La pêche représente 50 % de la production française et, avec les nouvelles technologies, la pêche bretonne étend ses activités à des zones allant de l'Atlantique Nord à l'océan Indien, permettant une large gamme de produits : lieu noir, cabillaud, thons tropicaux, merlu, limande, langoustine, sans oublier les coquilles Saint-Jacques.

La flotte de pêche bretonne comptait, en 1992, 2400 navires et 10 000 hommes embarqués pour un produit total de 145 000 tonnes, auxquelles il faut ajouter 148 000 tonnes de thon tropical congelé. Ajoutons les cultures marines (huîtres* et moules) pour près de 56 000 tonnes et 75 000 tonnes d'algues (du Léon) et 300 000 tonnes de maërl (algues calcaires utilisées en agriculture essentiellement).

Il faut distinguer la petite pêche artisanale (navires inférieurs à 16 m), qui concerne les trois-quarts de la flotte, travaillant près des côtes, la pêche artisanale hauturière (400 chalutiers et caseyeurs), de 16 à 25 m, fréquentant l'Atlantique, de l'Irlande aux Açores et enfin la pêche industrielle composée de navires mesurant jusqu'à 90 m : celle-ci concerne des sociétés (Comapêche, Jego-Quérel, etc.) qui vont de la Norvège au large de l'Afrique (thon albacore); leurs campagnes de pêche durent de trois semaines à deux mois.

Les ports les plus importants et les plus nombreux se trouvent sur la façade atlantique* : Le Guilvinec et ses cinq ports (langoustine, baudroie, merlu), Lorient et ses huit ports secondaires (cabillaud, merlan, langoustine, thon), Concarneau (thon tropical), sans oublier La Turballe (anchois, sardine). Actuellement, la surexploitation des mers, la mondialisation du marché et les réglementations européennes posent de graves problèmes à la pêche bretonne qui subit une crise importante.

PEINTURE / *LIVEREZH*

La beauté des sites naturels, l'architecture, les costumes*, mais aussi une certaine mode, ont attiré des milliers de peintres, dont certains ont atteint la postérité. C'est surtout dans la deuxième moitié du XIX^e siècle que la Bretagne fut fréquentée par des peintres qui lancèrent la mode des sujets bretons : à partir de 1870, la petite bourgade de Pont-Aven

devint le lieu de prédilection de grands peintres : **Paul Gauguin**, **Émile Bernard** y créèrent un nouvel art en 1886 qui attira de nombreux artistes d'avant-garde comme **Sérusier**, **Filiger**, **Jourdan**. C'est ainsi que naquit l'École de Pont-Aven. D'autres peintres s'illustrèrent à cette époque : **Eugène Boudin**, un impressionniste qui s'inspira des Monts d'Arrée et **Yann Dargent** et son tableau *Les Lavandières de la nuit* (musée de Kemper), fut un peintre fantastique inspiré des légendes celtiques.

Plus proches de nous, **René-Yves Creston** et ses études sur le costume breton font autorité; **Mathurin Méheut** (1882-1958), peintre lamballais, célébra la mer et des gens de la terre à travers des milliers de dessins, aquarelles, et peintures. Le dessinateur **François Hippolyte Lalaisse** nous a légué des milliers de croquis de costumes pris sur le vif au cours du XIX^e siècle; **Yves Tanguy**, de Locronan, (1900-1955), ami de Jacques Prévert, de Paul Éluard, d'André Breton s'inspira de la « sauvagerie » des paysages; **Xavier de Langlais**, disparu en 1975, décora de nombreuses chapelles; sans oublier le grand aquarelliste du début du siècle, **Ernest Guérin**.

Mais la Bretagne inspira et continue d'inspirer de nombreux artistes, natifs de Bretagne ou d'ailleurs. Il n'est que de visiter les nombreuses expositions, galeries et musées qui exposent à longueur d'années.

PRÉHISTOIRE / RAGISTOR

L'ère paléolithique (de -700 000 à -10 000 av. J.-C.)

Les premiers habitants de notre pays auraient habité à Plouhinec, dans la baie d'Audierne, dans une grotte marine appelée *Grotte de Menez Drégan* : ce site a été daté entre 400 000 et 300 000 ans avant notre ère... À cette époque, en Bretagne, une population peu nombreuse chassait le mammoth, l'ours, le tigre et le cerf. Elle vivait de cueillette.

L'ère mésolithique (vers 5 000 av. J.-C.)

La race dite de *Téviec* habitait sur la côte atlantique, où l'on a retrouvé des sépultures. Elle vivait de cueillette et de domestication.

L'ère néolithique (4500-2000 av. J.-C.)

Nouveau peuplement venu probablement de la péninsule Ibérique. C'est la civilisation des mégalithes : allées

couvertes, alignements de menhirs*, statues-menhirs, dolmen* coudés, dolmens transeptés, dolmens à couloirs (Barnenez).

L'âge du bronze (1500-700 av. J.-C.)

Époque minière et travail de l'étain, qui est abondant en Armorique* et dans l'Île de Bretagne*. Tombelles et dépôt d'objets à Rosnoën et Tréboul, tumulus et menhirs*. Nous en avons conservé des haches à douilles, des haches à ailerons, des poignards, des épées. L'artisanat se développe, de même que la fonderie et la culture. Début de l'élevage. Les poteries sont décorées. Travail de l'or et de l'argent.

L'âge du fer (de 700 au début de l'ère chrétienne)

Les Celtes* occupent progressivement toute l'Europe occidentale et arrivent en Armorique*. C'est l'époque des urnes funéraires et de l'art celtique*. (Voir civilisation celtique*).

PROVERBES ET PRIÈRES BRETONS / PEDENNOÙ HA KRENNLAVARIOÙ BREIZH

- | | |
|--|--|
| • <i>Tri dra na c'hellont ket
bezan graet gant Doue :</i> | Trois choses sont impossibles à Dieu : |
| • <i>kompezañ Brasparz</i> | • aplanir Brasparz |
| • <i>diveinañ Berrien</i> | • ôter les pierres de Berrien |
| • <i>diradennañ Plouie</i> | • arracher les fougères de Plouyé |
| • <i>Pa vo beuzet Paris
Ec'h adsavo Ker Is.</i> | Quand Paris sera noyée
La ville d'Is* renaîtra. |
| • <i>Va Doue, va sikourit da dremen
ar Raz rak va lestr a zo bihan hag
ar mor a zo braz.</i> | Mon Dieu, secourez-moi au
passage de Raz, car mon
bateau est petit et la mer grande. |
| • <i>Ar Gwir enep d'ar Bed.</i> | La Vérité à la face du Monde.
(Devise des druides*). |
| • <i>Ar Palud da Santez Anna*
Rumengol d'ar Werc'hez Vari
ha Landeveneg da bediñ.</i> | La Palud pour sainte Anne*
Rumengol pour la Vierge Marie
et Landévenec pour prier. |
| • <i>Ur wech e oa, ur wech ne oa ket,
ur wech e vo...</i> | Il y avait une fois, une fois il
n'y avait pas, une fois il y
aura... |
| • <i>Kant bro, kant giz,
Kant parrez, kant iliz.</i> | Cent pays*, cent coutumes,
Cent paroisses*, cent églises*. |

- *Ar c'hemenner n'eo ket un den,
Met kemener ha netra ken.*

Un tailleur n'est pas un homme,
mais seulement un tailleur et
rien de plus.
- *Ur bloavezh mat a hetan deoc'h
Yec'hed ha prospérité
Hag ar baradoz e-fin ho puhez.*

Une bonne année à vous d'abord
santé et prospérité
et le paradis à la fin de votre vie.
- *Kement bev a zo bet marv
Kement marv a vezo bev.*

Tout vivant a été mort
Tout mort sera vivant.
- *Ar brezhoneg hag ar feiz
A zo breur ha c'hoar e Breizh.*

Le breton et la foi
sont frère et sœur en Bretagne.
- *Hep brezhoneg, Breizh ebet!*

Sans le breton, il n'y a plus de
Bretagne.
- *Ni zo hepred Bretoned,
Bretoned, tud kalet!*

Nous sommes Bretons toujours
Bretons, gens durs!
- *Kentoc'h mervel eget en em gousiñ.* Plutôt la mort que la souillure.
(Devise d'Anne de Bretagne)*

R

RADIO

En Bretagne, un certain nombre de radios proposent dans leur programmation régulière des émissions sur les musiques traditionnelles et des émissions en breton :

Certaines se sont regroupées au sein de la Coordination des radios locales et associatives de Bretagne (COR-LAB), qui mettent la priorité sur la diffusion de la culture bretonne.

Depuis 1981, **Radio Pays/Radio Broioù** dessert la région parisienne sur 93.1. Lancée par des militants bretons, elle est la seule radio de l'Hexagone à proposer des émissions en breton, basque, catalan, corse, occitan, flamand et allemand. Avec plus d'un million de Bretons vivant dans l'agglomération parisienne, **Radio Broioù** recueille des informations de Bretagne et des autres pays celtiques. Elle est en liaison avec des stations de radio en Bretagne qui lui fournissent du matériel supplémentaire. La plupart des émissions sont diffusées en direct et la vie politique et économique bretonne y tient une place importante. Le Conseil culturel, à travers une commission, travaille au développement de la radio en breton.

2) Télévision

Après quelques émissions en breton d'abord présentées par **Charlez Ar Gall** à partir de 1964, fut créé le magazine *Breiz o veva* d'une durée de... 15 minutes, celui-ci démissionnera en 1975 après avoir été censuré à la télé; en 1972, l'attentat contre le pylône de Roc'h Trédudon privera les Bretons du petit écran pendant trois mois. Dans les années 1970, *Stourm ar brezhoneg* lance plusieurs campagnes pour obtenir une chaîne entièrement en breton.

En 1976, le Comité *Radio-Tele brezhoneg* animé par le chanteur **Youenn Gwernig** demande aux téléspectateurs

LE BASSIN DE LA MANCHE

• Le **Couesnon/Ar C'houenon** (90 km). Il sépare avant son embouchure la Bretagne de la Normandie et vient se perdre dans la baie du Mont-Saint-Michel. Selon le dicton, *le Couesnon, en sa folie, a mis le mont en Normandie...*

• La **Rance/Ar Renz** (580 km). Elle arrose Dinan et rejoint la mer entre Saint-Malo et Dinard. Le canal d'Ille-et-Vilaine emprunte le cours de son affluent, le **Linon**.

• Le **Frémur/Ar Froudveur** sert de limite entre l'Ille-et-Vilaine et les Côtes-d'Armor.

• L'**Arguenon/An Argenon** se jette en Manche près du Guildo. La marée la remonte jusqu'à Plancoët.

• Le **Gouet/Ar Goued** (50 km) baigne Quintin et forme à Saint-Brieuc le port du Légué.

• Le **Trioux/An Trev** (75 km) passe à Guingamp/Gwengamp, devient navigable à Pontrieux/Pontrev et se jette entre le Sillon de Talbert et l'île*-de-Bréhat.

• La **rivière de Tréguier/Ar stêr Landreger**.

• Le **Guer** (60 km) arrose Belle-Île-en-Terre/Benac'h et Lannion/Lannuon.

• La **Dossen** ou **rivière de Morlaix/Ar stêr Montroulez** est formée de la jonction du **Queffleut** et du **Jarlot**.

• La **Penzé/Ar stêr Peñzez** (35 km) est une sorte d'*aber** s'enfonçant jusqu'à Taulé.

LE BASSIN ATLANTIQUE

• La **Penfeld/Ar Penfeld** (20 km) possède un profond estuaire abritant l'arsenal de Brest.

• L'**Elorn/An Elorn** (53 km), navigable jusqu'à Landerne/Landerneau, passe sous le grand pont de Plougastel et va se perdre dans la rade de Brest.

• L'**Aulne/Ar stêr-Aon** (145 km) est le plus long cours d'eau du Finistère : il est en grande partie canalisé (*canal de Nantes à Brest**). Il va se jeter dans la rade de Brest.

• Le **Goyen/Ar stêr Gwaien** (33 km) baigne Pont-Croix/Pontekroaz et abrite dans son estuaire le port d'Audierne/Gwaien.

• L'**Odet/An Odet** (56 km) arrose Quimper/Kemper et aboutit à Bénodet/Benoded.

• L'**Aven/Ar stêr Aven** (36 km) traverse l'étang de Rosporden ; il est navigable à partir de Pont-Aven.

• Le **Belon/Ar Bêlon** est un bras de mer renommé pour ses huîtres.

• La **Laïta/Ar stêr Gemperle** se forme à Quimperlé/Kemperle par la jonction de l'**Isole/An Izol** et de l'**Ellé/An Ele** qui passent respectivement à Scaër/Skaer et au Faouët/Er Faoued. Elle se termine par l'anse du Pouldu.

• Le **Blavet/Ar Blavezh** (140 km) : après avoir alimenté le bassin de Guerlédan et arrosé Pontivy/Pondi et Hennebont/An Henbont, il va se jeter dans la rade de Lorient/An Oriant, où est rejoint par le **Scorff/Ar Skorf**, qui passe à Guéméné-sur-Scorff/Ar Gemene.

• Le **Loch/Al Loc'h** ou **rivière d'Auray/Stêr An Alre** (35 km) possède 14 km de bras de mer et son affluent, le **Sal** passe au Bono, connu pour son tumulus.

• La **Vilaine/Ar Gwilen** (225 km) arrose Vitré/Gwitreg, Rennes/Roazhon, Redon et La Roche-Bernard. Ses affluents sont l'**Ille/An Il**, le **Meu/Ar Mozon** et l'**Oust/An Oud**. Son cours inférieur est régularisé par le barrage d'Arzal (1970), qui alimente en eau potable la presqu'île guérandaise et le sud du Morbihan. Le nouveau pont du Morbihan (La Roche-Bernard), inauguré en 1996, permet de relier par une même quatre voies Nantes à Brest.

• Le cours inférieur de la **Loire/Stêr Liger** entre en Bretagne à Ingrandes et arrose Ancenis ; le fleuve est navigable de Nantes (*Naoned*) à Saint-Nazaire (*Sant-Nazer*) : c'est la **basse Loire** (voir industrie*). Un dragage permanent du chenal permet aux navires de 10000 tonnes de remonter à pleine charge à toute marée jusqu'à la cité des ducs de Bretagne.

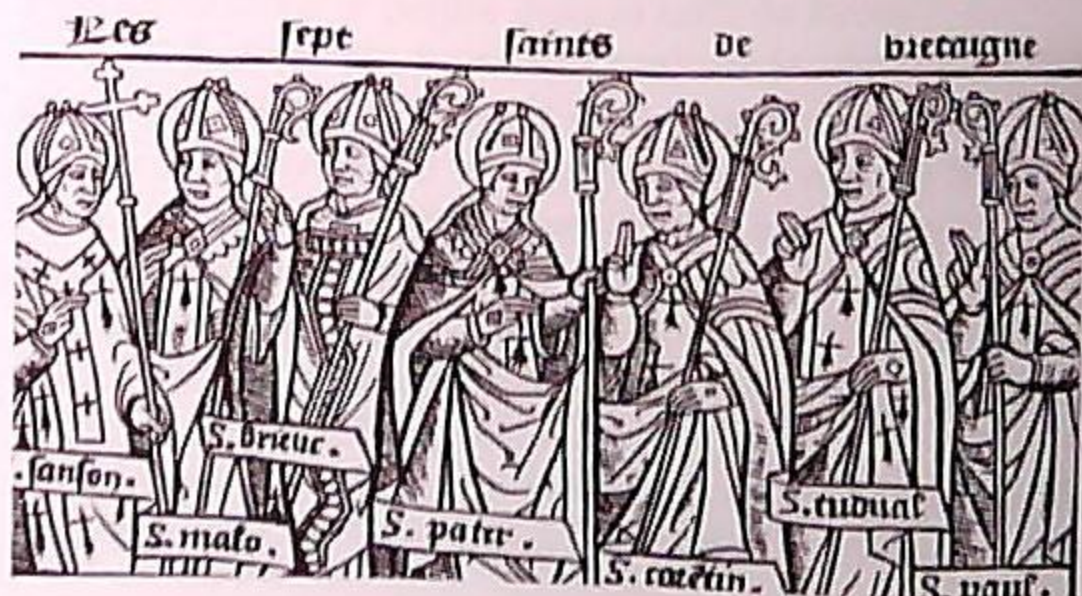
S

SAINTE ANNE / SANTEZ ANNA

Sainte Anne figure au calendrier grégorien depuis 1382. Son culte est officialisé à dater de 1584 en vertu d'une bulle du pape Grégoire XIII qui fixa la date de la sainte Anne au 26 juillet. Considérée comme la grand-mère des Bretons/*Mamm-goz ar Vretoned*, elle est honorée par de nombreux pèlerinages et pardons* (Sainte-Anne-d'Auray, Sainte-Anne-la-Palud). Le nom de *Anne* est à rapprocher de *Ana*, la mère des dieux celtes* d'Irlande, dont le culte est en relation avec les lieux de marais* et le monde des morts.

SAINTS BRETONS / SENT BREIZH

Une multitude de lieux, paroisses*, fontaines*, églises* et chapelles portent le nom d'un saint breton qui, la plupart du temps n'est pas inscrit au calendrier grégorien. Ces saints sont venus en Armorique* au v^e et vi^e siècles (voir histoire chronologique*). Leur nombre est considérable, mais on sait peu de choses sur eux. Les Bretons vénéraient leurs saints bien avant que le pape Alexandre III (1159-1181) ne se réserve le droit d'attribuer le titre de saint à une personne décédée.



De nombreux moines formés dans des écoles monastiques du sud du pays de Galles, comme celles de Lanilltud, dirigé par le fameux saint **Ilud**, vénéré des deux côtés de la Manche, vinrent évangéliser l'Armorique* et y établir des établissements religieux, monastères, ermitages autour desquels viendront s'implanter des hameaux : ces saints seront à l'origine de l'organisation paroissiale de l'Armorique bretonne. La toponymie celtique* permet de localiser avec précision ces sites qui commencent par *Plou*, *Lan*, *Gwik* ou *Tre*.

Certains saints bretons ont une vie connue ou légendaire : c'est le cas de *Gwenole*, abbé de l'abbaye* de Landévennec, *Gwenael* à l'île*-de-Groix, de *Gweltaz* (**Gildas**) à Rhuys, d'*Herve* (**Hervé***) au Méné Bré, de **Méen**, de *Ronan* à Locronan, de *Méloir*, de *Gunthiern*, de *Conwoïon* à Redon... auxquels il faut ajouter des saintes comme *Azenor*, *Berc'hed*, *Gwenn*, *Trifine*, *Ninnog*, *Nolwenn*, *Nonn*... Une foule de personnages, considérés en leur temps comme bienfaiteurs, étaient invoqués dans un livre autrefois très populaire en basse Bretagne, le *Buhez ar zent*, la *Vie des saints*, rédigé en breton par le chanoine Morvan, de Kemper.

Un culte spécifique est voué aux *Sent broadel Breizh*, les sept saints nationaux fondateurs de la Bretagne, venus eux aussi du pays de Galles : **Paol** (**Pol-Aurélien**) à Saint-Pol-de-Léon (*Kastell-Paol*); **Tudal** (**Tugdual**) à Tréguier (Landreger); **Brieg** (**Brieuc**) à Saint-Brieuc (Sant-Brieg); **Samzun** (**Samson**) à Dol (Dol); **Malo** à Saint-Malo (Sant-Maloù); **Padern** (**Patern**) à Vannes (Gwened) et **Kaourintin** (**Corentin**) à Quimper (Kemper). (Voir : *Tro Breizh**, Sainte Anne*, évêchés*.)

SON

Terme féminin sans équivalent en français, la *son* (prononcez *sône*; pluriel *sonioù*) désigne une catégorie de chants : chants à décompter, chants d'amour, chants à boire, refrains de danses, jeux et rondes enfantines. **François-Marie Luzel** a recueilli, traduit ses *Sonioù Breiz-Izel*/Chants et chansons populaires de basse Bretagne, édités en 1868-1890 et réimprimés depuis 1971, ainsi que des *Gwerzioù** et *sonioù Breizh Izel*, musique harmonisée par **Maurice Duhamel** (*Dastum* : réimpression de l'édition de 1913). (Voir *gwerz**).

SONNEUR / SONER

De nombreux airs de musique (mélodies, marches, danses, etc.) sont joués par un couple de sonneurs : l'un est appelé *talabarder* ou *bombarder*, qui joue de la *bombarde** ; son compère, appelé *biniouaer* joue du *biniou**. C'est la *bombarde** qui lance les airs et le *biniou** qui reprend en répétant note par note, le plus souvent pour laisser au *talabarder* le temps de reprendre son souffle.

Autrefois, les sonneurs *ar sonerien/er sonerion*, en vannetais, sonnaient les airs de leur pays*, mais à présent, leur répertoire s'est élargi à l'ensemble des airs à danser de Bretagne. Beaucoup, par tradition, jouaient à l'oreille, mais aujourd'hui, les écoles de musique et les *bagadoù* enseignent la musique bretonne qui a été retranscrite par de nombreux collecteurs, comme Polig **Monjarret** (voir *Dastum**). Tout au long de l'année, sont organisés des concours de sonneurs regroupés au sein de l'association *B.A.S.* (Voir *bagad**.)



Couple de sonneurs.

T

THÉÂTRE POPULAIRE BRETON / C'HOARIVA BREIZH

On pense que le théâtre en Bretagne a dû exister avant le XII^e siècle, à l'époque du vieux-breton (voir littérature bretonne*). Mais les témoignages écrits ne datent que du XV^e siècle. Le théâtre connaîtra une période savante jusqu'au milieu du XVII^e siècle : il deviendra populaire par la suite. C'est un des rares arts qui ait pu continuer à vivre malgré les interdictions tant civiles que religieuses.

La tradition théâtrale bretonne est restée très attachée aux mystères médiévaux d'inspiration religieuse : on y joue des farces ou des comédies, comme dans le spectacle *La Passion Celtique/Ar Basion Vras* (1992). Des textes anciens de vie des *saints** nous sont parvenus : *La Vie de saint Gwenolé*, *La Vie de sainte Nonn* où l'on voit apparaître *Merlin** et saint *Gildas*... La passion était très jouée : il nous reste environ 250 manuscrits réunissant une centaine de pièces, qui comportent des milliers de vers dont la composition est analogue à celle utilisée au pays de Galles, comme la rime interne. Ce système compliqué, sans doute enseigné dans des écoles bardiques (voir *barde**) est attesté dès 1350 ; il disparaîtra vers 1650.

Le théâtre actuel, renouvelé dans le genre par des écrivains comme *Tanguy Malmanche*, *Jakez Riou* ou *Youenn Drezen*, s'est popularisé par des spectacles montés par de jeunes troupes bretonnantes comme *Strollad ar Vro Pagan*.

TRISKELL

Bretonnisation du mot triscèle, les trois ailes symbolisant les trois éléments régnant sur le monde : l'eau, l'air et le feu. Symbole indo-européen répandu.

Symbole celtique utilisé comme motif décoratif, le triskell n'est réapparu en Bretagne qu'à partir des années 1920

(introduit par des militants du P.N.B.). Il fut très utilisé du temps des Celtes*, surtout à l'époque de La Tène, comme motif décoratif sur les casques, les boucliers, entre 400 et 100 avant Jésus-Christ; durant l'âge d'or irlandais, il fut largement utilisé dans les enluminures et les parchemins des parchemins (cf. *Le Livre de Kells*).

Réapparu aux xv^e et xvi^e siècles dans certaines églises, le triskell fut repris à notre époque tant par des groupements politiques que druidiques. Il est reproduit en pendentif, bague, par des créateurs (Toulhoat, de Kemper).

TRISTAN ET ISEULT / TRISTAN HAG IZOLD

Une des plus belles légendes médiévales associées au cycle arthurien (voir Arthur*), qui associe la Cornouaille bretonne, *Kernev* à sa sœur celtique située sur l'autre rive de la Manche, le *Cornwall* ou *Kerne-Veur/Kernow*.

Durant sa traversée d'Irlande vers la Cornouaille où **Iseult** doit épouser le roi **Mark** (**Marc'h** en breton), accompagnée par **Tristan le Léonois**, les deux personnages boivent un philtre d'amour préparé par la mère d'**Iseult** pour son mariage et tombent immédiatement amoureux l'un de l'autre. Avec l'aide de la servante **Branwen**, les amants se rencontrent secrètement, mais doivent fuir en forêt* de Brocéliande* après que **Mark** eût découvert leur liaison. **Tristan** s'efforce d'oublier son amour en se mariant avec une autre **Iseult** native de Bretagne, mais leur mariage ne sera pas consommé. **Tristan** est blessé à mort par le roi **Mark** au cours d'une bataille; **Iseult** se rend à son chevet mais arrive trop tard...

Tristan et Iseult (*Tristan und Isolde*) est également un drame lyrique en trois actes écrit par le compositeur allemand **Richard Wagner** (poème et musique) en 1865.

TRO BREIZH

Ce tour de Bretagne est un pèlerinage traditionnel qui remonte au Moyen Âge. Le Tro Breizh désignait le voyage religieux effectué dans les sept villes fondées par les sept saints* fondateurs de la Bretagne : Vannes, Quimper, Saint-Pol-de-Léon, Tréguier, Saint-Brieuc, Saint-Malo et Dol (voir évêchés*).

Très en vogue aux xii^e et xiii^e siècles, son origine remonterait à l'époque de **Nominoë**, au ix^e siècle. Durant ce haut

Moyen Âge, les pèlerins n'étaient pas tenus de suivre un itinéraire défini : on pouvait commencer par n'importe laquelle des sept villes. Mais, par tradition, le *Tro Breizh* partait à l'une des quatre grandes fêtes religieuses : Pâques, Pentecôte, Saint-Michel ou Noël.

Vers 1400, on estime qu'environ 35 000 Bretons effectuaient leur pèlerinage, chacun parcourant environ 109 lieues bretonnes, soit 525 km pour rallier les sept sanctuaires en une trentaine de jours. Tout Breton qui faisait le *Tro Breizh* était certain de gagner le paradis, mais ceux qui omettaient de le faire durant leur vie étaient obligés, après leur mort, d'effectuer ce trajet au purgatoire, en avançant de la longueur de leur cercueil, tous les sept ans... du moins, si l'on en croit la tradition !

Après la fin de l'indépendance de la Bretagne, en 1532, les guerres de religion et l'absence d'ardeur d'un clergé soumis au pouvoir royal furent fatales au pèlerinage. Mais depuis 1994, le *Tro Breizh* a été remis à l'honneur grâce à une association.

TROMÉNIE / TRO-MINIHY, TRO-MENEHI

La paroisse* de Locronan/Lokorn voit affluer chaque année des milliers de pèlerins, curieux et touristes venus pour le pardon* à **saint Ronan**, évêque irlandais qui aurait vécu au X^e siècle. Le terme *troménie* vient du breton *tro menehi*, qui veut dire le *tour du monastère*. Le pèlerinage le plus important est la grande troménie qui a lieu tous les six ans : 1989, 1995, 2001... D'autres troménies se déroulaient à Plouguerneau, Landeleau, Plouzané, Gouesnou et Guipavas.

Les troménies ont lieu entre le 1^{er} mai et le 21 juillet, les dates étant en relation avec le cycle naturel des saisons. La grande troménie aurait une origine remontant aux mégalithes* : la procession va dans le sens du soleil et fait étape à des pierres sacrées disposées le long des 13 km. La troménie ordinaire a lieu le second dimanche de juillet et ne comporte que trois stations étalées sur 5 km, au lieu de douze étapes pour la grande. Quant au tour du monastère, il s'agit du territoire d'asile monastique qui s'était constitué autour de l'oratoire de saint Renan. À l'origine, les limites de cet asile ont repris le tracé de l'ancien nemeton, clairière druidique au milieu des bois. (Voir druide*).

U

UNIVERSITÉS / SKOLIOÙ-MEUR

La première université de Bretagne fut créée par le duc François II à Nantes en 1460, où elle fonctionna jusqu'en 1735, date à laquelle elle fut transférée à Rennes. Nantes récupéra son université seulement en... 1962. Rennes fut longtemps considérée comme LA ville universitaire de Bretagne : les facultés de droit, de médecine et de lettres y sont installées depuis 1806-1810. La faculté de sciences a été créée en 1840.

Les cinq universités publiques de Bretagne et les antennes (Vannes et Guingamp) de l'université catholique de l'Ouest (Angers) auxquelles s'ajoutent les grandes écoles d'ingénieurs et de commerce comptent ensemble plus de 100 000 étudiants aujourd'hui.

• **Rennes** : l'ensemble des deux universités (Rennes I et Rennes II) forme l'université de haute Bretagne (UHB)/*Skol Veur Breizh-Uhel* qui compte près de 50 000 étudiants. Rennes II comporte une section *breton et celtique* ouvrant sur le DEUG en deux ans, la licence (créée en 1981) et la maîtrise.

(UHB : 6 Bd/Bali Gaston-Berger, 35043 Roazhon cedex. Tél./Pgz. : 02 99 14 17 05)

• **Brest** abrite l'université de Bretagne occidentale/*Skol Veur Breizh-Izel*, créée en 1969. Elle compte plus de 20 000 étudiants. Son Centre de recherches bretonnes et celtiques est animé par une soixantaine de chercheurs. Le CRBC possède plus de 23 000 volumes et documents relatifs à la Bretagne et aux autres pays celtiques.

(UBO : rue des Archives, BP 137, 29269 Brest cedex. Tél./Pgz. : 02 98 31 60 20)

• **Nantes** reçoit plus de 20 000 étudiants. Une pétition voudrait lui faire porter le nom d'université Anne-de-Bretagne. La licence de breton devrait y être enseignée prochainement.

(Université de Nantes : Chemin Sensitive du Tertre, 44000 Nantes. Tél. Pgz. : 02 44 14 12 12).

Da Zont, un syndicat d'étudiants bretons prenant en compte dans ses revendications les spécificités de la Bretagne (langue, cultures, histoire) est présent dans toutes universités bretonnes. (*Da Zont*, 8 straed Hoche, 35000 Roazhon. Tél./Pgz. : 02 99 79 21 82).

La Bretagne dispose également de plus de trente centres de recherche parmi lesquels le Centre national d'études des télécommunications (CNTE) de Lannion, le Centre commun d'études de télédiffusion et télécommunications (CCETT) de Rennes, l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) à Rennes, l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) à Brest, etc.

V

VEUZE / BINIOU NAONED

La veuze nantaise fait partie de la famille des cornemuses* à un bourdon : elle est jouée dans le sud de la Bretagne (pays* nantais, pays de Guérande, sud du vannetais) ainsi que dans le marais breton vendéen, dans les Mauges angevines.

La veuze, appelée *vèze* ou *vèse* en pays guérandais, est jouée depuis le XVI^e siècle, mais la confusion avec le *biniou** dans les témoignages anciens ne permet aucune certitude quant à son ancienneté. Son usage est attesté au XIX^e siècle, mais cet instrument fut progressivement abandonné au début du siècle suivant au profit du *violon*. Un des derniers *veuzous* (sonneur* de veuze) de la presqu'île guérandaise resté à la postérité est **François Morenton** dit *Le Rouge de Bréca*.

Depuis une vingtaine d'années, des chercheurs ont essayé de redonner vie à cet instrument traditionnel : **Dorig Le Voyer, Hervé Le Menn, Bernard de Parades** et son association, Trétaux et Terroirs. Depuis 1976, l'Association des sonneurs de veuze (**Roland Le Moign, Jean-Yves Séveno**) essaie de populariser la pratique de la veuze ; en 1988, elle a co-édité avec le Chasse-Marée et *Dastum** un double album accompagné d'un livret.

Association des sonneurs de veuze : Ti Keltiek, 3 rue Harrouys, 44000 Naoned.

Les Veuzous de la presqu'île. Tél. : 02 40 42 99 66 et 02 40 62 04 35.

VILLE D'IS / KÊR-IZ

Selon une tradition qui ne remonte pas au-delà du XVII^e siècle, la cité armoricaine, aujourd'hui disparue, aurait été engloutie par les flots de la baie de Douarnenez, entre la presqu'île de Crozon et le Cap Sizun, sans doute au début de la chrétienté.

La légende raconte que **Gradlon**, roi de la ville d'Is, portait autour du cou la clé de l'écluse protégeant sa ville située au-dessous du niveau de la mer (*Is* signifie *bas* en breton). Cette ville était très riche et les navires du monde entier venaient y faire escale. Ce roi avait une fille nommée **Dahut**. Un jour, un prince rouge, qui n'était autre que le diable, séduisit la jeune fille et l'incita à lui donner la clé de la ville : dès qu'elle fut en sa possession, il ouvrit les portes de l'écluse, livrant Is aux flots de l'océan...

VOILE / GOUEL

L'océan qui baigne les côtes bretonnes a toujours incité un grand nombre de marins, d'aventuriers, d'expéditions à partir vers de nouveaux horizons. Ce n'est pas un hasard si, durant l'âge d'or de la Bretagne*, notre flotte était présente dans tous les grands ports d'Europe. **Hervé de Porsmoguer, Jacques Cartier, René Duguay-Trouin, François Mahé de La Bourdonnais, Yves de Kerguelen, Robert Surcouf** et bien d'autres ont laissé leur nom dans l'histoire maritime de la Bretagne.

Mais c'est depuis les années 1950 que l'attrait pour le sport de voile s'est popularisé : c'est tout naturellement de Bretagne que sont partis les premiers optimists, caravelles, 420, 470 et autres catamarans qui ont permis à des dizaines de milliers de gens de s'initier à ce sport silencieux et non-polluant. Plus tard, sont venus les nouveaux sports de démonstration, dits de glisse, comme la planche à voile, le *surf*, le *body board*, le *skate board* : des compétitions internationales ont lieu à La Torche, dans la baie d'Audierne, en pays bigouden. Des écoles de voile se sont créées, dont la plus ancienne et la plus réputée est celle des Glénan. Des ports de plaisance se sont développés (35 en 1991) dans des sites parfois très sauvages, créant des destructions irrémediables (Port La Forêt), ou mêlant des scandales financiers à des opérations immobilières juteuses (Saint-Quay-Portrieux, Trébeurden). Le parc des bateaux de plaisance était récemment de 160 000 unités, dont 38 000 de plus de 2 tonnes.

La médiatisation des grandes courses de voile (voir ci-dessous) a donné à ce sport un essor extraordinaire (émission *Thalassa*, sur FR3). De nombreux marins bretons se sont illustrés au cours de ces compétitions : **Éric Tabarly**,

Philippe Poupon, Loïc Caradec, Loïc Peyron, Marc et Yves Pajot, Patrick Morvan, Olivier de Kersauzon, etc.

La popularisation des fêtes de la mer a permis à des novateurs, des associations de reconstruire des vieux gréements comme la *Cancalaise*, la *Pauline* de Dahouët, le *Grand Léjon* de Saint-Brieuc, le cotre corsaire *Le Renard* de Saint-Malo, le lougre de l'Odet *Corentin*, la goélette *Recouvrance* de Brest, etc. Des fêtes comme *Brest 92* et *Brest 96* (un million de personnes réparties sur Brest et Douarnenez) ont permis de rassembler des centaines de bateaux uniques en leur genre venus du monde entier.

Principales courses à la voile ayant lieu en Bretagne, ou à partir de ports bretons :

24 heures à la voile (Trégastel); Course La Baule-Dakar; Course du Rhum (Saint-Malo-Antilles); Tour de France à la voile; Course du Figaro (Perros-Guirec); Tour du Monde en solitaire (Brest); Transat en solitaire (Saint-Malo); Trophée des multicoques (Brest); Transat en double (Lorient-Saint-Barthélémy); Québec-Saint-Malo (tous les quatre ans); Spi Ouest-France (La Trinité), etc.

Y

YVES (saint) / An Aotrou sant ERWAN

Saint **Yves/sant Erwan** est avec sainte **Anne*** / *santez Anna* l'un des saints patrons de la Bretagne. Défenseur des pauvres et des opprimés, il est honoré également par les avocats, dont il est le saint protecteur.

Yves Héloury est né à Minihy-Tréguier/Landreger, au manoir de Kermartin en 1253. Après avoir étudié le droit à Paris et suivi les cours en droit ecclésiastique et civil à Orléans pendant treize ans, il revint en Bretagne. Devenu official, il exerça également son ministère à Trédrez et à Louannec. Il fonda un asile dans le manoir familial pour les plus démunis, si nombreux au Moyen Âge. Il mourut en 1303 et fut canonisé par le pape **Clément VI** en 1347. Après sa mort, les miracles qui eurent lieu sur sa tombe étendirent sa renommée à toute l'Europe. Chaque année, à la **Saint-Yves** (le 19 mai), des délégations d'avocats se mêlent aux milliers de pèlerins qui viennent à son pardon* dans la cathédrale Saint-Tugdual de Tréguier/Landreger. Des initiatives récentes tentent de faire de la fête de Saint-Yves la fête de tous les Bretons, à l'instar de Saint-Patrick pour les Irlandais.

Z

ZH

La langue bretonne (voir langues celtiques*), qui s'était maintenue unie sur le plan écrit jusqu'au xv^e siècle, éclata en dialectes par la suite. C'est ainsi que deux normes écrites s'imposèrent :

- l'une basée sur le parler du Léon, le *léonard*, utilisée en Cornouaille, en Léon et en Trégor, appelée KLT (*Kerne, Leon, Treger*);

- l'autre, le vannetais, évoluait isolément dans l'évêché* de Vannes.

Par exemple, le *th* de brethonec se prononçait "z" en KLT et il finit par s'écrire brezoneg en breton moderne; mais en vannetais, ce *th* s'adoucirait pour donner le souffle *h* de brehoneg.

Actuellement, la grande majorité des bretonnants et la plupart des méthodes de breton (voir en fin de volume) utilisent une orthographe unifiée qui fait la synthèse du *z* et du *h*, le *zh*, que l'on retrouve dans le mot BREIZH, dont l'abréviation est BZH*.

ROIS ET DUCS DE BRETAGNE

La première date entre parenthèses indique le début du règne, la seconde la fin du règne et/ou la mort.

LES ROIS

Princes du comté de Vannes

Nominoë / Nevenou (826-851), premier roi des Bretons et fondateur de la nation bretonne.

Erispoë (851-857), roi des Bretons.

Salomon / Salaün (857-877), roi des Bretons.

Gurvan (874-877), roi des Bretons.

Alain I^{er} le Grand / Alan Meur (890-907), roi de Bretagne.

LES DUCS

Alain II Barbetorte / Alan Barvek (937-952).

Maison de Rennes

Conan I^{er} le Tort (968-70 et 990-92)

Maison de Cornouaille

Geoffroy I^{er} (992-1008)

Maison de Rennes

Alain III Face Rouge / Alan III Rubriz (1008-1040)

Maison de Cornouaille

Alain IV Fergent (1112-1119), dernier duc bretonnant

Conan III Le Gros (1119-1148)

Conan IV le Petit (1148-1166)

Maison des Plantagenêts

Arthur I^{er} (mort en 1203)

Maison de Dreux

Pierre Mauclerc, comte de Dreux (1237-1250)

Jean I^{er} le Roux (1237-1287)

Jean II (1287-1305)

Arthur II (1305-1312)

Jean le Bon (1313-1341)

Maison de Montfort

Jean de Montfort (1341-1345)

Jean IV le Conquérant (1364-1399)

Jean V le Sage (1402-1442)

François I^{er} (1442-1450)

Pierre I^{er} (1450-1457)

François II (1458-1488)

Anne de Bretagne* (1488-1514), dernière duchesse de Bretagne régnante.

Fin de l'indépendance* du duché de Bretagne après le traité de 1532. Une des deux filles d'Anne, **Claude de France** (1514-1524), épousera le roi de France **François I^{er}**. Leur fils aîné, **François III** (1518-1536) sera le dernier à porter le titre de duc de Bretagne.

HISTOIRE CHRONOLOGIQUE DE BRETAGNE

LES CELTES

VIII^e-IV^e siècles avant Jésus-Christ

Première civilisation celtique* dite de Hallstatt (Autriche) qui se caractérise par des inhumations sous tumulus (mégalithes*). Construction de camps fortifiés (*Hill Forts*) dans l'Île de Bretagne* et en Irlande.

Vers 400 environ avant Jésus-Christ

Seconde civilisation celtique* dite de La Tène (Suisse). Culture aristocratique et vastes mouvements de populations qui atteignent l'Atlantique, la péninsule ibérique, les Îles Britanniques, la Méditerranée, les Carpates et les Apennins. La métallurgie du fer se développe (outillage agricole, armes, bijoux). Les objets caractéristiques de cette période sont les torques, les bracelets, les récipients en bronze, les céramiques, les casques, les boucliers et les armes décorées. Chef-d'œuvres connus : le chaudron de Gundestrup, le trésor de Vix, le collier en or de Tréglonou, etc.

390 avant Jésus-Christ

30 000 guerriers conduits par **Brennus** s'emparent de Rome et envahissent la Grèce (pillage du sanctuaire d'Apollon à Delphes en 270 av. J.-C. Raids celtiques en Turquie et en Asie Mineure (Galates).

LES CELTES ARMORICAINS

II^e-I^{er} siècles avant Jésus-Christ

Les Celtes occupent toute l'Europe centrale et occidentale, de l'Ukraine aux Îles Britanniques. Ils opèrent de grands défrichements. De puissantes tribus se sédentarisent :

Belges, Helvètes, Allobroges, Eduens, etc. Cinq peuples se partagent le territoire armoricain : les *Nannètes* (autour de Nantes), les *Redones* (Rennes), les *Osismii* (Cornouaille), les *Coriosolites* (Penthièvre) et les *Vénètes* (pays de Vannes et pays de Redon).

125 avant Jésus-Christ

Les troupes romaines commencent la conquête de la Gaule.

56 avant Jésus-Christ

Une forte coalition unissant les Armoricains et les Bretons (de l'île de Bretagne*) se forme contre l'envahisseur romain. Cependant la flotte de **Jules César** anéantit les navires vénètes au large du golfe du Morbihan. C'est le début de l'Armorique* romaine.

52 avant Jésus-Christ

Après la défaite des Gaulois et du chef arverne **Vercingétorix** à Alésia, les Romains soumettent les Arvernes et les Eduens, puis occupent entièrement la Gaule en 51.

La *Pax Romana* durera environ quatre siècles, jusqu'en 476 après Jésus-Christ. L'Armorique* connaîtra un certain développement économique et un début de vie urbaine (Corseul).

L'IMMIGRATION DES BRETONS EN ARMORIQUE*

IV^e-V^e siècles : première vague d'immigration

Il semblerait que, dès le IV^e siècle, ce soit les Romains eux-mêmes qui aient organisé le transfert des légions constituées de Bretons, accompagnés de leurs familles, en Armorique* pour renforcer la défense de ses côtes et également le long du limes, la frontière terrestre de l'Empire face aux barbares germaniques dans ce qui est aujourd'hui la Bavière, le Bade-Würtemberg et la Rhénanie-Palatinat (où la toponymie a conservé des traces de cette présence bretonne). Le récit légendaire du débarquement de **Conan Meriadec** serait inspiré de ce mouvement de troupes bretonnes en Armorique* où une partie de ces effectifs se

serait établie ainsi que sur les côtes de la Manche, entre le Cotentin et la Seine.

v^e-vi^e siècles : deuxième vague d'immigration

Préparée par les clercs du nord de la Gaule, cette migration s'étalera sur deux siècles : elle sera amplifiée à cause de l'invasion de l'Île de Bretagne* par les Saxons et les Irlandais, forçant les Bretons à fuir leur pays. Un épisode de la lutte des Bretons contre les envahisseurs saxons sera relaté beaucoup plus tard au Moyen Âge dans les *Romans de la Table ronde* vantant les exploits du roi **Arthur***, qui était en réalité un chef breton.

Cette immigration, estimée à environ 50 000 personnes, permettra de réimplanter la langue bretonne à des Armoricaains romanisés utilisant encore la langue celtique continentale, le gaulois. Ces Bretons christianisés venus avec leurs saints*, dénommeront leur nouveau pays *Breizh/Bretagne*, en souvenir de leur patrie d'origine.

LES ROYAUMES BRETONS (vi^e-ix^e siècles)

Cornouaille / Bro Gerne

Royaume fondé par **Gradlon Meur**, souverain mythique de la légendaire ville d'Is*. Contemporain de saint **Gwenolé**, fondateur de l'abbaye* de Landévennec.

Domnonée

Royaume double situé des deux côtés de la Manche/*Mor Breizh*, qui deviendra plus tard le Devon anglais et le Goëlo-Penthièvre breton. Il fut gouverné par des rois ayant nom **Riwal**, **Deroc'h**, **Iona**, **Conomor** et **Judual**.

Vannetais / Bro Erec

Royaume peuplé par les descendants des *Vénètes*, le *Bro Erek* fut convoité par les Francs. Ceux-ci seront finalement chassés par le comte **Waroc'h**, qui s'empare de Vannes en 579 et fonde le *Bro Waroc'h* ou *Bro Erec*. Ses successeurs **Konoo** et **Waroc'h II** (fondateur de Guérande/*Gwenrann*) installent leur domination sur le sud de la Bretagne.

LA BRETAGNE ROYALE

Morvan Lez Breizh, vers 750-vers 818, (Hanche de Bretagne) règne sur le Vannetais, la Domnonée et le Léon : il résiste victorieusement aux armées franques de **Louis le Débonnaire**. Ses exploits sont relatés dans le *Barzaz Breizh**.

845

À la mort de **Louis le Débonnaire**, les chefs bretons se soulèvent et, conduits par **Nominoë**, comte de Vannes, écrasent l'armée franque de **Charles le Chauve** à Ballon, près de Redon (site contesté). Cette victoire décisive marque la fondation du Royaume de Bretagne/*Rouantelez Breizh*, reconnu par les Francs en 846. **Nominoë** est sacré roi (selon certains auteurs, duc selon d'autres) à Dol, qui deviendra la Métropole religieuse de la Bretagne. Avec l'aide de **saint Convoïon** et de l'abbaye de Redon, il organise l'Église bretonne et étend son autorité sur les pays de Nantes et de Rennes. Il meurt près de Vendôme en 851.

Le royaume de
Bretagne (6-9^e s.)



La Bretagne royale en 845.

851-857

Règne d'**Erispoë**, fils de **Nominoë**, devient roi de Bretagne : il est reconnu par **Charles le Chauve**. Sous la poussée des armées bretonnes, ce dernier concède à la Bretagne une partie de l'Anjou, l'Avranchin et le Cotentin (851). Mais **Erispoë** est assassiné en 857 par son cousin

Salomon / Salaiün, qui prendra sa place sur le trône : il devient prince de Bretagne et d'une partie des Gaules, mais il sera lui-même assassiné. Le peuple breton en a fait un saint et un martyr...

843-939

Invasions normandes en Bretagne. Les Vikings (Danois et Norvégiens) pillent Nantes (853), le Vannetais, l'abbaye* de Redon (868) et celle de Landévennec (913). De nombreux moines bretons fuient les monastères détruits et se réfugient en pays franc (Châteauneuf-sur-Loir, Paris, Montreuil-sur-Mer, etc.) emportant avec eux les reliques et les manuscrits qu'ils ont pu sauver.

Après avoir défait les Normands à Questembert/Kistreberh (886), **Alain Barbetorte** délivre Nantes (936). Il sera sacré duc de Bretagne en 937. Il achève de délivrer la Bretagne avec les victoires de Kerlouan et de Trans (939).

1066

Hoël, comte de Cornouaille, hérite du duché. Des seigneurs bretons (**Alain le Roux**, **Raoul sire de Gaël**) participent à la conquête de l'Angleterre entreprise par **Guillaume le Conquérant**, duc de Normandie.

1096

Alain Fergent participe à la première croisade, à laquelle avait appelé le pape **Urbain II**; celle-ci se terminera par la prise de Jérusalem en 1099.

1213-1237.

Pierre I^{er} Mauclerc, seigneur capétien, devient duc de Bretagne. Il introduit les hermines* dans son blason.

1237-1286.

Jean I^{er} le Roux lutte contre les barons bretons devenus trop ambitieux. Il expulse les Juifs de Bretagne et essaie de contenir la puissance temporelle de l'Église qui l'excommunie. Il posa les statuts du droit public breton.

1312-1341.

Jean III le Bon fait mettre par écrit et compléter la *Très Ancienne Coutume de Bretagne*, qui constituera le droit public breton du Moyen Âge.

LA GUERRE DE SUCCESSION DE BRETAGNE (1341-1365)

Jean III meurt sans laisser d'enfants. Deux prétendants briguent le trône ducal :

- **Jean de Montfort**, fils d'**Arthur III** (1305-1312) et demi-frère de **Jean III** d'une part ;

- et **Jeanne de Penthièvre**, mariée à **Charles de Blois**, petite-fille d'**Arthur III** par son père, **Guy de Penthièvre**, frère de **Jean III**.

Les deux clans bretons se livrent une guerre longue et difficile : le parti de **Montfort** trouve appui auprès des Anglais, tandis que celui de **Penthièvre** est soutenu par le roi de France.

1342

Jean de Montfort est fait prisonnier des Français ; son épouse, **Jeanne de Flandre** défend victorieusement la ville d'**Hennebont** assiégée par **Charles de Blois**. Elle sera surnommée **Jeanne la Flamme** en raison de son action héroïque.

1345

Jean de Montfort, à la tête d'une armée anglaise, échoue devant **Kemper**. Il meurt peu de temps après. Afin de protéger son fils **Jean**, âgé de quatre ans, sa mère l'envoie à la cour du roi **Edward III** d'Angleterre.

1351

Un épisode héroïque met aux prises des seigneurs appartenant aux deux factions **Blois** et **Montfort**. La bataille se déroule entre **Josselin** et **Ploërmel**. L'événement sera connu sous le nom de **Combat des Trente**.

1364

Jean II de Montfort, fils de **Jeanne de Flandre**, revenu d'Angleterre, défait l'armée de **Charles de Blois** à **Auray** le 29 septembre. Ce dernier sera tué au cours de la bataille. Un seigneur breton passé du côté des Français, **Du Guesclin**, est fait prisonnier : libéré grâce à la rançon payée par le roi **Charles V**, il se mettra à son service. Plus tard, il deviendra connétable de France. Beaucoup plus tard, en 1381, le futur **Jean IV** créera l'**Ordre de l'Hermine** (Voir hermine*.)



1365

Au traité de paix de Guérande/*Gwenrann* signé le 12 avril, **Jean de Montfort** est reconnu **duc de Bretagne** sous le nom de **Jean IV** (1365-1399), mettant fin à la guerre de Succession de Bretagne.

1373

Devant les ambitions des barons bretons qui l'abandonnent, **Jean IV** se réfugie en Angleterre, abandonnant son duché. **Du Guesclin**, à la tête d'une armée française, pénètre en Bretagne. Le roi de France **Charles VI** se dit prêt à annexer le pays.

1379

Le duc Jean IV, alerté par les menaces d'annexion, revient d'Angleterre et débarque à Dinard le 3 août où il est accueilli par une foule en liesse. Il est surnommé *An Alarc'h* (le Cygne). Cet événement sera conservé dans la mémoire populaire dans un chant du *Barzaz Breiz**



Le duc Jean IV. (Musée de Bretagne, Rennes. Cliché N L 84-3173).

1381

Un second traité de paix est signé à Guérande/Gwenrann le 15 janvier entre Jean IV et Charles VI.

1399-1442

Durant le règne de **Jean V**, le commerce et les arts, favorisés par le duc, se développent. Cette grande période de paix permet à la Bretagne une grande prospérité connue sous le nom d'*Âge d'or**.

1442

Le duc **François I^{er}** prêle l'hommage simple au roi de France **Charles VII** à Chinon. Avec son oncle, le connétable de **Richemont**, il lutte contre les Anglais.

1457-1458

Arthur III Richemont, second fils de **Jean IV**, lutte également contre les Anglais et se fait le compagnon de **Jeanne d'Arc**. Il défend avec détermination l'indépendance du duché contre les prérogatives du roi de France.

1459

François II devient duc de Bretagne. Il fonde l'université* de Nantes afin de soustraire les jeunes clercs bretons à l'influence française, entreprend la construction du palais ducal et agrandit les fortifications du château des ducs de Bretagne* à Nantes.

Les années suivantes, **Louis XI**, roi de France, lance des attaques contre Machecoul et Ancenis. Le trésorier ducal, **Pierre Landais**, le plus proche conseiller du duc de Bretagne, est victime d'un complot ourdi par les « grands » seigneurs bretons (**Rohan, Rieux**) qui le font exécuter...

1485

François II institue le parlement de Bretagne*, juridiction suprême du pays qui tient ses assises du 15 juillet au 15 septembre de chaque année.



1487

L'armée française pénètre en Bretagne : les seigneurs félons ouvrent leurs places-fortes (Châteaubriant, Ancenis, Vitré). Les paysans de basse Bretagne* envoient une

colonne de secours avec l'aide de 500 Guérandais qui délivrent Nantes assiégée le 3 août.

1488

• Le 28 juillet, sur la lande de Saint-Aubin-du-Cormier, au nord-est de Rennes, l'armée du duché, forte de 6000 Bretons, 3500 Gascons, Basques et Espagnols, 500 archers Anglais et 800 soldats du Saint-Empire germanique sont massacrés par les 15000 mercenaires de l'armée française conduits par **La Trémoille**. Les villes de Saint-Malo, Vannes, Dinan et Nantes se rendent dans les jours qui suivent.

• Le 21 août, est signé le **Traité du Verger** par lequel le duc s'engage à ne pas marier ses filles sans le consentement du roi de France à qui il devra rendre l'hommage lige.

• Le 9 septembre, **François II**, miné par le chagrin de la défaite, meurt à Couëron, près de Nantes. Son tombeau se trouve dans la cathédrale de Nantes. Sa fille **Anne***, âgée seulement d'à peine douze ans, devient duchesse de Bretagne.

1490

Afin de se protéger contre les prérogatives du roi de France, **Anne***, âgée de 14 ans, se marie par procuration à Rennes le 19 décembre avec **Maximilien d'Autriche**, roi des Romains et futur empereur.

1491

Charles VIII s'empare de Nantes le 19 février : il fait annuler le mariage d'**Anne*** par le pape et le 6 décembre oblige **Anne*** à se marier avec lui au château de Langeais. Le duché perd la chancellerie (voir Bretagne indépendante*) et Saint-Malo.

1498

Mort de **Charles VIII** à Amboise. **Anne*** revient en Bretagne et rétablit la chancellerie.

1499

• **Jehan Lagadeuc** fait imprimer à Tréguier le **Catholicon**, premier dictionnaire breton-latin-français.

• **Anne de Bretagne*** épouse son cousin **Louis XII**, roi de France, à Nantes. L'indépendance du duché est assurée

par contrat : celui-ci stipule les limites de l'autonomie ducale. Les troupes françaises se retirent de Bretagne. Cependant, le duché devra revenir, après sa mort, au second de ses fils.

1514

Anne de Bretagne*, duchesse et deux fois reine de France, meurt à Blois à l'âge de 37 ans. Elle est inhumée à Saint-Denis, près de Paris. Après sa mort, sa fille **Claude** épousera le roi de France, **François I^{er}** auquel elle cédera l'administration du duché, puis elle lui en fera la donation...

1532. Traité d'union de la Bretagne et de la France. Fin de l'indépendance.

Le 18 septembre, est signé au Plessis-Macé, près d'Angers, le traité d'union perpétuelle entre la France et la Bretagne.

Les clauses permettent une certaine autonomie (voir Bretagne autonome*) :

- Aucune imposition ne pourra être faite sans le consentement des états de Bretagne : les Bretons ont le droit de ne payer **que** les impôts consentis par ces mêmes états.
- Les juridictions bretonnes seront conservées : les Bretons ne peuvent être jugés **que** par des tribunaux bretons.
- Les nominations aux charges ecclésiastiques ne seront attribuées **qu'**à des Bretons.

1588-1598. Guerre de la Ligue en Bretagne.

Le gouverneur de la province, le duc de **Mercœur**, pensant restaurer les droits du duché à son profit, s'oppose aux Huguenots protestants et devient un des chefs de la Ligue catholique. Des bandes de pillards, dirigées par **Guy de La Fontenelle** en Cornouaille et notamment en pays bigouden, profitent du désordre pour opérer des destructions et des massacres. **Mercœur** se soumet au roi **Henri IV** en 1598.

1675. Révolte du Papier Timbré et révolte des Bonnets rouges/*Ar Bonedoù Ruz*.

Sous le règne de **Louis XIV**, une révolte populaire et paysanne éclate dans divers lieux de Bretagne : elle est provoquée par la prétention de ce monarque absolutiste de

vouloir instituer le papier timbré, un papier spécial sur lequel étaient rédigés les actes officiels (ventes, testaments, contrats). Il décrète le monopole pour la vente du tabac ainsi que la marque de la vaisselle d'étain. Des émeutes éclatent à Rennes, Nantes, Saint-Malo, Le Croisic, Guingamp, en Cornouaille. Quatorze paroisses* du pays de Douarnenez et de *Konk-Kerne* (Concarneau) dressent un Code paysan où sont consignées les libertés armoriques. **Sebastian ar Balp**, un notaire de Carhaix, devient le chef de ces paysans surnommés les Bonnets rouges/*Ar Bonedoù Ruz* : ils attaquent les châteaux, les bureaux des impôts, les bureaux de tabac... La révolte gagne tout le Centre-Bretagne (Cornouaille, Poher, Trégor). Mais **Sebastian** est traîtreusement assassiné par le **marquis de Montgaillard**. Le roi envoie 20000 dragons en Bretagne qui organisent une répression sanglante : pendaisons, massacres, viols, incendies à Rennes...

1718-1720. *Conspiration de Pontcallec.*

Deux ans après la mort du roi **Louis XIV**, une soixantaine de nobles réunis sous le titre des Frères bretons signent en 1718 un pacte d'union recommandant expressément l'application des clauses du traité d'union de 1532, en réaction à une fiscalité écrasante (nouveaux impôts impopulaires sur les boissons). Quatre d'entre eux, **Pontcallec**, **Du Couëdic**, **Montlouis** et **Le Moyne de Talhouët**, se constituent prisonniers. Ils sont décapités en Place du Bouffay à Nantes, le 16 mars 1720. Des plaintes rappellent cet événement comme celle qui nous fut transmise par le *Barzaz Breiz** : *Gwerz* marv Pontkaleg* (plainte de la mort de Pontcallec).

1765

Le **duc d'Aiguillon**, commandant-en-chef de la province de Bretagne, entre en conflit avec les états, puis avec le parlement*. Le chef de l'opposition, le procureur général **Caradeuc de La Chalotais**, est arrêté et emprisonné au château du Taureau, près de Morlaix. Toute la Bretagne prend le parti du parlement de Bretagne,* dont les membres ont démissionné. Le **duc d'Aiguillon** doit abandonner son poste.

1789. La Révolution française et les départements.

• Le 4 août, les états généraux à Paris, présidés par le Rennais **Le Chapelier**, abolissent les privilèges féodaux, et y incluant les droits de la Bretagne, acte tout à fait illégal puisque le **traité de 1532** (voir cette date) avait été signé entre deux nations indépendantes. D'autre part, cette décision unilatérale ne sera jamais ratifiée puisque le parlement et les états de Bretagne sont abolis les 3 et 5 novembre 1789. Suite à ce diktat, les institutions propres à la province de Bretagne disparaissent.

• Le 22 décembre, l'Assemblée constituante adopte un décret qui gomme d'un trait de plume les provinces pour les remplacer par une structure centraliste et romaine : les départements*. La Bretagne perd son nom. Son territoire est divisé en cinq départements* : l'Ille-et-Vilaine, les Côtes-du-Nord (qui deviendront les Côtes-d'Armor), le Morbihan, le Finistère et la Loire-Inférieure (qui prendra le nom de Loire-Atlantique).

1790

• Le 12 juillet, la Constituante supprime quatre des neufs évêchés* bretons (Saint-Pol-de-Léon, Tréguier, Dol et Saint-Malo) en vertu de la nouvelle constitution civile du clergé.

• Le 6 septembre, le parlement de Bretagne* est supprimé, malgré la protestation solennelle du **comte de Botherel**, procureur syndic des états de Bretagne, marquant la fin de l'autonomie de la Bretagne*.

1792-1793

Le **marquis de La Rouërie**, qui s'était illustré dans les Guerres d'Indépendance de l'Amérique, tente de restaurer la monarchie ainsi que les libertés bretonnes garanties par le *Traité de 1532*.

1793-1799, la chouannerie

La Convention, en guerre contre les monarchies coalisées d'Europe, décrète la mobilisation de 300 000 hommes, puis une levée en masse avec enrôlement des hommes de 18 à 25 ans, ainsi que la constitution civile du clergé, entraînant les persécutions des prêtres qui avaient refusé de prêter serment.

Dénonçant la violation du traité d'union de 1532 qui stipulait notamment que les Bretons ne devaient pas faire la guerre hors de Bretagne, des milliers de gens se soulèvent contre cette décision en Léon, dans le Penthièvre, à Nantes, Vitré, Pontivy, dans le pays d'Auray, en pays gallo* (Moncontour) et en Vendée. Les soldats républicains, les Bleus, organisent une répression féroce : emprisonnement, déportation, exécutions massives, noyades. À Nantes, **Carrier** fait fusiller 3 000 personnes et noyer en Loire plus de 5 000 autres ! Plus de 3 000 Bretons mourront de faim dans les prisons. À Rennes, on exécute 400 personnes. De nombreuses églises sont pillées, profanées. Les prêtres sont déportés, emprisonnés ou guillotins (constitution civile du clergé).

En 1795, une petite armée royaliste composée d'émigrés débarque à Quiberon le 23 juin. Arrêtée par les troupes de **Hoche**, les 952 prisonniers sont fusillés au lieu dit Le Champ des Martyrs, près d'Auray : ils seront enterrés à la Chartreuse d'Auray. Les principaux chefs de la chouannerie (**Boishardy, Boisguy, Jean Chouan, Guillemot**) sont exécutés. **Georges Cadoudal**, auteur d'un complot manqué contre **Napoléon**, est décapité à Paris en 1804.

En tout, plus de 600 000 personnes seront tuées au cours de ce soulèvement. Les destructions de monuments (châteaux, églises, statues, archives, œuvres d'art) sont inestimables. En France, plus d'un million de personnes seront victimes des guerres révolutionnaires.

1821

Après avoir publié une *Grammaire celto-bretonne* en 1806, **Le Gonidec** fait paraître un *Dictionnaire breton-français*, qui sera suivi en 1827 d'une traduction bretonne du *Nouveau Testament*, grâce à des fonds venus du pays de Galles. **Le Gonidec** est considéré comme l'artisan du renouveau de la langue bretonne.

1839

Théodore Hersart de **La Villemarqué** (1815-1895) publie le *Barzaz Breiz** tiré à 500 exemplaires. L'ouvrage sera traduit en plusieurs langues (anglais, allemand, polonais).

1870, le camp de Conlie

Lors de la guerre franco-prussienne, **Gambetta** ordonne la formation d'une armée de Bretagne, forte de 80 000 volontaires commandés par le général **Keratry** pour s'opposer à l'avance de l'armée prussienne et délivrer Paris. Par crainte que ce soit une armée de Chouans, cette troupe est immobilisée, désarmée et abandonnée dans la boue du camp militaire de Conlie, près du Mans : des milliers d'hommes mourront de la variole. Les 19 000 survivants de l'enfer de Conlie, malades et désarmés, seront envoyés au combat en janvier 1871 : nombre d'entre eux seront décimés lors de la tuerie des Tuileries

1881-1886, « Interdit de parler breton et de cracher par terre ! »

Le ministre **Jules Ferry** instaure l'école primaire publique, laïque et obligatoire, où l'on n'enseignera que le français ; les autres langues, traitées de « patois » ou de « dialectes » (breton, corse, occitan, basque, catalan, flamand et allemand) sont interdites à l'école : « Pas un mot de breton en classe ni dans les cours de récréation. Telle est la formule que nous devons adopter désormais » (**Dosimont**, inspecteur d'académie du Finistère, 1897). À partir de 1885, la purification linguistique s'accroîtra avec l'arrivée des instituteurs, les hussards noirs de la République, qui obligeront les enfants surpris à parler breton à porter autour du cou un sabot ou autre symbole. L'élève puni devra dénoncer ses camarades pour s'en débarrasser... Cette pratique infamante, généralisée dans toute la France, restera en usage jusque dans les années 1950. Alors qu'on estimait à environ 1 200 000 bretonnants avant 1939, l'INSEE n'en comptera plus que 253 000, âgés de plus de 55 ans pour la plupart, en 1990...

1898

Fondation de l'Union régionaliste bretonne (U.R.B.), qui rassemble des notables (**Anatole Le Braz**, **Charles Le Goffic**, **François Vallée**, **Marquis de L'Estourbeillon**, **François Jaffrennou**). Cette association sera le point de départ du renouveau breton.

1901

Des membres de l'U.R.B. (**Yann Fustec**, **François Jaffrennou**, (barde* *Taldir*) créent la *Gorsedd gourenez*

Breiz Vihan (Assemblée des bardes* de la presqu'île de Bretagne), calquée sur le modèle gallois. Elle adoptera l'hymne national breton, le *Bro goz ma zadoù** en 1902. (Voir druides*).

1911

Fondation du premier Parti national breton par **Camille Le Mercier d'Erm**, **Louis-Napoléon Le Roux**, **Ronan Kermené**.

1914-1918, première guerre mondiale

Les Bretons sont entraînés, comme des millions d'Européens, dans un conflit qui leur est étranger. Plus de 150000 d'entre eux (voir les travaux de **Roger Laouënan**) mourront à la guerre ou des suites de leurs blessures. Un mémorial sera érigé en 1932 à Sainte-Anne-d'Auray, où sont inscrits 154000 noms de soldats des cinq départements tombés au front. Un de nos grands poètes de langue bretonne, **Yann-Ber Kalloc'h**, est tué au Front en avril 1917.

1919

• Le marquis de **L'Estourbeillon**, avec l'approbation du Maréchal **Foch** (un Catalan) et des évêques de Bretagne, lance une pétition (signée par 800 personnalités) dans laquelle il demande le renouvellement du traité d'union de 1532 et la possibilité pour la Bretagne de s'exprimer dans les conférences internationales.

• **Morvan Marchal**, **Henri Prado**, et Job de **Roince** fondent l'*Unvaniezh Yaouankiz Breiz* (Union de la Jeunesse Bretonne) qui publie la revue *Breiz Atao*.

1923, les Seiz Breur

Des artistes bretons, regroupés au sein de l'association dites des Seiz Breur (sept frères) s'efforcent de donner aux arts traditionnels une inspiration moderne d'inspiration bretonne et celtique (**Jeanne Malivel**, **Georges Robin**, **René-Yves Creston**, etc.). Ils exposeront leurs œuvres dans le Pavillon de la Bretagne – *Ti Breiz* – lors de l'Exposition des arts décoratifs de Paris en 1925 et pour l'Exposition internationale de Paris en 1937.

1925

• **Morvan Marchal**, architecte et militant breton, crée le drapeau national breton, le *Gwenn ha Du**.

• Sortie du premier numéro de la revue *Gwalarn*, entièrement rédigée en langue bretonne, dirigée par Roparz Hémon. Cette revue marquera le renouveau des lettres bretonnes et paraîtra jusqu'en 1944. (Voir littérature bretonne*.)



[Faint, illegible text from the magazine cover, likely bleed-through from the reverse side.]



Eur ger a-raok

[Faint text on the left side of the page, likely bleed-through.]

[Faint text on the right side of the page, likely bleed-through.]

Bretagne - Le n° 1 de la revue bretonne "Gwalarn"
(voir 1925)

1927

L'*Unvaniez Yaouankiz Breiz* devient le *Parti autonomiste breton* sous la direction d'Olier Mordrel, de François Debauvais, de Morvan Marchal, et de Yann Brickler.

1928

Premier tournoi interceltique de *gouren** et de jeux bretons* à Kemperle.

1932

- Le 7 août, l'organisation secrète *Gwenn ha Du** fait sauter le monument, inauguré en 1911 à Rennes, qui symbolisait l'Union de la Bretagne et de la France.

- Le 20 novembre, la même organisation fait exploser une charge de dynamite à Ingrandes, avant le passage du train qui amenait le président Édouard **Herriot** venu à Nantes pour les fêtes marquant le quatrième centenaire du Traité d'union de 1532 (voir cette date).

1933

- L'instituteur Yann **Sohier** crée, avec des enseignants laïcs, l'association *Ar Falz* (la faucille), afin d'introduire l'enseignement du breton dans les écoles publiques.

- De leur côté, Marc'harid **Gourlaouen** et K. **Kongar** donnent leurs premiers cours de breton par correspondance appelés *Skol Ober* (voir adresse en fin de volume).

- Les cinq conseils généraux de Bretagne adoptent un vœu demandant l'introduction du breton dans l'enseignement.

1939

- À la veille de la guerre, le Parti national breton (P.N.B.) est dissous et son journal *Breiz Atao* interdit en 1940.

- Plus de 900 000 réfugiés errent sur les routes de Bretagne, fuyant l'avance des troupes allemandes.

- Le 3 juillet, des nationalistes forment le *Conseil national breton* à Pontivy et reconstituent le P.N.B. Ils lancent le journal *L'Heure Bretonne*. Roparz **Hemon** est nommé directeur de *Radio Roazon Breiz* et commence ses premières émissions en langue bretonne.



Rassemblement d'autonomistes bretons à Gwengamp à la fin des années trente. (Archives Patrick Guérin).

1940-42

Des centaines de bateaux quittent la Bretagne pour l'Angleterre où ils rejoignent les *Forces Françaises Libres* du général **De Gaulle**. Ils formeront l'association caritative *Sao Breiz* afin d'aider les Bretons réfugiés Outre-Manche.

1941

• Le 30 juin, le pouvoir du maréchal **Pétain**, collaborateur du régime nazi, décide de séparer la Loire-Inférieure/Atlantique du reste de la Bretagne pour créer une région centrée sur Angers (voir Bretagne*).

• Les linguistes bretons s'entendent pour unifier l'orthographe de la langue en y incluant le vannetais/*Gwenedeg* (voir ZH*).

• L'enseignement du breton est autorisé dans les écoles à raison d'une heure trente par semaine.

1943

• L'abbé Yann-Vari **Perrot**, fondateur du *Bleun Brug** et recteur de Scignac, dans les Monts d'Arrée, est assassiné sur ordre par la Résistance locale.

• Création de l'association des sonneurs* de Bretagne, *Bodadeg ar Sonerion (B.A.S.)* sous l'impulsion de **Polig Monjarret**.



1944

• La résistance bretonne s'organise et compte environ 30 000 volontaires regroupés dans les F.F.I. (Forces Françaises de l'Intérieur), face aux 150 000 soldats concentrés dans les bases de Brest, Lorient et Saint-Nazaire. Le maquis de Saint-Marcel (près de Questembert) perdra de nombreux hommes au cours d'une attaque allemande.

• Après le débarquement des Alliés en Normandie et la libération, la Résistance met en place des commissaires de la République régionaux et organise indistinctement une répression contre tous les Bretons engagés, de près ou de

loin, dans une action politique ou culturelle : plus d'un millier de personnes seront arrêtées et 50 condamnées à mort.

Vingt membres de la *Bezen Perrot* seront fusillés : ce groupe paramilitaire composé d'une soixantaine de membres, très jeunes pour la plupart, croyaient servir la cause bretonne. Ils suivirent un chef nationaliste, **Célestin Lainé**, grand admirateur de l'Allemagne hitlérienne. Toute activité bretonne, et en breton, est interdite.

1946

• Parution de la revue entièrement en langue bretonne *Al Liamm*, qui poursuit l'œuvre de *Gwalarn* (voir 1925).

• L'abbé **Élie Gautier** fonde la Mission bretonne à Paris pour venir en aide aux nombreux Bretons émigrés (voir *Émigration**).

1950

• Les cercles celtiques* se fédèrent au sein de la Confédération *Kendalc'h* (Maintenir) (**Pierre Mocaër**, **Per Roy**). *Kendalc'h* publiera une revue mensuelle, *Breizh* à partir de 1956.

• Création du Comité d'études et de liaison des intérêts bretons, le CÉLIB (**J. Halleguen**, maire de Kemper, **André Morice**, maire de Nantes, **Joseph Martray**, **René Pleven**). Plus de 800 municipalités des cinq départements adhèrent dans les années qui suivent au CÉLIB, qui sera reconnu en 1955 comme Comité régional d'expansion économique.

1956

Une pétition, lancée à l'initiative de **Yann Fouéré** en faveur d'un projet d'organisation de la Bretagne, débouche l'année suivante sur la constitution par les signataires du Mouvement pour l'Organisation de la Bretagne, le M.O.B. à Lorient.

1959

Le mouvement culturel en faveur de la langue bretonne s'organise et constitue le *Kuzul ar brezhoneg*, une fédération d'associations ayant pour activité la promotion du breton sous toutes ses formes.

1961

Reprenant une décision du gouvernement de Vichy (1941), un décret gouvernemental instaure les régions de programme en France, sans tenir compte des limites traditionnelles des provinces traditionnelles. La Bretagne est à nouveau amputée de la Loire-Atlantique (voir Bretagne*).

1962

C'est l'année de la bataille du rail menée pour protester contre la réforme tarifaire de la SNCF, qui pénalise les agriculteurs bretons voulant écouler leurs produits en France : nombreuses manifestations, barrages de routes.

1964

• D'anciens membres du M.O.B. entraînés par **Ronan Le Prohon** et **Jean-Yves Veillard**, très marqués par le mouvement de décolonisation, et en particulier par la guerre d'Algérie, et se situant résolument à gauche, fondent l'Union démocratique bretonne/*Unvaniezh Demokratel Breizh (U.D.B.)*, son journal, *Le Peuple Breton*, qui sera augmenté plus tard d'une édition en breton, *Pobl Vreizh*.

• Des personnalités de gauche quittent le CÉLIB, dirigé par **Joseph Martray**.

1965

Premiers attentats du Front de Libération de la Bretagne (F.L.B.) : des cocktails Molotov sont lancés contre la sous-préfecture de Saint-Nazaire. Attentat en juin contre la perception de Saint-Brieuc/*Sant-Brieg*.

1967

• Nouvelles agitations paysannes sur les routes : poteaux télégraphiques coupés, voies ferrées obstruées, barrages routiers, grève du lait : manifestations à Kemper et à Redon.

• Attentats du F.L.B. contre des installations militaires, des perceptions et des bâtiments administratifs dans toute la Bretagne. Ces actions sont condamnées par l'U.D.B.

• Une pétition lancée par *Emglev Breiz* en faveur du breton recueille plus de 150 000 signatures.

1968

- Nouvelle vague d'attentats du F.L.B. contre des préfectures ; le 28 avril, une charge explosive détruit le garage des véhicules de la caserne des C.R.S. de Saint-Brieuc. Le F.L.B./A.R.B. (Armée Républicaine Bretonne) diffuse son Manifeste.

- Lors des événements de Mai 1968, les revendications bretonnes s'intègrent au mouvement étudiant en Bretagne et à Paris où le *Gwenn ha Du** flotte sur la Sorbonne.

1969

Vaste opération policière anti-F.L.B. : plus de cinquante militants sont traduits devant une cour de justice d'exception instituée lors de la guerre d'Algérie, la cour de sûreté de l'État. Un mouvement de solidarité s'organise (grèves de la faim, meetings populaires, manifestations contre les violences policières) qui s'appuie également sur des revendications culturelles (langue bretonne) et sociales (exode rurale, usines-pirates, partition de la Bretagne). L'aide humanitaire aux détenus s'organise avec *Skoazell Vreizh* (voir adresse en fin de volume).

1972

- Nouveau procès de militants bretons traduits devant la cour de sûreté de l'État à Paris. Un attentat détruit le relais de télévision de Roc'h Trédudon, dans les Monts d'Arrée, qui prive d'émissions pendant trois mois un million de téléspectateurs.

- Des manifestations antinucléaires ont lieu contre les projets d'implantation de centrales nucléaires à Plogoff (Pointe du Raz) et à Corsept (près de Saint-Nazaire). Des *Comités d'Action Bretons (CAB)* se constituent, réunissant le combat breton, les luttes écologiques et les revendications sociales.

- Des grèves importantes ont lieu contre les usines-pirates et les licenciements (*Joint Français* à Saint-Brieuc, *Doux* à Pederneg, etc.). Des mouvements paysans font la *grève du lait* (mai-juin).

- Constitution du parti breton et fédéraliste européen *Strollad ar Vro (S.A.V.)* qui s'exprime dans le journal *L'Avenir de la Bretagne*, fondé par **Yann Fouéré**.

• Création de la compagnie maritime *Brittany Ferries-B.A.I.* (Bretagne, Angleterre, Irlande) dirigée par **Alexis Gourvennec** (voir *liaisons maritimes**).

• Mise en place des 22 *Conseils régionaux* (voir *conseil régional de Bretagne**) par la loi du 5 juillet. Création de la *région Bretagne** amputée de la Loire-Atlantique, et de la *région des pays de Loire*, dont Nantes est la capitale...

1973

• Le mouvement *B5* (Bretagne 5 départements) créé par **Michel François**, **Yves Lainé** et **Yann Poupinot** réclame la réunification et tente de mobiliser les Bretons autour de ce combat.

• Le parti *S.A.V.* présente 32 candidats aux élections législatives de mars et l'*U.D.B.* en présente 5 : ces deux partis recueillent 36 000 voix.

• Constitution du *F.A.S.A.B.* (*Front Autonomiste Socialiste et Autogestionnaire Breton*) formé du *S.A.V.*, de *Stourm Breizh*, de *Sav Breizh* et des *CAB* (Comités d'Action Bretons).

• Le *Congrès celtique international* de Nantes réunit plus de 800 participants venus des six *pays celtiques**, sous la présidence de **Per Denez**, professeur de breton à l'*université** de Rennes.

• Après l'installation des *Conseils régionaux* officialisant la *partition de la Bretagne*, une grande manifestation rassemble, à l'appel de toutes les composantes de l'*Emsav**, plus de 5 000 personnes au *château des ducs de Bretagne** à Nantes pour la *Fête de l'unité*.

• Création de la revue bilingue et pédagogique *Evid ar brezhoneg*.

1975

• Création à *Brussell/Bruxelles* (Flandre, Belgique) du Bureau européen des nations sans État avec les partis *S.A.V.*, *Plaid Cymru* (pays de Galles), Parti national Basque, *Elsass-Lothringen (EL)*.

• Fondation dans cette même ville du Comité international pour la défense de la langue bretonne.

• Mort du peintre et écrivain **Xavier de Langlais** le 14 juin.

1977

Création de l'association *Diwan** à Lampaul-Ploudalmézeau, en Léon, et ouverture en septembre de la première école maternelle entièrement en langue bretonne.

1978

• Une charte culturelle est signée le 23 janvier entre l'État français, la région Bretagne* et les cinq départements* bretons, pour une durée de cinq ans, afin d'aider financièrement les associations culturelles et de créer des organismes de rencontre et de production; cette charte débouchera sur la création de l'Institut culturel de Bretagne/*Skol-Uhel ar Vro**, de l'Agence technique régionale (A.T.R.) et du Conseil culturel de Bretagne.

• Mort du linguiste **Roparz Hemon** le 29 juin à Dublin (Irlande), à l'âge de 78 ans. (Voir littérature bretonne*).

1980

La lutte antinucléaire est centrée en Bretagne sur la résistance des habitants de Plogoff, face à une action policière démesurée. À Pâques, une gigantesque manifestation rassemble plus de 200 000 personnes. La popularisation de ce combat et des intérêts électoralistes, amèneront **François Mitterrand**, nouvellement élu président de la République, à abandonner le projet en 1981.

1981

Mort de deux écrivains connus : **Anjela Duval** et **Xavier Grall**.

1985

• Le mouvement *Stourm ar brezhoneg*, prônant une action directe pour instaurer une reconnaissance officielle du breton dans la vie publique, estime que plusieurs milliers de panneaux* de signalisation ont été détruits en deux ans. Suite à ces opérations de blackage, des communes font installer des pancartes en breton à côté du nom officiel, souvent francisé.

• Le Certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire (CAPES) de breton est obtenu partiellement (2/3 pour le breton, 1/3 pour une autre matière).

1987

• Disparition du professeur **Léon Fleuriot**, universitaire bien connu, auteur de *Les Origines de la Bretagne*. (Voir p. 148).

• Le parti *Emgann* et *Stourm ar brezhoneg* organisent à Carhaix la première fête de la langue bretonne, *Gouel ar brezhoneg*, qui rassemble plus de 5 000 personnes.

• Mort de **Marc'harid Gourlaouen**, une des fondatrices de *Skol Ober* (voir 1933).

1989

Le *DEUG* de breton est reconnu. Il sera délivré par les universités* de Rennes et de Brest.

1992. Plusieurs rafles en Bretagne, en région parisienne et à Bordeaux sont déclenchées contre des gens ayant hébergé des Basques. La grande violence de la police, leur brutalité contre les personnes interpellées soulèvent une grande émotion en Bretagne : de nombreuses manifestations ont lieu à Kemper, Morlaix, Lannion et ailleurs.

1993

• À la veille des élections régionales, plusieurs militants entament une grève de la faim pour réclamer la signature par la France de la charte européenne des langues minorisées*. Une manifestation rassemble à Kemper plusieurs milliers de manifestants.

• À l'occasion des élections européennes, le 22 mars, les principaux partis bretons (POBL, *Emgan*, U.D.B.) forment une liste dans chacun des cinq départements sous l'étiquette *Peuple Breton, Peuple d'Europe*. Mais ils n'obtiennent pas d'élus.

1994

• Après la manifestation des pêcheurs venus à Rennes faire entendre leur colère et leur désarroi face à la crise de la pêche, un incendie de cause indéterminée éclate dans la toiture du parlement de Bretagne* dans la nuit du 4 au 5 février, détruisant une grande partie du bâtiment. L'affaire sera classée sans suite en 1996.

• Les écoles *Diwan** passent sous contrat d'association avec l'État et obtiennent un statut d'établissement privé.

À cette date, plus de 1 250 enfants sont accueillis de la maternelle à la seconde.

1996

• Mort du barde* **Glenmor** le 18 juin à Kemperle. Ses funérailles rassemblent à Maël-Carhaix plus de 4 000 personnes.

• Visite du **pape Jean-Paul II** à Sainte-Anne-d'Auray (20 septembre). C'est la première fois qu'un pape se rend en Bretagne.

1997

• Devant le projet de construction d'une centrale nucléaire dans la basse Loire, plusieurs grandes manifestations, réunissant plusieurs milliers de personnes, sont organisées avec la participation des partis bretons (*Emgann*, POBL, U.D.B.) sur le site du Carnet, près de Nantes.

Une chaîne humaine réunit 40 000 personnes entre Nantes et Saint-Nazaire le 1^{er} juin.

• Le Trégor menacé d'être sinistré par la décision de la direction d'Alcatel-CIT de licencier plusieurs centaines d'employés à Lannion. De nombreuses manifestations sont organisées pour défendre l'emploi.

• Depuis 1992, 216 interpellations ont été opérées en Bretagne à l'encontre de Bretons ayant hébergé des réfugiés politiques basques en situation irrégulière. Parmi ces personnes, 30 ont déjà été condamnées.

• Le 12 avril, une importante manifestation réunit plusieurs milliers de personnes à Pontivy pour la charte européenne des langues régionales ou minoritaires*.

• En avril, le conseil régional vote un vœu en faveur de l'Unité de la Bretagne par la réintégration de la Loire-Atlantique au sein de la région administrative de Bretagne.

• Le 5 octobre : Tenue des Assises culturelles de Bretagne réunissant l'ensemble des composantes du mouvement associatif et culturel breton à Rennes sous l'égide de l'Institut culturel de Bretagne* et du Conseil culturel de Bretagne. Des commissions sont mises en place pour la création d'une télévision bretonne, d'une Fondation de Bretagne et la mise en place d'un bureau des relations interceltiques.

1998

• Le 1^{er} mars, près de 5 000 personnes manifestent à Nantes en faveur de la réunification de la Bretagne, à l'appel du CUAB (Comité pour l'Unité administrative de la Bretagne, 3 rue Harrouys - Nantes) qui organise sur place un vote référendaire.

• Aux élections régionales du 15 mars, l'UDB, présente dans les cinq départements, obtient 48 586 voix, soit 3,01 % des voix. Avec les autres listes bretonnes, ce sont près de 100 000 personnes qui ont voté « breton », (près de 6 % des votants).



GLOSSAIRE BRETON / SPISC'HERIADUR BREZHONEG

*Le signe * renvoie à un titre de rubrique dans l'ouvrage.
Le sigle (!) renvoie à un autre mot du glossaire.*

ab : Préfixe patronymique qui vient de *mab*, fils (**Abhervé**, **Abjean**, **Abgrall**, etc.).

ahel-karr : Lever d'essieu de charrette (voir *jeux bretons**).

Alba : l'Écosse, en gaélique. En breton : **Bro Skos**.

Anaon : Ames des trépassés. Terme présent dans les prières, les contes, les expressions populaires : *Doue ' bardonno d'an Anaon* (Dieu ait pitié des âmes trépassées).

An Alarc'h : (*Le Cygne*). Surnom donné au duc **Jean IV / Yann IV** (voir *histoire chronologique*, 1479).

Ar Bed Keltiek : (*Le Monde Celtique*). Librairies spécialisées dans la littérature des pays celtiques à Kemper et Brest.

Ar en deulin : (À genoux). Œuvre poétique majeure du poète vannetais **Yann-Ber Kalloc'h**.

Ar Falz : (*La faucille*). Association culturelle fondée par **Yann Sohier** en 1933, qui regroupe des enseignants laïcs bretons (20 *straed* Kersko 29600 Montroulez).

Avalon : Île mythique dans laquelle le roi **Arthur*** a été emmené après sa mort par sa demi-sœur, la fée **Morgane**, et d'où il reviendra pour libérer les Bretons. Le mot breton *aval* signifie *pomme*, symbole de la connaissance.

Ar Vro Bagan : *Le pays pagan*, en Léon. Une troupe de théâtre issue de ce terroir a pris le nom de *Strollad ar Vro Pagan*. (Voir *théâtre populaire breton**).

Bale Roue Arzhur : *La Marche du Roi Arthur*. Chant du *Barzaz Breiz**.

bazhig kamm : (*la crosse*). *Jeu breton** ancêtre du rugby.

bara ha gwin : (*du pain et du vin*). A donné le terme péjoratif *baragouiner*, parler mal une langue...

- Baradoz (ar)** : Le Paradis... *hag ar Baradoz e-fin ho puhez!* (et le Paradis à la fin de votre vie) : vœu que l'on formule pour quelqu'un. (voir **Kantik (!)** et **Taolennou (!)**).
- bara mor** : (pain de mer). Nom donné au *goémon** en Léon.
- bank tossel** : banc-coffre qui sert de marchepied pour monter dans le lit-clos (voir **gwele-kloz (!)** et *meuble**).
- bazh-yod, ar vazh-yod** : bâton à bouillie pour la farine de blé noir. Un des *jeux bretons**.
- bag noz, bag er Marù** (vannetais) : bateau de nuit qui emporte les âmes (**Anaon (!)**) dans l'autre monde.
- Beilhadegou Treger** : Veillées du Trégor. Troupe de *théâtre** bretonnante qui joua entre 1959 et 1981 dans cette région.
- Beltan** : Forme bretonne de l'irlandais *Beltaine* (Feu de Mai). Une des quatre fêtes du calendrier celtique célébrée en l'honneur du dieu solaire Bélénos. (Voir *druïdes**).
- Bennozh Doue** : (Bénédictio de Dieu). Merci.
- biniouaer** : joueur de *biniou**.
- Bleun Brug** (*fleur de bruyère*). Mouvement culturel catholique fondé en 1905 par l'abbé **Perrot**.
- Bloavezh mat** : Bonne année.
- Bodadeg ar Sonerion (B.A.S.)** : Assemblée des sonneurs (voir *bagad**).
- Bonedou Ruz** : Les Bonnets Rouges (voir *Histoire chronologique*, 1675).
- botoù koad** : sabots de bois.
- bragoù bras** : pantalon plissé porté autrefois en Léon et Cornouaille, qui descendait jusqu'aux genoux.
- Bran** : (Corbeau). Nom qui se retrouve en divers lieux. L'une des représentations de **Merlin***. Héros de la mythologie galloise, les *Mabinogion* : **Bran Bendigeit, Bran le Béni**, fils de **Llyr**. (Lire l'album *Bran Ruz*. Voir bibliographie).
- bre, brenn** : (colline, montagne). Se retrouve dans des noms de lieux : Méné Bré, Brelevenez, Brenheol, Brehadour, etc.
- Bretoned, ar Vretoned** : les Bretons. *Ar Vretoned a zo tud kalet ha kreñv* (Les Bretons sont des hommes durs et forts).
- Breiz o veva** : (La Bretagne vit). Émission de télévision en breton dans les années soixante-dix. (Voir *radio et télévision**).

- breizhek** : breton (adj.).
- Breton (ur), Breizhad** : un Breton (habitant de la Bretagne).
- breuriez** : confrérie qui avait la charge d'une *paroisse**.
- brezhoneg** : breton (langue bretonne).
- brezhoneg er skol (ar)** : (le breton à l'école). Campagne de pétition en faveur de l'enseignement du breton entre 1934 et 1937.
- Buhez ar Zent** : (*Vie des Saints**). Livre populaire utilisé en *basse Bretagne** au cours des repas, selon la coutume familiale.
- Buhez Santez Nonn** : (*Vie de sainte Nonn*). *Mystère* médiéval, dont il reste un manuscrit.
- Chadenn ar Vro** ; (La chaîne du pays). Émission de télévision en breton. (Voir *Radio et TV**).
- chupenn** : veste noire sans revers aux longues basques et aux poches dentelées.
- Cymru** : pays de Galles, en gallois ; en breton : **Kembre, Bro Gembre**.
- Da Feiz hon Tadoù kozh** : (À la foi de nos ancêtres). Épitaphe inscrite sur les croix.
- Dalc'h mat!** : Tiens bon !
- Dalc'homp soñj!** : (Souvenons-nous). Épitaphe utilisée pour les deuils. Association historique et revue (BP 251. An Oriant cedex).
- Dahut** : (Bonne magie). Nom de la fille de **Gradlon**, roi de la *Ville d'Is**.
- D'ar gêr!** : (à la maison). À leurs officiers qui leur disait de partir à la guerre, les soldats bretons applaudirent en répétant *D'ar gêr, ma jeneral! D'ar gêr!* Puis, ils firent demi-tour pour rentrer chez eux... Tragique méprise !
- Demat** : Bonjour.
- Demat gouloù** : Bonjour lumineux (expression médiévale).
- Diougan Gwenc'hlan** : Prophétie de Gwenc'hlan. Chant du *Barzaz Breiz**.
- Dremm an Ankou** : Le visage de l'*Ankou**. Le voir faisait mourir d'effroi, paraît-il...
- Éire** : Irlande, en irlandais ; en breton : **Iwerzhon**.
- Emgann** : (combat). Parti politique breton.
- Emgann an Tregont** : Le *Combat des Trente*. Épisode de la Guerre de Succession de Bretagne (voir *Histoire chronologique*, 1351).

Emsav : (Soulèvement, révolte, mouvement). Désigne l'ensemble des composantes du mouvement politique et culturel breton depuis sa renaissance au début du siècle jusqu'à nos jours (voir *Skol an Emsav*).

Emvod ar Gelted : (Assemblée des Celtes). Festival inter-celtique de Lorient (voir *fêtes**).

farz : (farce). Mets du Léon. Il existe plusieurs préparations du *farz* : *farz forn* (far breton), *farz sac'h*, *farz buhan*, *farz gwiniñ du*, sans oublier le *kig ha farz* (voir *gastronomie**).

Feiz ha Breizh : (Foi et Bretagne). Devise du *Bleun Brug*.

friko : repas de fiançailles, repas de nocces (ou toute la journée : *Mont d'ar friko* : aller à la noce, en Cornouaille).

Friko bihan : repas de baptême.

gant va gwellañ sonjoù : avec mes meilleures pensées (Formule de politesse).

gast! : sûr! (expression). *Gast a rastell!* (Putain de râteau!)

giz, gizioù : La mode, la guise. Il existe de nombreuses *modes* selon les *pays** : *giz bigouden* (pays bigouden), *giz fouen* (Fouesnant), *giz Kastellin* (Châteaulin)... (Voir *costumes**).

glazik : mode du *pays** de Kemper, dont le costume est essentiellement bleu (*glazik* = petit bleu).

Gouel ar brezhoneg : Fête de la langue bretonne qui a lieu tous les ans (Carhaix/Karaez, Speied/Spézet, Louargad).

Gouel broadel Breizh : Fête nationale de la Bretagne. Également fête de la *Saint-Yves**.

Gouel Mikael : Fête de la Saint-Michel (29 septembre) : début du bail. Nom du fermage.

Gurvan : Un des ouvrages majeurs du dramaturge **Tanguy Malmanche**, écrit en 1923.

Gwalarn : (Vent d'Ouest). Revue littéraire en langue bretonne (voir *Histoire chronologique*, 1925).

gwenn : (blanc, sacré). Se trouve dans de nombreux noms de lieux : *Gwengamp/Guingamp*, *Gwenrann/Guérande*,... et dans certains prénoms : *Gwenael*, *Gwenc'hlan*, *Gwendal*, *Gwenn*, *Gwennole*, etc.

Gwennved : le monde blanc, sacré; paradis celtiques dans les *Triades Bardiques*. (Voir *barde** et *druides**).

gwele-kloz : lit-clos (*meublier**). En usage en *basse Bretagne** jusqu'en 1914.

gwin ardent, gwin an tan : la *goutte*, eau-de-vie (voir *lambig (!)*).

Gwin ar C'hallaoued : Le vin des Gaulois. Chant du *Barzaz Breiz** repris par de nombreux chanteurs et groupes folks.

gwinizh du : blé noir*.

Gwir (ar) : La Vérité. *Ar Gwir a-eneb ar Bed* (la Vérité à la face du monde) : devise de la *Gorsedd** bretonne (et galloise).

Ifern yen (an) : L'Enfer froid. Terme qui désigne le *Yeun Elez*, marais tourbeux dans les Monts d'Arrée (*Ki Du (!)*).

Itron Varia : (Madame Marie). La Vierge Marie.

jiletenn : gilet noir croisé à deux rangées de boutons d'argent.

Kamp ar Vrezhonegerien : camp d'été pour bretonnants organisé par *Skol an Emsav (!)*.

Kan an Douar : (Le Chant de la Terre). Œuvre poétique d'Angela Duval. Association de Landeleau.

kannerezed noz : Les lavandières de la nuit. Personnages de contes : ce sont les *anaons (!)* qui doivent laver le linge d'une personne destinée à mourir, afin d'être délivrées de leurs péchés.

Kan ar Bobl : (Chant du Peuple). Concours de chants populaires, dont la finale se déroule chaque année à Lorient/An Oriant ou à Pontivy/Pondi.

karrigell an Ankou : La charrette de l'*Ankou** destinée à emporter le défunt.

kantik ar Baradoz : *Cantique du Paradis*. Œuvre attribuée à saint Hervé*.

Keit vimp bev : (Nous restons vivants). Maison d'édition spécialisée dans les *bandes dessinées** et les jeux de société en breton.

Keltia : la Celtie, les *pays celtiques**.

kenavo : (jusqu'à ce qui sera). Au revoir.

Kendalc'h* : (Maintenir). Confédération culturelle bretonne.

kêr : lieu habité, hameau. Le linguiste **Francis Gourvil** en a dénombré 18 200 en Bretagne : 9 250 en Finistère, 4 270 en Côtes-d'Armor, 4 450 en Morbihan et 270 en Loire-Atlantique.

Ker vihan, brud vras : Petite ville, grand renom (devise de Redon).

Kerne, Bro Gerne : La Cornouaille bretonne.

Kerne Veur / Kernow : La Cornouailles, comté anglais, un des six pays de *langue celtique**.

KLTG : orthographe commune aux quatre dialectes bretons, dit aussi *Peurunvan* ou *ZH**.

(K = Kerneveg, L = Leoneg, T = Tregereg, G = Gwenedeg).

kevrenn : ensemble de *cornemuses**, *bombardes** et *batterie* (voir *bagad**).

Ki du : (Chien noir). Gardien du monde des enfers froids du *Yeun Elez (!)*. Chanson du chanteur **Gilles Servat**.

kig ha farz : (viande et farce). Mets breton du Léon (voir *farz (!)*).

kig sal : viande salée employée dans la soupe (*souben kig sal*).

korn boud : corne de vache utilisée à la ferme pour appeler les gens à table. Titre du bulletin de l'*Association des Écrivains Bretons*.

kouign-amann : gâteau au beurre originaire du Léon (voir *gastronomie**).

krampouezh : crêpe de farine de sarrasin.

krampouezh tev : galette de blé noir.

Kuzul ar brezhoneg : (Conseil de la langue bretonne). Association regroupant la plupart des organisations culturelles bretonnantes (28, rue des Trois-Frères Le Goff, 22000 Sant-Brieg).

lambig : eau-de-vie de *cidre** obtenue par distillation (voir *gwin ardant (!)*).

lan : terre consacrée, église, monastère ; à rapprocher du *Llan* gallois (église, village ou paroisse).

lann : lande.

lok, loc : lieu consacré (**Locmariaker**, **Locquenolé** = **Loc de Gwenole**).

louzaouen : plante médicinale, remède à base de plantes. Par extension, médicament.

mac'htiern : chef de clan chez les anciens Bretons.

Ma Doue benniget! : Mon Dieu béni ! (expression familière).

Mallozh Doue! : Malédiction !

Mannin : Île de Man. En breton **Manav**.

Mamm-gozh ar Vretoned : La grand-mère des Bretons. Surnom donné à **sainte Anne^m**.

Marc'harid : Marguerite. Une des saintes les plus populaires de Bretagne : elle est représentée dominant un dragon dans de nombreuses *églises^m*.

Maro evit ar Vro : Mort pour le Pays. Épitaphe placée sur certains monuments aux morts.

Marc'h : (*Cheval**). Nom du roi qui, dans la légende de *Tristan et Iseult** gouverne la Cornouaille/Kerne Veur (!). Dérivé du prénom **Marc**.

nan : non.

pennti : bout de maison, appentis. Maison d'habitation sans dépendance autrefois mise à la disposition d'un valet de ferme pendant la durée de son engagement.

person (An aotrou) : recteur (Monsieur le). Prêtre dirigeant une *paroisse**.

pedit evidomp : priez pour nous...

peulvan : nom breton pour désigner un *menhir**.

peurunvan : désigne le breton unifié KLTG (!).

pillig, ar billig : plaque de fonte sur laquelle on fait des crêpes (voir *gastronomie**).

plou, pla, ple, pleu, plo, plu : vient du latin *plebs* (peuple). Communauté paroissiale datant des origines de la Bretagne (IV^e-VI^e siècles) (voir *paroisse**).

roñfl : géant, ogre des contes traditionnels.

rozell : raclette de bois servant pour les crêpes.

Salaün ar Foll : Salomon le Fou. Pauvre hère mystique qui vécut au XV^e siècle dans la forêt de Lesneven. Après sa mort, un lys poussa sur sa tombe. À cet endroit, a été élevée une basilique (N.-D. du Folgoët), haut lieu de pèlerinage. Titre du film tourné par les frères **Ronan** et **Herri Caouissin**.

Seiz Breur : Les Sept frères. (voir *Histoire chronologique*, 1923).

Skoazell Vreizh : (Secours de Bretagne). Association humanitaire qui aide les familles de militants bretons emprisonnés. (3, rue Aristide-Briand, 44350 Gwenrann).

Skol an Emsav : École de l'*Emsav* (!). Association culturelle de langue bretonne (8, straed Hoche, 35000 Roazhon Tel./Pgz. : 02 99 38 75 83).

skolioù : Club de gouren (voir *jeux bretons**).

son an aour : (Chanson de l'or). Les autorités françaises, à la veille de la guerre 1914-1918, firent placarder des affiches en breton pour inciter les gens à donner leur or afin d'aider la *défense nationale* (c'est-à-dire à fabriquer des canons...).

spanell : spatule utilisée pour retourner les crêpes sur le bilig (!).

Stourm ar brezhoneg : (Combat du breton). Mouvement culturel (BP 15, 29480 Ar Releg-Kerhuon).

- Tad ar Vro** : Père du pays. Surnom donné au roi **Nominoë**, fondateur de la Bretagne (voir *Hist. chronologique*, 845).
- Tadoù ar Vro** : les sept *saints** fondateurs de la Bretagne.
- Tad ar gwir vrezhoneg** : Le père de la langue bretonne. Surnom donné à **Jean-François Le Gonidec** (voir *Hist. chronologique*, 1821).
- tantad** : Feu de joie dressé le jour de la Saint-Jean, pour le solstice d'été.
- talabarder** : joueur de *bombarde**.
- Ti ar Gouren** : Maison du *gouren** (lutte bretonne), 29690 Berrien.
- Ti Kendalc'h** : Maison de *Kendalc'h** (voir *cercles celtiques**).
- Tir na nog** : Terre des Jeunes, dans la mythologie irlandaise.
- Torr e benn** : casse-lui la tête. Cri de ralliement des Bonnets Rouges/Ar Bonedoù Ru (voir *Hist. chronologique*, 1675).
- Traoù mat** : (Bonnes choses). Biscuiterie de gâteaux bretons.
- tref, tre** : subdivision de *paroisse**.
- taolennoù ar Baradoz** : Tableaux du Paradis. Œuvres peintes représentant des scènes religieuses dans le but d'impressionner les gens et de leur faire peur. Les missionnaires, comme le père **Maunoir** (1606-1683), utilisèrent beaucoup ces *taolennoù*.
- Vretoned (Ar)** : Les Bretons. *Ar Vretoned a zo tud kalet ha kreñv* (Les Bretons sont des hommes durs et forts).
- War sav!** : Debout !
- Ya** : oui. Durant la guerre 1914-1918, **François Laurent**, originaire de Mellionec, fut pris pour un espion allemand et fusillé : il avait répondu *Ya* à l'un des officiers français qui l'interrogeait...
- Yec'hed mat deoc'h** : (Bonne santé à vous). À la vôtre !
- Yeun Elez** : Marais situé au cœur des Monts d'Arrée, au pied de la montagne Saint-Michel-de-Braspars/Menez Mikael. Une des portes de l'Enfer (voir *Ki Du (!)*).
- Yod kerc'h** : bouillie d'avoine que l'on remue à l'aide du bâton de bouillie (*ar vaz yod (!)*).

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES GÉNÉRAUX

Cinq cents Bretons à connaître (Jean-Loup Avril, éd. L'Ancre de Marine, Saint-Malo, 1989).

Les noms qui ont fait l'histoire de Bretagne (Institut culturel de Bretagne/Coop Breizh 1997).

Dictionnaire de Bretagne (Michel Renouard. Coll. Ouest-France, Rennes, 1992).

Grand choix de prénoms bretons de Gwennole Le Menn, éd. Coop Breizh)

Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne (éd. Slatkine-Champion, Paris, 3 vol., 1987, réédition Champion/Coop Breizh, 1997).

Histoire générale de la Bretagne et des Bretons (sous la direction de Yannick Pelletier, éd. Nouvelle Librairie de France, Paris, 1990, 2 volumes. Réédité en 1995).

GUIDES TOURISTIQUES

Bretagne (Guide Vert Michelin. Paris).

Bretagne (Guide Bleu Hachette. Paris 1987, 1991).

Le Guide de la Bretagne (Gwenc'hlan Le Scouëzec, éd. Beltan/Coop Breizh, Spézet, 1989).

Les Guides Gallimard

GUIDE POUR LES ENFANTS

Mon premier guide de Bretagne (Michel Renouard, éd. Ouest-France, 1987).

ARCHÉOLOGIE ET PRÉHISTOIRE

Bretagne mégalithique (Gwenc'hlan Le Scouëzec et Jean-Robert Masson, éd. Le Seuil, Paris, 1987).

La Préhistoire de Bretagne et d'Armorique (Jean-Laurent Monnier, éd. Gisserot, Paris, 1991).

Préhistoire de la Bretagne (P. R. Giot, J. L'Helgouac'h et J.-L. Monnier, éd. Ouest-France, Rennes, 1979).

Dolmens et menhirs, Jacques Briard, éd. J.-P. Gisserot.

LES ANCIENS CELTES

Que savons-nous des Celtes ? (Coop Breizh, 1997).

La Civilisation celtique (Françoise Le Roux et Christian Guyonvarc'h. Éd. Ouest-France, Rennes, 1990).

La Société celtique (Françoise Le Roux et Christian J. Guyonvarc'h, éd. Ouest-France, Rennes, 1991).

Les Celtes (P.-M. Duval. N.R.F., Paris, 1977).

Les Chrétientés celtiques (Olivier Loyer. Réédition Terre de Brume, Rennes, 1992).

Les Druides (Françoise Le Roux et Christian Guyonvarc'h. éd. Ouest-France, Rennes, 1986).

La Nuit celtique (Donatien Laurent et Mikael Treger, éd. Terre de Brume, Rennes, 1996).

La Religion des Celtes - Vandryes (Coop Breizh, 1997).

Les Druides (Michel Raoult, éd. du Rocher, Monaco, 1996 [Nlle édition]).

HISTOIRE

Atlas historique de Bretagne (Roger Hervé et Yann Poupinot, éd. historiques de Bretagne, Lorient, 1986 ; rééd., éd. Williamson, Nantes, 1995).

Bretagne une histoire (Louis Élégoët. CRDP de Bretagne, 1998)

Dis, raconte-moi la Bretagne/Kont din ' ta istor va Bro (par 1 500 enfants du Finistère, éd. Skolig-al-Louarn, Plouvien, 1992).

Fastes et malheurs de la Bretagne ducale (J.-P. Leguay et H. Martin, éd. Ouest-France, Rennes, 1982).

Histoire de la Bretagne et des Pays Celtiques (Collectif d'enseignants, éd. Skol Vreizh-Ar Falz, Morlaix, 1980, 1987).

Histoire chronologique des Pays Celtiques (Jakez Gaucher. A.K.I. Guérande, 1990).

Histoire de la Bretagne (Henri Poisson et Jean-Pierre Le Mat, éd. Coop Breizh, Spézet, 1993).

La Bretagne aux XVI^e et XVII^e siècles. La vie, la mort, la foi (Alain Croix, éd. Maloine, Paris, 1980. 2 vol.).

La Bretagne des saints et des rois (V^e-X^e siècles) (A. Chedeville et H. Guillotel, éd. Ouest-France, Rennes, 1984).

La Bretagne féodale (XI^e-XIII^e siècles) (A. Chedeville et N.-Y. Tonnerre, éd. Ouest-France, Rennes, 1987).

La Bretagne romaine : de l'Armorique à la Bretagne (Patrick Galliou. Paris, 1991).

L'Âge d'or de la Bretagne : 1532-1675 (Alain Croix, éd. Ouest-France, Rennes, 1993).

Les Bretons de Nominoë (Jean-Christophe Cassard, éd. Beltan, Brasparts).

Les origines de la Bretagne (Léon Fleuriot, éd. Payot, Paris, 1980, 1988).

L'Etat Breton aux XIV^e et XV^e siècles (Jean Kerhervé, éd. Maloine, Paris, 1987).

Naissance de la Bretagne. Géographie historique et structures sociales de la Bretagne méridionale (VIII^e-XI^e siècles) (Noël-Yves Tonnerre, éd. Presses Universitaires, Angers, 1995).

Toute l'histoire de Bretagne (Collectif, éd. Skol Vreizh. Morlaix, 1996).

Sébastien Le Balp et la révolte du papier timbré (Armand Puillandre/Keltia Graphic, 1996).

ÉMIGRATION, EXPLORATION, VOYAGES

Corsaires et aventuriers bretons (Armel de Wismes, Presses du Donon, Barembach, 1986).

Dossier sur l'émigration (Revue *Dalc'homp Soñj*).

Histoire des Bretons à Paris (Armel Calvé, éd. Coop Breizh, Spézet, 1994).

Le Nabab René Madec (Max Vignes, éd. Terre de Brume, Rennes, 1995).

Les Bretons au-delà des mers (Collectif, éd. Le Progrès de Cornouaille et Le Courrier du Finistère, 1996).

Quand les Bretons peuplaient les mers (Irène Frain-Le Pohon. Fayard, 1979)

Les Royaumes brittoniques au Très Haut Moyen Âge (Editions du Pontig/Coop Breizh, 1997).

Explorateurs et grands voyageurs bretons (Bernard Le Nail, éd. Jean-Paul Gisserot, 1998).

PROBLÈME BRETON, PROBLÈME D'ACTUALITÉ

Nous barbares locaux (Erwann Vallerie - An Here, 1997).

Breizh-Europe, histoire d'une aspiration (Annaig Le Gars, éd. Ijin, Kemper, 1994).

Comment peut-on être breton? Essai sur la démocratie française (Morvan Lebesque. Le Seuil, Paris, 1970. Réédité dans la collection Point Actuel (poche) en 1984).

Histoire résumée du Mouvement breton (1800-1976) (Yann Fouéré, éd. Les Cahiers de l'Avenir de la Bretagne, Saint-Brieuc, 1977).

L'Emsav. Histoire du Mouvement breton (Michel Nicolas, éd. Syros, Paris, 1982).

La Patrie interdite. Histoire d'un Breton (Yann Fouéré, éd. France-Empire, Paris, 1987).

La Maison du Connemara (Yann Fouéré. Coop Breizh Spézet, 1995).

GÉOGRAPHIE, ÉCONOMIE

Atlas de Bretagne (Institut culturel de Bretagne, I.N.S.E.E., Skol-Vreizh, 1990).

Géographie et aménagement de la Bretagne (collectif, éd. Skol-Vreizh, Morlaix, 1994).

Douaroniezh Breizh (Gwenole Bihannig. An Here, 1997).

ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES. ETHNOGRAPHIE

Arts populaires de Bretagne (Philippe Le Stum, éd. Ouest-France, Rennes, 1995).

Barzaz Breiz[®]. Chants populaires de Bretagne, recueillis par Théodore Hersart de La Villemarqué. (15 éditions depuis 1839, éd. Librairie académique Perrin, Paris, 1987 ; Éd. entièrement en breton : Mouladurioù Hor Yezh, Lesneven, 1988. Édition dans la traduction en français, Coop Breizh, 1997).

Contes et légendes de Bretagne (François Cadic, éd. Williamson, Nantes, 1994).

La Légende de la Mort chez les Bretons armoricains (Anatole Le Braz, éd. Coop Breizh/Champion, 1989).

Le Costume breton (René-Yves Creston. 4^e éd. Coop Breizh, Spézet, 1993).

Légendes et contes de Bretagne (Jakez Gaucher. Illust. Pascal Moguérou. Coop Breizh, Spézet, 1994).

Saints guérisseurs de Bretagne (Michel Renouard et Nathalie Merrien, éd. Ouest-France, 1994).

Quand les Bretons passent à table (Association Buhez, éd. Apogée, 1994).

Vieux métiers bretons (Florian Le Roy. Illustré par Mathurin Méheut. Coop Breizh, 1992).

Celtic Art (George Bain, Dover Books, USA).

Aux sources du Barzaz Breiz (D. Laurent. Éd. Armen).

Histoire du théâtre populaire breton (XV^e-XIX^e siècles) (Gwennolé Le Menn, éd. Skol et Dastum, Loudéac, 1983).

Les Korrigans et autres Bugale an noz (Pascal Moguérou et Patrick Jézéquel, éd. Avis de tempête, Morlaix, 1996).

Proverbes bretons (Lukian Kergoat. Coop Breizh, Spézet, 1996).

RELIGION

Bretagne des saints (Florian Le Roy, éd. André Bonne, Paris, 1986).

Bretagne et religion (Collectif, éd. Institut culturel de Bretagne, Rennes, 1990).

Culture et religion en Bretagne aux XVI^e et XVII^e siècles (Alain Croix, éd. Apogée/P.U.R., Rennes, 1995).

Histoire religieuse de la Bretagne (Georges Minois, éd. Gisserot, Paris, 1991).

Les Bretons et Dieu (Collectif, éd. Ouest-France, Rennes, 1985).

Les Bretons et Dieu. Atlas d'histoire religieuse 1300-1800 (Alain Croix et collectif, Presses Universitaires de Rennes II, 1985, 95 fiches et 35 cartes).

Les Saints et l'organisation chrétienne primitive dans l'Armorique bretonne (René Largillière, Éd. Armeline, Crozon, 1995).

Le Livre d'or des saints de Bretagne (Coop Breizh, Spézet, 1995).

ART ET ARCHITECTURE

Architecture et identité régionale. Le paradoxe breton. (Collectif sous la direction de Gérard Prémel, éd. Institut culturel de Bretagne, Rennes, 1995).

Ar Seiz Breur. Recherche et réalisation d'un art breton 1923-1947 (J.-R. Rotté, éd. Breizh Hor Bro, Elven, 1987).

Calvaires bretons (Eugène Royer, éd. Jean-Paul Gisserot, Paris, 1991).

Calvaires bretons et enclos paroissiaux de Bretagne (Jacques Féval, éd. Garnier, Paris, 1981).

Cent peintres en Bretagne (Henri Belbeoch et René Le Bihan, éd. Palantines, Kemper, 1995).

La Bretagne romane (Louise-Marie Tillet, éd. Zodiaque, Saint-Léger-Vauban, 1987).

Tiez. Le Paysan breton et sa maison. Tome 1 : *Le Léon* ; Tome 2 : *La Cornouaille* (Jean-François Simon, éd. de l'Estran/Le Chasse-Marée, Douarnenez, 1988).

Identités régionales (Daniel Le Couëdic).

Enclos paroissiaux de Bretagne (Yannick Pelletier, éd. Ouest-France, 1981).

Quimper, trois siècles de faïence (collectif, éd. Ouest-France, Rennes, 1990).

Les Jubés de Bretagne (Yannick Pelletier, éd. Ouest-France, Rennes, 1986).

MUSIQUE ET DANSE

Anthologie de la chanson populaire de haute Bretagne (Simone Morand, éd. Maisonneuve et Larose, Paris, 1976).

Dictionnaire des compositeurs de musique en Bretagne (Vefa de Bellaing et coll., éd. Ouest Éditions, Nantes, 1992).

Chantres de toutes les Bretagnes (André-Georges Hamon, éd. Picollec, Paris, 1981).

Chansons populaires de basse Bretagne sur feuilles volantes (Daniel Giraudon, éd. Skol Vreizh, Morlaix, 1985).

Histoire de la chanson populaire bretonne (Patrick Malrieux, éd. Dastum, Loudéac et Éd. Skol, Saint-Brieuc, 1983).

La Musique bretonne (Roland Becker et Laure Le Gurun, éd. Coop Breizh, Spézet, 1994).

La Tradition populaire de danse en basse Bretagne (Jean-Michel Guilcher, Coop Breizh/Ar Men, 1995).

Tonioù Breizh-Izel. Musique populaire de basse Bretagne (Polig Monjarret, éd. B.A.S., Rennes, 1984).

Musique bretonne (collectif d'auteurs coordonnés par Michel Colleu, éd. Ar Men, 1996).

SPORTS

Ar Gouren. La lutte bretonne, des origines à nos jours (Guy et Jean-Pierre Jaouen et Paul Le Joncour, éd. Institut culturel de Bretagne, Rennes, 1984).

Histoire du football breton (Jean-Paul Ollivier, éd. Picollec, Paris, 1980).

Les Grands du cyclisme breton (Georges Cadiou. Keltia Graphic, 1990).

Ar Gouren. La lutte bretonne, histoire et prises de base (Guy Jaouen, éd. Institut culturel de Bretagne, Rennes, 1985).

C'hoarioù Breizh — Jeux traditionnels de Bretagne (Éd. Institut culturel de Bretagne/Skol Uhel ar Vro).

Les Sports en Bretagne (Skol Vreizh).

PATRIMOINE, CULTURE MARITIME

Ar Vag. Voiles au travail en Bretagne Atlantique (Bernard Cadoret et coll, éd. de l'Estran et Le Chasse-Marée, Douarnenez, 1980 et 1985).

Bateaux de pêche de Bretagne (Hervé Gloux et Jean-Yves Manac'h, éd. Fayard, Paris, 1976).

Les Ouvrières de la mer. Histoire des sardinières du littoral breton (Anne-Denes Martin, éd. L'Harmattan, Paris, 1994).

Les Goémoniers (Pierre Arzel, éd. de l'Estran - Le Chasse-Marée, Douarnenez).

CINÉMA

Bretagne et cinéma (J.-P. Berthomé et la Cinémathèque de Bretagne, éd. Tétragram, Rennes, 1995).

Dictionnaire cinématographique de Bretagne

L'Album. Panorama de l'audiovisuel en Bretagne (André Colleu et Mathilde Valverde, éd. Institut culturel de Bretagne, Rennes, 1985.)

Guide pratique sur 500 films.

LITTÉRATURE (Ouvrages généraux, anthologies)

Géographie littéraire de Bretagne (Auguste-Pierre Segalen. Institut culturel de Bretagne, Rennes, 1995).

Geriadur ar skrivagnerien ha yezhourien / Dictionnaire des écrivains et linguistes de langue bretonne (Lukian Raoul, éd. Al Liamm, Brest, 1992).

Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne (sous la direction de Jean Balcou et Yves Le Gallo, éd. Slatkine-Champion, Paris, 1987, réédité par Champion - Coop Breizh, 1997).

Littératures de Bretagne (Charles Le Quintrec, éd. Ouest-France, Rennes, 1980).

40 écrivains en Bretagne (Geneviève Hofman. Institut culturel de Bretagne).

GASTRONOMIE

Cuisine et gastronomie de la Bretagne (Louis Le Cunff, éd. Ouest-France, Rennes).

Des galettes et des crêpes (Simone Morand, éd. Jos Le Doaré, 1985).

La Cuisine traditionnelle en Bretagne (Simone Morand, éd. J.-P. Gisserot, Paris, 1989).

La Cuisine bretonne (Clémentine Thibault, éd. J.-P. Gisserot, Paris, 1989).

Les Meilleures recettes bretonnes (Brigitte et Jean-Pierre Perrin-Chattard, éd. Ouest-France, 1978).

Bretagne, cuisine, coutumes et paysages (Florence Arzel. Coop Breizh).

BANDES DESSINÉES

L'Ankou (Jean-Claude Fournier, éd. Dupuy, Marcinelle, 1977).

Bran Ruz (Claude Auclair et Alain Deschamps. Casterman, Paris, 1981).

Histoire de Bretagne (Reynald Sécher (*texte*) et René Le Honzec (*dessins*), éd. Reynald Sécher, Noyal-sur-Vilaine. Sept albums parus depuis 1991).

Le Vaisseau de Pierre (Bilal et Christin. Cette BD a inspiré un opéra rock-celtique par les Tri Yann de Nantes).

OUVRAGES EN LANGUE BRETONNE

Ar en Deulin (Yann-Ber Kalloc'h, éd. Kendalc'h, 1986. *bilingue*).

Ar mên du (barzonegou) (Per-Jakez Helias, éd. Brud Nevez, 1990).

Diougan Gwenc'hlan (Per Denez, Éd. Al Liamm, 1979)

E skeud Tour bras Tour Sant Jermen (Yeun ar Gow, éd. Al Liamm, 1978).

Glas evel daoulagad c'hlas ne oant ket ma re (Per Denez, éd. Al Liamm, 1980).

Gurvan ar Marc'heg Estranjour (Tangi Malmanche, éd. Al Liamm, 1975).

Itron Varia Garmez (Youen Drezen, éd. Al Liamm, 1977).

Kandro en Ankeu (Loeiz Herrieu, éd. particulière).

Nenn Jani (Roparz Hemon, éd. Al Liamm, 1974).

Per, Jakez, Yann hag ar re all (Lukian Tangi, éd. Al Liamm, 1988. Priz Langleiz).

Romant ar Roue Arzhur (Langleiz, 1975).

Tristan hag Izold (Langleiz, éd. Al Liamm, 1972).

Pour les débutants :

Alanig an Tri Roue (Roparz Hemon. Skridoù Breizh, 1950. Rééditions Al Liamm).

Ur galedenn a zen (Yeun Ar Gow. Hor Yezh, 1973).

ŒUVRES EN LANGUE BRETONNE DISPONIBLES EN TRADUCTION FRANÇAISE OU ÉDITION BILINGUE

D'un monde à l'autre/A-berz eur bed all (Édition bilingue des œuvres complètes de Per-Jakez Helias, éd. Ouest-France, 1991).

La Bataille de Kergidu (tr. de Emgann Kergidu) (Lan Inizan, éd. Robert Laffont, Paris, 1977).

Le Cheval d'orgueil (Per-Jakez Helias, éd. Plon, coll. Terre Humaine, 1976 ; Presse-Pocket, 1982. Plus de 3 millions d'exemplaires vendus !)

L'École du Renard (trad. de Skol Louarn Veïg Trebern. Youenn Drezen, éd. Jean Picollec, Paris, 1986).

Le Grand Valet (trad. de Mevel ar Gosker. Per-Jakez Helias, éd. Galilée, Paris, 1978).

Les Païens (tr. de Ar Baganiz), *Gurvan, le chevalier étrange* (tr. de Gurvan, ar Marc'heg estranjour) (pièces de Tanguy Malmanche (1875-1953).

L'Herbe de la Vierge (trad. de *Geotenn ar Werc'hez*. Jakez Riou, éd. Terre de Brume, Rennes, 1994).

Nenn Jani (trad. de *Nenn Jani*, Roparz Hemon. Coop Breizh, Spezed, 1998).

Tristan et Iseult/Tristan hag Izold (Xavier de Langlais).

OUVRAGES SUR LA LANGUE BRETONNE

La Pratique du breton, de l'Ancien Régime à nos jours (Fañch Broudic, éd. P.U.R., Rennes, 1995).

Le Breton, la jeunesse d'une vieille langue (Fañch Morvannou, éd. Presses populaires de Bretagne, Brest, 1980).

Le Droit à la parole (Noël Lainé, éd. Terre de Brume, Rennes, 1992).

Littérature et écrivains bretonnants depuis 1945 (Francis Favereau, éd. Skol-Vreizh, Morlaix, 1991).

L'Interdiction du breton en 1902 (Fañch Broudic. Coop Breizh, 1997).

DICTIONNAIRES DE BASE

Dictionnaire classique français-breton (René Le Gléau, éd. Al Liamm, 1994).

Dictionnaire français-breton (Roparz Hemon, éd. Al Liamm, 1974 et rééd.).

Dictionnaire français-breton des expressions figurées (2 vol.) (Jules Gros, éd. Emgleo Breiz & Brud Nevez).

Geriadur arnevez galleg-brezhoneg (Youenn Olier, éd. Imbourc'h, 1993).

Geriadur bihan brezhoneg-galleg/galleg-brezhoneg - Dictionnaire élémentaire breton-français/français-breton (Iwan Kadored, Yann Desbordes, Divi Kervella, éd. Hor Yezh 1993).

Le Trésor du breton parlé. Dictionnaire breton-français des expressions figurées (3 vol.) (Jules Gros. 1^{er} vol. : Éd. Presses bretonnes, 1970 ; 2^e vol. : Éd. Librairie Giraudon ; 3^e vol. : Éd. Barr-Heol N°88, 1976).

Nouveau dictionnaire breton-français (Roparz Hemon, éd. Al Liamm, 1973 et rééd.).

GRAMMAIRES ET ÉTUDES SUR LA LANGUE BRETONNE

Grammaire bretonne (Pierre Trépos, éd. Ouest-France, 1980).

Grammaire bretonne (Roparz Hemon, éd. Al Liamm, 1972 et rééd.).

La trame d'une langue : le breton (J.-Y. Urien, éd. Hor Yezh, 1987).

Syntaxe du breton moderne (René Le Gléau, éd. La Baule, 1973).

Yezhadur bras d'ar brezhoneg (F. Kervella, éd. Al Liamm, 1976).

Petite grammaire du breton moderne (Yann Desbordes. Mouladurioù Hor Yezh).

MÉTHODES D'APPRENTISSAGE DU BRETON LES PLUS UTILISÉES

Brezhoneg buan hag aes - Le cours de breton pour tous (Livre + cassettes) (Per Denez, éd. Omnivox, 1980).

Cours élémentaire de breton (Roparz Hemon, éd. Al Liamm, 1972, et rééd.).

Hent Nevez ar brezhoneg (F. Kervella, éd. Ouest-France).

Herve ha Nora (A. ar C'halvez, éd. Hor Yezh).

Initiation au breton sans peine (livre + cassettes) (Fañch Morvannou, Éd. Assimil, 1984).

Le breton sans peine (livre + cassettes) (Fañch Morvannou, éd. Assimil, 1975).

Ni a gomz brezhoneg (Mark Kerrain, TES, 1997).

COURS DE BRETON PAR CORRESPONDANCE

Skol Ober, Gwaremm Leurvenn 22310 Plufur (Pgz. : 02 96 35 10 22)
(Cours fondés en 1932. Ils sont économiques, les seuls frais en plus de l'achat des manuels nécessaires, sont les frais de correspondance et un droit d'inscription modeste).

JOURNAUX/KELAOUENNOÙ

- Ar Men* BP 159, 29171 Douarnenez.
Armor Magazine BP 419, 22404 Lamballe Cedex.
Ar Soner 3 straed Montcalm 29000 Kemper.
Bretagne Info BP 253, 29834 Karaez cedex. Hebdomadaire (pour permettre à l'Emsav de faire entendre sa voix).
*Carn. Revue de la Ligue Celtique. En anglais et dans les langues celtiques**. Talbodeg, Bei, 29130 Kemperle.
Combat breton. Journal d'Emgann. BP 71, 22202 Gwengamp Cedex.
Kelaouenn 3615KELA Journal télématique bilingue/Kazetenn telematik.
L'Avenir de la Bretagne (Journal du P.O.B.L.) BP 4103, 22041 Sant-Brieg Cedex 2.
Le Peuple breton (Journal de l'U.D.B.) BP 301, 22304 Lannuon Cedex.

REVUES EN BRETON

- Al Liamm* 16 straed ar Fornioù raz/rue des Fours à chaux 35400 Saint-Malo.
Al Lanv, 59 hent Kerdroniou Vihan, 29000 Kemper.
Ar Falz, (bilingue) 20 straed Kersko, 29600 Montroulez.
Bremañ, (ar gelaouenn vrezhonek) 8 straed Hoche, 35000 Roazhon.
Brud Nevez, 6 straed Beaumarchais, 29200 Brest.
Hor Yezh, 1, plasenn Charles-Peguy, 29260 Lesneven.
Imbourc'h, (catholique) 8 leurgêr ar Marchix, 56230 Kistreberzh.
Klask, (publié par la section celtique de l'Université de haute Bretagne) 6 bali Gaston-Berger, 35043 Roazhon cedex.
Minihi Levenez, (catholique) Presbital, 29800 Trelevenez.
Skol Vreizh, 20 straed Kersko, 29600 Montroulez.
Skrid, 1, Plasenn Charles-Peguy, 29260 Lesneven.
Studi, (publié par l'Université de Bretagne Occidentale) BP 814 20, bali Victor Le Gorgeu, 29285 Brest Cedex.

REVUES EN GALLO

- Le Lian* « la gazette en gallo ». Rue Contour de la Motte, 35000 Rennes.

ADRESSES UTILES

(voir également glossaire breton)

Amzer Nevez, Centre culturel Soye, 56270 Ploëmeur.
Tél : 02 97 86 32 08 – Fax : 02 97 86 39 77.

Bodadeg ar Sonerion (B.A.S.), 13, rue Montcalm, 29000 Kemper.
Tél : 02 98 95 76 13 – Fax 02 98 64 29 41.

Conseil régional, 3, Contour de la Motte BP 66A,
35031 Rennes Cedex.
Tél : 02 99 02 98 14 et 02 99 02 96 92.

Conseil culturel de Bretagne/Kuzul Sevenadurel Breizh,
7, rue général Guillaudot, 35069 Rennes Cedex.
02 99 87 17 65 – Fax : 02 99 87 17 65.

CORLAB, rue Dorgelès BP 206, 56305 Pontivy.
Tél : 02 97 25 14 00.

CUAB, 3, rue Harrouy, 44000 Nantes/*Naoned* (Bretagne*).

Daoulagad Breizh, BP 206, 29100 Douarnenez.
Tél : 02 98 92 97 23 – Fax : 02 98 92 28 10.

*Dastum**, BP 2518 35025, Rennes Cedex.
Tél : 02 99 30 91 00 – Fax : 02 99 30 91 11.

*Diwan**, BP 156 T.A. Sant-Ermel, 29411 Landerne Cedex.
Tél/Fax : 02 98 21 33 69.

FASAB (Gouren)*, 30 place des lices, 35000 Rennes.
Tél : 02 99 30 06 87.

Institut culturel de Bretagne / Skol-Uhel ar Vro,
1, rue Raoul Ponchon, 35031 Rennes Cedex.
Tél : 02 99 87 58 00 – Fax 02 99 87 58 08.

*Kendalc'h**, 12, rue Nationale, BP 20, 56250 Elven.
Tél : 02 97 53 31 35 – Fax 02 97 53 30 44.

Ti Kendalc'h, Centre Per Roy, 56350 Saint-Vincent-sur-Oust.
Tél : 02 99 91 28 55 – Fax 02 99 91 39 09.

*Radio Broioù**, CAP 118, F-93558 Montreuil Cedex.
Tél : + 01 33 48 59 22 12.

Skouzell Vreizh, 3, rue A. Briand, 44350 Guérande/Gwenrann
Tél : 02 40 42 92 94 et 02 40 42 95 20 – Fax 02 40 24 81 38

War'! Leur, Ti-kêr, 29792 Beuzeg-ar-C'hab
Tél : 02 98 90 82 31 – Fax : 02 98 90 82 32.

BOUTIQUES SPÉCIALISÉES EN LIVRES ET DISQUES SUR LA BRETAGNE ET LES PAYS CELTIQUES

An Alarc'h,

5, straed Houvenagle, 22000 Saint-Brieuc/*Sant Brieg*
Tél. 02 96 68 36 83 – Fax 02 96 68 36 82

Ar Bed Keltiek

• Avenue Clémenceau, 29200 Brest
Tél. 02 98 44 05 38 + 02 98 44 05 38
• Straed Ar Roue Grallon, 29000 Quimper/*Kemper*
Tél. 02 98 95 42 82 + 02 98 95 24 73

Bretagne

6A, rue Sant Gwenole, 29900 Concarneau/*Konk Kernev*
Tél. 02 98 50 85 45

Bretonne

Rue Villepépin, Saint Servan, Saint-Malo/*Sant-Maloù*
Tél. 02 99 81 30 81 + 02 99 81 54 71

Coop Breizh

• 60, rue du Port 56100 An Oriant, Tél. 02 97 21 22 17 – Fax 02 97 21 23 18
• 10, rue du Maine 75014 Paris, Tél. 01 43 20 84 60 – Fax 01 43 21 99 22
• 17, rue de Penhoët 35000 Roazhon, Tél. 02 99 79 01 87 – Fax 02 99 79 43 52
• Kerangwenn, 29540 Spézet/*Spezed*, Tél. 02 98 93 83 14 – Fax 02 98 93 87 92

Lenn ha dilenn

8, rue des Chanoines, 56000 Vannes/*Gwened* – Tél. 02 97 01 01 11

Penn da Benn

Place Saint-Michel, 29300 Quimperlé/*Kemperle* – Tél. 02 98 39 13 04

Ti ar Sonerien

12, rue Dumont d'Urville, 29900 Concarneau/*Konk Kernev*
Tél. 02 98 50 82 82 – 02 98 50 61 62

Taran

28, place des Halles, 29600 Morlaix/*Montroulez* – Tél. 02 98 88 75 38

Ar Vro

7, rue Le Breton, 29100 Douarnenez
Tél. 02 98 92 25 02 – 02 98 92 25 02

Da Zont

4, place Johanin, 35190 Becherel/*Begerel* – Tél. 02 99 66 71 57

CRÉDIT DES ILLUSTRATIONS

Pages 25, 51, 60, 62, 70, 73, 78, 93, 136, 159 : Jakez Gaucher.

Page 109 : Collection Jakez Gaucher.

Pages 26, 140 : Musée de Bretagne, acquisition Jakez Gaucher.

Page 80, Jean Guého.

Page 92 : Collection Gildas Buron, Musée des Marais Salants à Batz.

Page 150 : Collection Patrick Guérin.

ACHEVÉ D'IMPRIMER
SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE



Keltia Graphic
29540 Spézet

pour le compte des éditions

COOP  BREIZH

—
LE 10 DÉCEMBRE 2000

—
DÉPÔT LÉGAL : 3^e TRIMESTRE 1998



L'auteur

Breton du pays guérandais - Bro Gwenrann - en Loire-Atlantique, Jakez GAUCHER a écrit des centaines d'articles sur la Bretagne, les pays celtiques et de nombreux peuples minorisés d'Europe et du monde dans plusieurs revues bretonnes (Breizh, Armor-Magazine, L'Avenir de la Bretagne, Dale'homp Sonj, Gwenn ha Du, etc.). Fédéraliste européen convaincu, il a participé à plusieurs congrès des Jeunesses des communautés ethniques européennes et soutient l'action de l'UFCE (Union Fédéraliste des Communautés Ethniques Européennes).

Initiateur du jumelage interceltique Guérande/Dolgellau (pays de Galles), il a également animé pendant plusieurs années un magazine culturel sur Radio Bleu-Marine à Guérande.

Jakez GAUCHER est membre du CUAB (Comité pour l'Unité Administrative de la Bretagne), de l'Institut culturel de Bretagne, du Comité Bretagne-Galice, de l'association Breizh-Kernow, de l'association Breizh-Cymra, de la Ligue celtique ainsi que du conseil d'administration de Kendale'h.

La Bretagne de A à Z

La Bretagne d'aujourd'hui a pleine conscience de son identité et de la force de son expression culturelle qui la distingue parmi les nations et régions d'Europe. Les festoù-noz fleurissent de Nantes à Brest, les groupes musicaux n'ont jamais eu tant de succès, les maisons d'édition multiplient les titres. Et, pourtant, la Bretagne sait que l'entreprise d'uniformisation qui menace la planète entière, la menace également. Elle sait combien sa culture, sa langue, son histoire et même sa géographie sont précaires. La Bretagne va bien mais elle ne veut pas « mourir en bonne santé ». Elle mesure que le réveil de sa langue n'est possible que si l'enseignement le plus large et le plus démocratique en est assuré et que son histoire nationale aura valeur de patrimoine, lorsque tout Breton saura qui sont et qu'ont fait Nominoë et Glenmor.

Avec ce livre, Jakez Gaucher donne les clés de ce savoir à tout Breton et à tout amoureux de la Bretagne, afin qu'ils s'en imprègnent et que son goût leur reste à jamais.

